



L'Ancêtre



Magdeleine DELISLE, pionnière prolifique

Jean TURMEL, de la Nouvelle-Beauce

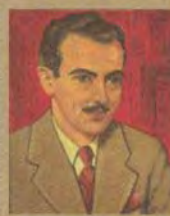
L'ancêtre Jacques VEZINAT

Revue de la Société de généalogie de Québec
www.sgg.qc.ca

111 ANS D'EXISTENCE, DES MILLIONS DE DONNÉES ET IMAGES SUR PAPIER, SUR DISQUE ET EN LIGNE.

Plus de 21 millions d'images et de données en ligne et plusieurs milliers de publications
sur notre boutique.

Depuis 111 ans, l'Institut généalogique Drouin fait partie intégrante de la généalogie québécoise grâce à son patrimoine. Grâce à son site web, tout ce patrimoine est maintenant disponible en ligne. En passant par les registres de l'état civil, les contrats notariés ou les généalogies familiales, sans oublier les formulaires de mariage, le Kardex ou le Fichier Loiselle, le site vous fournit plus de 21 millions de données et d'images. Au cours de 2010, de nouvelles banques inédites seront disponibles à la communauté généalogique.



Forfaits annuels disponibles à partir de 100 dollars !

Pour vous abonner :

Achat par Paypal sur www.institutdrouin.com/imagesdrouin.htm

ou

par chèque, contactez l'Institut à

jean-pierre.pepin@videotron.ca ou au 450 448-1251

Forfaits institutionnels aussi disponibles.



WWW.IMAGESDROUINPEPIN.COM / WWW.INSTITUTDROUIN.COM



À l'occasion du 50^e anniversaire de fondation de la Société de généalogie de Québec (SGQ), le Conseil d'administration a retenu une thématique particulière qui aura cours toute l'année.

D'hier à demain : vers de nouvelles origines

En 1961, la SGQ mettait à la disposition de ses membres des outils de recherche élémentaires. Aux répertoires sur papier se sont par la suite ajoutées des données informatisées. Aujourd'hui, la porte s'ouvre sur la généalogie génétique. L'usage de ce dernier outil très spécialisé aidera à donner une nouvelle dimension aux recherches généalogiques.

La symbolique de cette évolution est illustrée par un emblème tiré de la structure moléculaire hélicoïdale de l'ADN. Cette molécule de l'hérédité contient, sous forme codée, toutes les informations relatives à la vie d'un organisme vivant. L'autre composante, la feuille, symbolise la généalogie d'hier, issue de son origine et orientée vers l'avenir. La couleur verte représente la vie et l'espoir.

1961 - 2011

15 ans de réalisations On a de quoi fêter

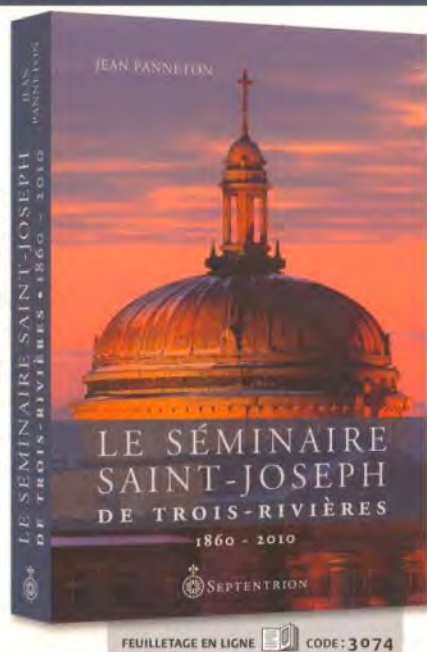


active
passionnée
creative
depuis 15 ans

COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE
Québec

DU CÔTÉ DE LA MAURICIE

300 PAGES, 29,95\$, ISBN 978-2-89448-628-3



JEAN PANNETON

LE SÉMINAIRE SAINT-JOSEPH DE TROIS-RIVIÈRES

1860-2010

Le Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières est fait de pierre et de chair. Ses murailles de granite protègent ceux qui l'habitent, élèves et enseignants. En 150 ans, l'institution scolaire a subi les à-coups de tous les événements qui ont marqué la société d'ici. C'est au prix de changements audacieux voire de métamorphoses que le Séminaire Saint-Joseph est aujourd'hui encore bien vivant et tourné vers l'avenir.

FEUILLETAGE EN LIGNE CODE: 3074

RENÉ HARDY TAVIBOIS. 1951-2009

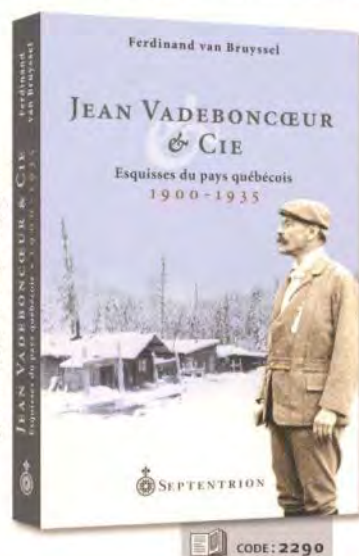
*L'héritage d'Albert Tessier
aux filles de Jésus*



256 PAGES, 24,05\$, ISBN 978-2-89448-621-4

CODE: 3231

392 PAGES, 29,95\$, ISBN 978-2-89448-616-0



FERDINAND VAN BRUYSEL
Présenté par JEAN LARIVIÈRE

JEAN VADEBONCŒUR & CIE

Esquisses du pays québécois. 1900-1935

Publié pour la première fois à Paris en 1934, ce roman documentaire autobiographique du diplomate belge Ferdinand van Bruyssel, qui marquera à jamais la politique forestière du Québec par l'élaboration d'une exploitation « responsable » basée sur un mode de gestion rationnel de la ressource, illustre la mise en œuvre des principes fondateurs de la foresterie au Québec. La plume alerte de l'auteur dépeint le paysage canadien avec la précision d'un maître.

CODE: 2290



SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

Membre de l'

ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES



1961 - 2010

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Téléphone : 418 651-9127

Télécopieur : 418 651-2643

Courriel : sgq@total.net

Site : www.sgq.qc.ca

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

L'ancêtre Jacques Vezinat (1610-1687) 17
Gérard Vézina

**Magdeleine Delisle (1791-1873),
pionnière de New Liverpool** 23
Guy Saint-Hilaire (0064)

**Jean Turmel, bicentenaire de sa mort
(1809-2009)** 37
Suzanne Champagne (5094)

ÉTUDES

L'attestation de compétences en généalogie 13
André G. Bélanger (5136)

Un ancêtre passé à la légende 33
Monique Thibault-Grenon (4089)

Les trouvailles de Chambly (1) 47
Paul-Henri Hudon (2738)

Page couverture : MAISON ADJUTOR-SOULARD

(dixit Aimé Soulard, actuel propriétaire)

Sur la route 138, à Neuville, cette maison est la plus ancienne de la municipalité. Elle a conservé son cachet ancien, n'étant modifiée que de façon minimale dans la partie visible de la route. La construction de la maison est incertaine, la tradition orale la situant dans les dernières années du XVII^e siècle (1698 ou 1699). Deux maisons semblables et voisines ont été construites par des LORIOT (frères, ou père et fils). Par la suite, la maison aurait été acquise par François SOULARD, non apparenté aux SOULARD qui l'ont acquise par la suite. La maison appartient toujours à la même famille.

Photo : Jacques Olivier 2010.

CHRONIQUES

Mères de la nation 5

Nouvelles de la Société 9

L'héraldique et vous 57

Le généalogiste juriste 59

Les Archives vous parlent des 63

À livres ouverts 65

Service d'entraide 67

AUTRES SUJETS

Enquête généalogique 11

Conditions du Prix de *L'Ancêtre* 36

Politique de *L'Ancêtre* 46

Cousins généalogiques 49

Généalogie insolite 51

Collection Burroughs-Pelletier 53

La SGQ est une société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.

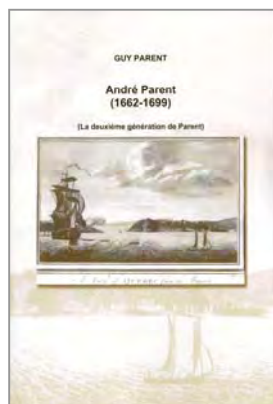
CORRECTION À *L'ANCÊTRE*

Le texte suivant aurait pu accompagner l'illustration 4 à la page 240 de *L'Ancêtre*, numéro 292, volume 36, été 2010 :



Au pied du lit, **une augustine console ou endort un poupon.** À l'époque, pourtant, les enfants ne sont pas hospitalisés et l'Hôtel-Dieu ne reçoit pas les cas d'obstétrique, puisque les accouchements se font à domicile. Cette représentation est plutôt l'artifice imaginé par les artistes pour évoquer l'œuvre des enfants abandonnés dont la communauté des augustines s'est occupée de 1801 à 1845. Fiduciaires du gouvernement, les religieuses recevaient les nouveau-nés dont les parents ne pouvaient s'occuper et leur trouvaient des nourrices dans les paroisses environnantes. Au cours de ces 45 ans, les augustines ont recueilli 1 375 enfants. De ce nombre, 736 sont morts, 102 ont été remis à leurs parents et 537 ont été adoptés.

ANDRÉ PARENT (1662-1699), LE NAVIGATEUR (LA DEUXIÈME GÉNÉRATION), QUÉBEC, ÉDITION À COMPTE D'AUTEUR, 2010, 69 PAGES.



André Parent est le troisième fils de Pierre Parent et Jeanne Badeau. Après s'être engagé pour aller à la baie d'Hudson, il revint à Québec où il s'installe rue Sault-au-Matelot. Il pratique le métier de boucher, comme son père, pendant plusieurs années. Puis, il devient navigateur sur le fleuve Saint-Laurent. Il transporte principalement de la pierre tirée de la carrière Parent et de la chaux fabriquée par sa famille. Celui que sa mère qualifie un jour « d'un de ses enfants principal conducteur de leur famille » meurt tragiquement à l'âge de 36 ans.

En vente chez l'auteur : 20 \$ (+ 5 \$ frais postaux)

Guy Parent
1480, rue Négabamat
Québec, Québec
G1T 2V6
gui.parent@videotron.ca

OUPS!

CORRECTION À *L'ANCÊTRE*

Au numéro 291 de la revue *L'Ancêtre*, volume 36, été 2010, pages 246 et 248, des erreurs se sont glissées concernant les religieuses Soumande.

D'abord, dans le tableau de la page 248, il aurait fallu lire que Louise Soumande et Madeleine Soumande avaient les mêmes parents, Pierre Soumande et Simone Côté.

Ensuite, à la page 246, Madeleine Soumande (n° 5F), sœur De la Conception, a été sacristine à l'Hôtel-Dieu, et en 1694, quand elle est allée rejoindre sa sœur à l'Hôpital-général, on lui a confié la fonction de dépositaire. Quant à Louise Soumande (n° 2F), sœur Saint-Augustin, elle a été fondatrice et première supérieure de l'Hôpital-général de Québec.

Merci à M^{me} Jacqueline Côté (6312) pour cette précision et la demande de correction.

Comité de *L'Ancêtre*

2010 - 2011

Directeur et rédacteur en chef Jacques Olivier (4046)**Coordonnatrice** Diane Gaudet (4868)

Membres France DesRoches (5595)
 Jacques Fortin (0334)
 Claire Guay (4281)
 Claire Lacombe (5892)
 Claude Le May (1491)
 Rodrigue Leclerc (4069)
 Denis Martel (4822)
 Nicole Robitaille (4199)

Collaborateurs Claire Boudreau
 Raymond Deraspe (1735)
 André G. Dionne (3208)
 † Paul-André Dubé (4380)
 Jocelyne Gagnon (3487)
 Alain Gariépy (4109)
 Julien Gignac (2527)
 Jean-Paul Lamarre (5329)
 Rénaud Lessard (1791)
 Claire Pelletier (3635)
 Louis Richer (4140)
 Guy Simard (5905)

La revue *L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publiée quatre fois par année.

COTISATION

Canada

*Adhésion principale 45 \$

Amérique sauf Canada

*Adhésion principale 55 \$ US

Europe

*Adhésion principale 45 €

Membre associé demeurant à la même adresse
 (ne reçoit pas *L'Ancêtre*) demi-tarif

*Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
 Bibliothèque et Archives Canada
 ISSN 0316-0513

© 2010SGQ

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

Imprimé par Première Impression,
 Centre numérique, Québec.



† Paul-André Dubé (4380)

Marie CAMPION

Marie est née vers 1654, du mariage de Pierre CAMPION et Marguerite HÉNAUT, de la paroisse de Saint-Nicaise, ville et archevêché de Rouen, en Normandie (Seine-Maritime). Orpheline de mère, elle est arrivée en Nouvelle-France avec le contingent des Filles du roi de 1670. Elle apportait des biens estimés à 200 livres et un don du roi de 50 livres. On lui attribue 27 ans au recensement de 1681. Elle ne savait pas signer, même si elle apposa ses initiales sur un contrat.

Le 3 septembre 1670 à Sainte-Famille, île d'Orléans, elle épouse Mathurin DUBÉ, fils de Jean et Renée SUZANNE, de la Chapelle-Thémer, arrondissement de Fontenay-le-Comte, évêché de Luçon, en Poitou (Vendée). Les époux avaient passé un contrat de mariage le 24 août devant le notaire Romain Becquet. Né vers 1631, Mathurin était arrivé en Nouvelle-France vers 1664 comme engagé de M^{br} de Laval et travaillant au Petit-Pré, à L'Ange-Gardien. Au terme de son engagement, M^{br} de Laval lui concède en juin 1667 une terre à Saint-Jean, île d'Orléans, qu'il vendra en 1686 pour devenir fermier du seigneur Ruette d'Auteuil, à La Grande-Anse. Il décède le 28 décembre 1695 et sera inhumé à Rivière-Ouelle deux jours plus tard. Marie lui survit et décède entre le 28 janvier 1697 et le 30 décembre 1703.

Mathurin et Marie ont eu huit enfants dont cinq se sont mariés et leur ont donné 66 petits-enfants :

1. **Mathurin** : né le 27 janvier et baptisé le 2 février 1672 à Sainte-Famille, île d'Orléans. Il épouse à Rivière-Ouelle, le 13 mai 1691, Marie-Anne MIVILLE dit DESCHÊNES, fille de François et Marie LANGLOIS. Ils auront 13 enfants. Devenu veuf, Mathurin épouse Marie-Catherine DUNN (ct notaire Étienne Jeanneau, le 23 juillet 1724). Il n'y aura pas de descendance de ce second mariage. Mathurin est décédé le 22 novembre 1725 à Rivière-Ouelle.
2. **Marie-Madeleine** : née le 17 septembre 1673 et baptisée le 22 à Sainte-Famille, île d'Orléans. Elle épouse à Rivière-Ouelle le 5 avril 1690 Charles BOUCHARD qui se noie moins de un mois après le mariage; elle se marie en deuxième nocces le 13 mai 1691 avec Jean MIVILLE dit DESCHÊNES, cousin de sa belle-sœur Marie-Anne et fils de Jacques et Catherine DE BAILLON (autre Fille du roi); et en troisièmes nocces avec Grégoire OUELLET (ct Étienne Jeanneau, le 24 août 1716). Marie-Madeleine a eu 11 enfants de son second mariage et un de son troisième mariage; son troisième époux lui apporta aussi 16 enfants d'un mariage précédent et, après le décès de Grégoire, elle se retrouva ainsi à la tête d'une famille de 28 enfants. Elle est décédée le 14 juin 1749 et a été inhumée le lendemain à Rivière-Ouelle.
3. **Louis** : né le 19 mai 1676 et baptisé le 28 à Sainte-Famille, île d'Orléans. Il épouse à Rivière-Ouelle le 28 janvier 1697 Angélique BOUCHER, fille de Pierre BOUCHER dit PITOCHE et Marie-Anne SAINT-DENIS. Douze enfants naîtront de ce mariage. Devenu veuf en 1717, Louis épouse en secondes nocces le 9 janvier 1719 à Rivière-Ouelle Marguerite LEBEL, fille de Jean et Marie-Anne SOUCY, qui

lui donnera huit enfants. Louis est décédé le 28 février 1747 et a été inhumé le 1^{er} mars à Rivière-Ouelle.

4. **Pierre** : né le 8 décembre 1678 et baptisé le 18 à Sainte-Famille, île d'Orléans. Il épouse à Rivière-Ouelle le 7 janvier 1704 Marie-Thérèse BOUCHER, sœur d'Angélique. Pierre et Marie-Thérèse engendreront neuf enfants. Pierre est décédé le 26 février 1755 et a été inhumé le 27 à Montréal.
5. **Charles** : né le 24 et baptisé le 27 octobre 1680 à Saint-Jean, île d'Orléans et décédé après le recensement de 1681.
6. **Laurent** : né le 18 avril 1683 et baptisé le 20 à Saint-Jean, île d'Orléans. Il se marie le 7 janvier 1706 à Rivière-Ouelle à Geneviève BOUCHER, sœur d'Angélique et de Marie-Thérèse. Laurent et Geneviève auront 11 enfants. Laurent est décédé le 6 avril 1768 et a été inhumé le 8 à La Pocatière.
7. **Marie-Anne** : née le 22 octobre 1691 et baptisée le lendemain à Rivière-Ouelle; elle y décède le 4 novembre 1691 et est inhumée le lendemain.
8. **Jean-Bernard** : né le 5 et baptisé le 8 janvier 1694 à Rivière-Ouelle.

Mariages de descendants du couple CAMPION-DUBÉ : 4 de 1600 à 1699, 767 de 1700 à 1799, 252 de 1800 à 1899, 215 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beaugard).

Ces statistiques de Denis Beaugard ne constituent qu'un pâle reflet de la descendance de Mathurin et Marie. Le répertoire publié par l'Association des Dubé d'Amérique (ADA) en septembre 2006 (p. 65) comprend 20 737 mariages religieux, 448 mariages civils et 232 conjoints

de fait, sans compter les célibataires. Et le comité de généalogie de l'ADA possède dans ses dossiers un nombre considérable de mariages de Dubé qu'il a été impossible de rattacher à Mathurin et Marie, à cause d'un chaînon manquant.

RÉFÉRENCES

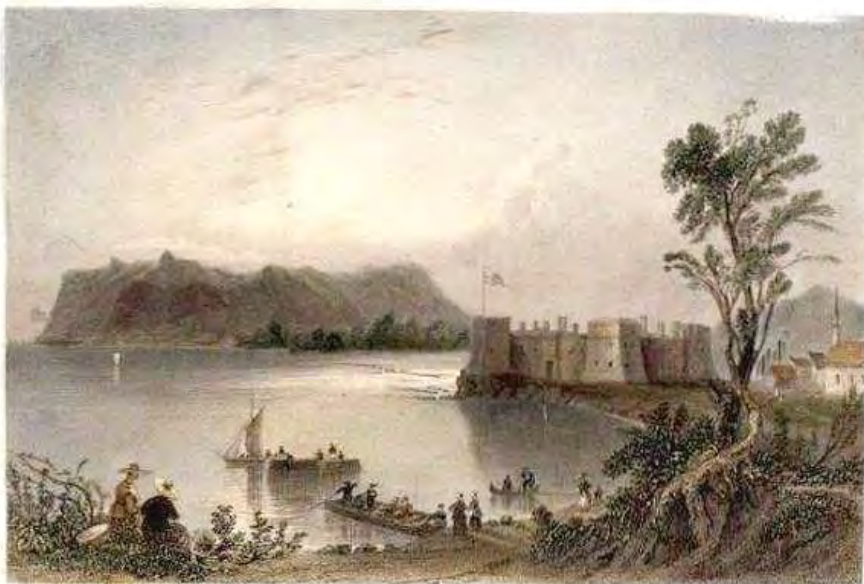
- Association des Dubé d'Amérique, *Les descendants de Mathurin Dubé et Marie Campion*, 2006, p. 3-47.
- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, cédérom.
- DUBÉ, Charles-Henri. « L'énigmatique Marie Campion et son illustre patronyme », *Le Bé*, n° 32, avril 2006, p. 18-21.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec...*, p. 364 et 818.
- LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVII^e siècle : Orphelines en France, pionnières au Canada*, Montréal, Leméac, 1992, p. 286.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

Marie LANGLOIS

Marie, fille de Thomas LANGLOIS et Marie NEUFVILLE, a été baptisée le 23 octobre 1642 à Saint-Jacques, ville de Dieppe, archevêché de Rouen, en Normandie (Seine-Maritime). Elle est arrivée en Nouvelle-France en 1667, apportant des biens estimés à 200 livres. Elle ne savait pas signer. Décédée entre le 1^{er} juillet 1687 et le 8 novembre 1688 à Chambly.

Marie épouse Jean POIRIER dit LAJEUNESSE, fils de Jean et Jeanne RIBAIRO (ou VIBRAYRE), habitant, le 18 mars 1668 à Montréal. Fait inusité, un contrat de mariage sera passé le 8 avril 1680, 12 ans après le mariage, devant le notaire Antoine Adhémar. Jean Poirier était né vers 1647 à Molières, évêché de Cahors, en Guyenne (arrondissement de Figeac, Lot). Il est arrivé en Nouvelle-France le 18 juin 1665 comme soldat de la compagnie de Chambly au régiment de Carignan-Salière. On le dit âgé de 34 ans au recensement de 1681 à Chambly et de 85 ans lors de son décès. Il ne savait pas signer. Il est très actif dans l'achat, la vente et la location de terres dans les seigneuries de Chambly et de Boucherville. Il a été inhumé le 18 février 1722 à Boucherville.

Leur ménage établi à Chambly comptait 10 enfants qui leur ont donné 40 petits-enfants :



Fort Chambly par J. T. Wilmore, vers 1810. Source : BAnQ P600S5PGC29.

1. **Daniel** : né vers 1669 (on lui donne 13 ans au recensement de 1681 et 26 ans en 1694), il épouse Catherine VIGER le 11 janvier 1694 à Boucherville. Ils auront 14 enfants. Il a été inhumé le 7 août 1732 à Boucherville.
2. **Françoise** : née à Chambly et baptisée le 7 mars 1672 à Boucherville. Elle épouse vers 1688 François VECAULT (VÉCOT). Ils auront deux enfants. Décédée et inhumée le 14 juillet 1691 à Québec.
3. **Guillaume** : né le 10 janvier 1674 à Chambly et baptisé le 23 à Boucherville.
4. **Jean** : né le 31 août 1676 et baptisé le 4 octobre à Sorel. Il s'engage pour l'Ouest le 10 juin 1702.
5. **Marie** : née vers 1678; on lui donne 2 ans au recensement de 1681.
6. **Philippe** : né vers 1680 (on lui donne 30 ans en 1710). Il épouse Marie-Marguerite VACHER dit LACERTE le 9 juin 1710 à Boucherville. Ils auront quatre enfants. Inhumé le 17 septembre 1717 à Chambly.
7. **Marguerite** : née le 31 mai 1681 à Chambly et baptisée le 10 juin à Contrecoeur.
8. **Marie** : née le 1^{er} juin 1683 à Chambly et baptisée le 10 juillet à Contrecoeur.
9. **Marie-Thérèse** : née vers 1687 (on lui donne 23 ans en 1710). Elle épouse Jean-Baptiste PAYET dit SAINT-AMOUR et MAROTTE le 6 janvier 1710 à Montréal. Ils auront dix enfants. Décédée le 30 mai 1760 et inhumée le lendemain à Montréal.
10. **Jeanne-Marie-Anne** : née vers 1687 (on lui donne 16 ans en 1713). Elle épouse René VANDET dit POITEVIN le 6 juin 1713 à Boucherville. Ils auront dix enfants. Elle est décédée le 22 novembre 1733 et a été inhumée le 23 à Terrebonne.

Du second mariage de Jean POIRIER dit LAJEUNESSE avec Catherine MOITIÉ le 22 novembre 1688, un enfant (anonyme) est né.

Mariages de descendants du couple LANGLOIS-POIRIER : 2 de 1600 à 1699, 161 de 1700 à 1799, 33 de 1800 à 1899 et 16 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beaugard).

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, cédérom.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec...*, p. 885, 930, 931, 1113, 1116.
- LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVII^e siècle : Orphelines en France, pionnières au Canada*, Montréal, Leméac, 1992, p. 332.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, t. 4, N à Z, p. 156-157.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

Madeleine AUVRAY

Madeleine AUVRAY était la fille d'Antoine et Marie LENORMAND, de la paroisse de Saint-Vivien, ville, arrondissement et archévêché de Rouen, en Normandie (Seine-Maritime). Elle serait née vers 1649 (selon son acte de sépulture) ou 1652 (selon le recensement de 1681). Orpheline de père, elle est arrivée en Nouvelle-France en 1671, apportant des biens estimés à 300 livres et un don du roi de 50 livres. Elle ne savait pas signer.

Après avoir passé le 10 octobre 1671 un contrat de mariage devant le notaire Romain Becquet, elle épouse à Québec, le 12 octobre 1671, Nicolas MATTE, fils de feu Charles et Barbe HARACHE, de Sainte-Geneviève-en-Bray, arrondissement de Dieppe, archévêché de Rouen, en Normandie (Seine-Maritime). Nicolas y a été baptisé le 8 décembre 1636. Il savait signer. Il est mentionné pour la première fois en Nouvelle-France en 1666. Au recensement de 1666, il est à Charlesbourg et lors du recensement de 1681, il se trouve à Neuville, où il est inhumé le 20 juillet 1704. Son épouse lui survécut une trentaine d'années; elle décéda à Neuville le 6 mai 1734 et y fut inhumée le lendemain.

Le ménage de Madeleine et Nicolas, établi à Neuville, comptait 11 enfants dont 9 se marièrent et lui donnèrent 81 petits-enfants :

1. **Léonard** : né le 18 novembre 1672 à Neuville, il est baptisé le 28 à Québec; il est décédé le 3 août 1698 à l'Hôtel-Dieu de Québec.
2. **Marie-Françoise** : née à Neuville, elle est baptisée le 29 janvier 1675 à Québec. Elle épouse François LAROCHE le 14 février 1695 à Neuville. Ils auront 12 enfants. Elle est décédée le 22 mars 1749 et a été inhumée le lendemain à Cap-Santé.
3. **Laurent** : né le 19 juin 1677 à Neuville, il est baptisé le 29 à Québec. Il épouse Marie-Françoise SYLVES-TRE dit CHAMPAGNE le 12 août 1702 à Neuville. Ils auront six enfants. Il est inhumé le 19 février 1712 à Cap-Santé.
4. **Marie-Jeanne** : née le 19 décembre 1679, elle est baptisée le lendemain à Neuville. Elle épouse Jacques BOURGOUIN dit BOURGUIGNON le 3 novembre 1695 à Neuville. Ils auront trois enfants. Elle est décédée et a été inhumée le 29 janvier 1703 à Saint-Antoine-de-Tilly.
5. **Nicolas** : né et baptisé le 22 septembre 1682 à Neuville. Il épouse Marie-Angélique COQUIN dit LATOURNELLE le 20 avril 1695 à Neuville. Ils auront 11 enfants. Nicolas est décédé le 22 mars 1760 à Neuville.
6. **Marie-Madeleine** : née le 9 février 1685 et baptisée le 11 à Neuville. Elle épouse Noël PELLETIER le 13 août 1703 à Neuville. Ils auront 12 enfants. Elle est

décédée le 14 novembre 1747 et a été inhumée le lendemain à Neuville.

7. **Marie-Anne** : née et baptisée le 18 mai 1687 à Neuville. Elle épouse Romain DUBUC le 7 octobre 1709 à Neuville. Ils auront deux enfants. Elle épouse en secondes noces Étienne MAGNAN le 27 février 1713 à Neuville. Ils auront huit enfants.
8. **Marie (Madeleine)** : née et baptisée le 3 novembre 1688 et inhumée le 10 à Neuville.
9. **Alexis** : né et baptisé le 14 février 1692 à Neuville. Il épouse Marie-Françoise CARPENTIER le 17 février 1721 à Cap-Santé. Ils auront 14 enfants.
10. **Marie-Louise** : née le 20 et baptisée le 21 juillet 1694 à Neuville. Elle épouse Jean-François CONSANTINEAU le 5 novembre 1714 à Neuville. Ils auront 11 enfants. Elle est décédée le 23 février 1734 et a été inhumée le lendemain à Saint-François-du-Lac.
11. **Marie-Angélique** : née et baptisée le 22 juin 1697 à Neuville. Elle épouse Isaac Joseph GARNIER (ou

GRENIER) le 3 octobre 1717 (ct notaire Jacques de Horné de LaNeuville, à Sainte-Croix de Lotbinière). Elle est décédée en février 1775 et a été inhumée le 4 avril 1775 à Saint-Antoine-de-Tilly. Ce couple aura deux enfants.

Mariages de descendants du couple AUVRAY-MATTE :
2 de 1600 à 1699, 430 de 1700 à 1799, 40 de 1800 à 1899 et 21 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, cédérom.
- Fichier Origine n° 242833.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec...*, p. 153, 268, 372, 467, 656, 751, 789, 790 et 890.
- LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVII^e siècle - Orphelines en France, pionnières au Canada*, Montréal, Leméac, 1992, p. 273.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

RASSEMBLEMENT DES DUBÉ D'AMÉRIQUE



L'Association des Dubé tiendra son rassemblement annuel le 2 octobre 2010 dans les locaux du Best Western Hôtel Universel à Drummondville. Ce sera une 15^e édition à laquelle les membres de l'ADA, mais aussi d'autres Dubé et leurs amis sont conviés.

Il y aura tenue d'un kiosque de généalogie dans l'après-midi ouvert au grand public. L'assemblée générale est prévue à 16 h 30 et elle sera suivie d'un cocktail et d'un repas traditionnel vers 18 h 30.

Pour plus de détails, consultez le site www.association-dube.org

NOUVEAUX MEMBRES du 13 avril au 19 juillet 2010

6503	CHATEL	Daniel	Lanoraie	6516	RICHARD	Suzanne	Québec
6504	HARRISSON	Nelson	Matane	6517	ROY	Éva	Québec
6505	BERGERON	Benoit	Québec	6518	TURGEON	Francine	Québec
6506	DORRIS	Raymond	Québec	6520	FALARDEAU	François	Repentigny
6507	BÉDARD	Céline	Québec	6521	PAYETTE	Yvon	Montréal
6508	CANTIN	Jean-Pierre	Boischatel	6522	DUCHARME	Mariette	Belœil
6509	DESPRÉS	Jacques	Laval	6523	JANVIER	Gaétan	Contrecoeur
6510	PELLETIER	Mélanie	Québec	6525	LAFONTAINE	Louise	Québec
6511	PERREAULT	André-Clément	Québec	6526	PARÉ	Linda	Québec
6512	ASSELIN	Christiane	Lévis	6527	BEAUCHAMP	Lyne	Québec
6513	PAQUET	Mathieu	Lévis				

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010-2011

Président André G. Bélanger (5136)
Vice-président Guy Parent (1255)
Secrétaire Louis Richer (4140)
Trésorière Pierrette Savard (2800)

Administrateurs Gaby Carrier (3100)
Yves Dupont (2612)
Yvon Lacroix (4823)
André Normand (3076)
Poste vacant

Conseiller juridique
M^e Serge Bouchard

COMITÉS

Bibliothèque
Mariette Parent (3914) (Direction)

Conférences
Louis Richer (4140) (Direction) C. A.

Entraide généalogique
André G. Dionne (3208)

Formation
Yves Dupont (2612) (Direction) C. A.

Informatique
Yvon Lacroix (4823) (Direction) C. A.

Internet
Françoise Dorais (4412)

Publications
Gaby Carrier (3100) C.A.
Roland Grenier (1061) (Direction)
Roger Parent (3675) (Expédition)

Relationniste
Nicole Robitaille (4199)

Revue L'Ancêtre
Diane Gaudet (4868) (Coordination)
Jacques Olivier (4046) (Direction et rédaction)

Services à la clientèle
André G. Bélanger (5136) (Direction) C. A.

Service de recherche
Louis Richer (4140) (Direction) C. A.

Site web
Guy Parent (1255) C. A.

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

André G. Bélanger (5136)

TABLE DE CONCERTATION

La SGQ participe depuis l'automne dernier à la table de concertation des 14 organismes de la Ville de Québec orientés vers la mise en valeur de l'histoire patrimoniale et de la généalogie. Le plan de travail pour l'année en cours porte sur les sujets suivants :

1. Statut des organismes au sein de la Ville de Québec;
2. Maintien du nombre de membres et diversification de ceux-ci;
3. Promotion des organismes pour faire connaître les activités auprès de diverses clientèles (nouveaux moyens, approche ciblée de clientèles);
4. Colloque ou journée de conférences pour les sociétés d'histoire;
5. Programmation commune de quelques activités entre les organismes pour favoriser le réseautage.

Sont aussi traitées les activités de commémoration, la sauvegarde du pont de Québec et la *Loi sur les biens culturels*.

5 À 7 DES BÉNÉVOLES

Au début de juin, le conseil d'administration invitait les 126 bénévoles à participer à un 5 à 7 en guise de remerciement pour le travail accompli au cours de l'année. Les personnes présentes ont profité de l'occasion pour échanger et partager différentes expériences et anecdotes qui sont devenues de plus en plus inspirantes à mesure que l'heure avançait. Dans cette atmosphère festive, quelques prix de présence ont fait le bonheur des gagnants.

Nous avons aussi célébré les lauréats du prix Renaud-Brochu et de la médaille de reconnaissance.



Monique Lavoie et Gisèle Vézina.
Photo : André G. Bélanger.

PRIX RENAUD-BROCHU

Ce prix est accordé au bénévole pour l'ensemble de son travail non rétribué. Des bénévoles de la SGQ ont proposé des candidatures; le conseil d'administration a délibéré et recommandé son choix à la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG).



Roger Parent, Albert Cyr, président de la FQSG, et Gisèle Parent. Photo : André G. Bélanger.

Lors du congrès de la FQSG tenu à Drummondville en juin dernier, le président de la FQSG, Albert Cyr, remettait le prix Renaud-Brochu à Gisèle et Roger Parent.

Gisèle et Roger Parent forment un couple dans la vie. Ces deux bénévoles œuvrent depuis longtemps dans plusieurs comités, notamment ceux des publications, du service à la clientèle et de la bibliothèque. De plus, Roger est responsable de la gestion des ventes de matériel et de

l'expédition. Toujours disponibles, ils ne comptent pas les heures pour combler les besoins de la SGQ. Certaines tâches sont même effectuées à leur résidence. Affables, travailleurs dans l'ombre, ils méritent toute notre admiration et nous les félicitons pour l'obtention du prix Renaud-Brochu.

MÉDAILLE DE RECONNAISSANCE

La médaille de reconnaissance est décernée au bénévole qui s'est illustré par des réalisations particulières favorisant l'avancement de son organisme et le bien-être des membres.



Alain Gariépy et Albert Cyr, président de la FQSG.
Photo : André G. Bélanger.

Au banquet de clôture du congrès de la FQSG, le président Albert Cyr remettait à Alain Gariépy cette précieuse médaille de reconnaissance, sur recommandation de la Société de généalogie de Québec.

Dès son adhésion à la SGQ en 1998, Alain devenait bénévole engagé dans les affaires de la SGQ. Il fut membre du conseil d'administration. Il œuvre auprès des chercheurs et les aide à trouver des données personnalisées. Il contribue de façon significative à la chronique *Service d'entraide* publiée dans la revue

L'Ancêtre. À chaque numéro, il se fait un devoir de recevoir les questions des membres, de trouver les réponses et de les publier. On pourrait le qualifier de chercheur infatigable, ce qui lui a permis de réaliser de nombreuses roues de paon (éventails d'ascendance), une trentaine tout au moins. De plus, grâce à ses nombreux contacts, il a su mettre en évidence des personnages VIP, par la publication de leur ascendance, les invitant ainsi à contribuer financièrement aux destinées de la SGQ. Peu avare de ses connaissances, il donne de la formation et des conférences qui permettent aux membres de s'initier aux recherches généalogiques ou encore de rendre leurs recherches plus efficaces. Il participe à l'encadrement de visiteurs, souvent sur appel. Enfin, il assure une présence à l'accueil, particulièrement le dimanche où le bénévolat est plutôt difficile.

Un homme polyvalent qui a son franc-parler et qui est apprécié des généalogistes.

BQACG

Le Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie a vu le jour en 1991. Sous la responsabilité de la FQSG, le groupe d'intervention avait le mandat de reconnaître les compétences des généalogistes et d'émettre une distinction au demandeur. On accordait les mentions de généalogiste de filiation agréé (GFA), de généalogiste recherchiste agréé (GRA) et de maître généalogiste agréé (MGA).

Depuis quelques années, certaines difficultés d'application sont apparues. Devant ce constat, la FQSG a dû demander vers 2006 que l'on fasse une révision du modèle d'inter-

vention. Deux groupes de travail se sont succédé pour finalement déposer à l'assemblée générale de juin dernier un nouveau processus d'accréditation qui fut adopté par résolution.

Les principales modifications portent sur un allègement administratif, l'identification des compétences, des objectifs et des normes requises pour obtenir ces distinctions ainsi que la mise en valeur d'un examen de contrôle et d'un portfolio.

HOMMAGE À M. MARCEL FOURNIER

Le 10 juin 2010, M. Marcel Fournier, historien, généalogiste émérite, membre de l'Académie internationale de généalogie, conférencier et auteur, a été nommé officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. M^{me} Hélène Le Gal, consule générale de France à Québec, au nom du ministre de la Culture et de la Communication de la République française, M^{me} Christine Albanel, lui a remis les insignes lors d'une cérémonie qui s'est tenue à l'hôtel de ville de Longueuil.

L'Ordre des Arts et des Lettres a été institué en 1957 par le président de la République française pour honorer les personnes qui se sont illustrées par leur création dans le domaine artistique ou littéraire, ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement de la culture en France et dans le monde. L'Ordre tire son prestige de deux éléments essentiels : la qualité de ses membres et son contingent annuel extrêmement réduit.

M. Marcel Fournier fait donc partie des 140 officiers qui ont été admis dans l'Ordre à travers le monde en 2009. Il est le seul historien canadien à recevoir cette haute distinction. Il rejoint ainsi un groupe très restreint d'une vingtaine de Canadiens qui ont été reçus officiers de l'Ordre des Arts et des Lettres de France depuis 1990. L'ambassadeur de France au



M^{me} Hélène Le Gal consule générale de France et M. Marcel Fournier.
Photo : André G. Bélanger.

Canada, M. François Delattre, rappelle qu'en décernant cette distinction à Marcel Fournier, le gouvernement français a tenu à saluer votre remarquable contribution aux recherches généalogiques et à l'accessibilité des ressources généalogiques impliquant des familles françaises et canadiennes. Votre travail a permis de renforcer les liens entre nos deux pays et l'amitié franco-québécoise.

En attribuant cette distinction honorifique à Marcel Fournier, le ministère de la Culture et de la Communication de la République française reconnaît son implication dans les domaines de l'histoire et de la généalogie depuis 30 ans, tant au Québec qu'en France. La Société de généalogie de Québec tient à féliciter M. Fournier pour cette distinction hautement méritée. L'adresse ci-dessous mène à l'article paru dans un journal de Longueuil.

www.rivesudexpress.ca/Societe/2010-06-19/article-1369413/Marcel-Fournier-recoit-le-grade-d%26rsquo%3BOfficier-des-Arts-et-des-Lettres-de-la-Republique-francaise/1



GUY SAINT-PIERRE, L'HOMME AUX QUATRE CARRIÈRES : INGÉNIEUR, MILITAIRE, POLITICIEN, HOMME D'AFFAIRES

Alain Gariépy (4109)

Guy Saint-Pierre est né à Windsor Mills (aujourd'hui Windsor) en Estrie, le 3 août 1934. Il est le fils d'Armand Saint-Pierre et Alice Perra. Son père, arpenteur-géomètre, exerce sa profession à Victoriaville. Sa mère était une Franco-Américaine de quatrième génération, native de Taunton, Massachusetts, USA.

Après ses études primaires et secondaires à Victoriaville, Guy Saint-Pierre entreprend des études en génie civil à l'Université Laval de Québec. C'est alors qu'il adhère à un programme de l'armée (PFOR)¹. Muni d'un baccalauréat en génie civil, il reçoit la prestigieuse bourse Athlone. Cela lui permet de poursuivre ses études à Londres, où il obtient une maîtrise ès sciences de l'Université de Londres en 1959, ainsi qu'un diplôme de l'Imperial College of Science and Technology. Le 4 mai 1957, il épouse Francine Garneau, fille du notaire Marcel Garneau et Françoise Champoux, d'Arthabaska. Les jeunes époux seront les heureux parents de trois enfants : Marc, Guylaine et Nathalie.

De retour au pays, il complète son affectation dans les Forces canadiennes comme officier du Corps royal du génie à Gagetown au Nouveau-Brunswick, puis à Québec et à Chilliwack, en Colombie-Britannique.

Il quitte l'armée en 1964. On lui confie alors le poste de registraire de la Corporation des ingénieurs du Québec. En 1967, la firme-conseil d'ingénierie Acres l'invite à réaliser avec elle l'aménagement des chutes Churchill au Labrador. Il participe également à un projet d'aménagement de La Grande Rivière, à la Baie James. Qualité de travail et personnalité le conduisent au poste de vice-président de la firme.

Le 29 avril 1970, il est élu député de Verchères. Robert Bourassa le nomme aussitôt ministre de l'Éducation. En février 1972, il est muté au poste de ministre de l'Industrie et du Commerce, jusqu'en novembre 1976. Il convainc le premier ministre d'entreprendre la réalisation des aménagements de la Baie James. On dira de lui qu'il fut un des ministres provinciaux parmi les plus influents au pays.

Ses électeurs mettent fin à sa carrière politique en 1976. Désirant accomplir davantage à titre de Québécois dans l'ensemble corporatif canadien, il accepte le poste

d'adjoint au président de la compagnie John Labatt. Ce dernier dira de lui que sa volonté de trouver une solution à un problème l'avait incité à le recruter. L'année suivante, Guy Saint-Pierre est nommé président et chef des opérations de Minoteries Ogilvie, filiale du conglomerat John Labatt à Montréal.

Après une décennie à la tête d'Ogilvie, une occasion se présente. En janvier 1989, on lui offre le poste de président et de chef de la direction de la firme d'ingénierie SNC. Sa présence à la gestion permet à l'entreprise de renouer avec la profitabilité, en ayant accès aux plus grands marchés internationaux.

La firme Lavalin, concurrente de SNC, éprouve de sérieuses difficultés financières. Il décide avec son équipe d'en faire l'acquisition en août 1991. Il devient président et chef de la direction de la nouvelle entreprise SNC-Lavalin. Il en fera l'une des cinq plus importantes firmes d'ingénierie au monde. La nouvelle entreprise sera profitable dès la première année d'exploitation. Il réussit avec succès à relever ce qui fut le plus grand défi de sa carrière.

Parallèlement, il siège au conseil d'administration de plusieurs entreprises canadiennes telles Alcan, Stelco, General Motors, BCE, Suncor, Banque Royale du Canada. De 2001 à 2004, il sera le premier francophone à accéder au poste de président du conseil d'administration de la Banque Royale du Canada.

En 1994, il remporte le prix de Président et chef de direction de l'année au Canada. Il sera président du conseil canadien des chefs d'entreprise. Cette même année, le journal *La Presse* lui confère le titre de Personnalité de l'année au « Gala Excellence », télévisé par Radio-Canada. En 2001, il est élu membre du *Canadian Business Hall of Fame*.

Il est compagnon de l'Ordre du Canada et Grand Officier de l'Ordre national du Québec. Il a reçu la médaille *Gloire de l'Escolle* des Anciens de Laval. Ses nombreuses réalisations lui ont permis d'obtenir plusieurs doctorats honorifiques d'universités canadiennes : Laval, Concordia, Ottawa, Sherbrooke, École des Hautes Études Commerciales de Montréal et Collège militaire royal de Saint-Jean.

Quel honneur de vous présenter ce grand homme qui a si bien réussi dans ses quatre carrières!

¹ Entraînement des élèves officiers de l'armée canadienne. (Programme de formation officier – régulière)



ASCENDANCE PATERNELLE DE GUY SAINT-PIERRE

Première génération

Pierre Gros dit St-Pierre et Françoise Foisy dit Lafrenière

Soldat du régiment de Guyenne, compagnie de Montagny
(fils de Jean-Claude Gros et Jeanne Contardeau, de Roulans, Franche-Comté)
(fille de François Foisy et Marie Élisabeth Végiard, de Verchères)
Saint-François-Xavier de Verchères, le 2 février 1761

Deuxième génération

Jean Baptiste Gros dit St-Pierre et Angélique Savignac

(fille de François Savignac et Angélique Guillet)
Saint-François-Xavier de Verchères, le 16 janvier 1792

Troisième génération

Jean Baptiste Gros dit St-Pierre, laboureur, et **Marie Anne Willcott**, mineure

Les époux et leurs parents résident à l'île Bouchard.
(fille de Salomon Willcott et Marie Cimon)
Saint-Sulpice, le 24 janvier 1820

Quatrième génération

Jean Baptiste Legros dit St-Pierre, forgeron, et **Lucie McIntyre**, mineure

(fille de Toussaint McIntyre, cultivateur, et Lucie Foisy)
Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe, le 26 avril 1858

Cinquième génération

Wilfrid St-Pierre, hôtelier, et **Virginie Dupuis**

(fille de Ludger Dupuis et Malvina Lavigne)
Sainte-Anne-de-Stukely, le 23 janvier 1893

Sixième génération

Armand Saint-Pierre, arpenteur-géomètre, et **Alice Perra**

(fille de Pacifique Perra et Henriette Ménard)
Saint-Jacques de Taunton, Massachusetts, le 17 octobre 1933

Septième génération

Guy Saint-Pierre, ingénieur professionnel, et **Francine Garneau**

(fille de Marcel Garneau, notaire, et Françoise Champoux)
Saint-Christophe d'Arthabaska, le 4 mai 1957



L'ATTESTATION DE COMPÉTENCE EN GÉNÉALOGIE

André G. Bélanger (5136)

Ses recherches généalogiques ont débuté aux *Archives nationales de Québec* avant qu'il ne devienne membre de la *Société de généalogie de Québec* en 2002. Diplômé de l'Université Laval en génie chimique, il travaille pour la compagnie Canadian Industries Limited (CIL) dans la fabrication d'explosifs miniers et militaires. Il obtient deux certificats universitaires, dont l'un en pédagogie, et il joint le milieu de l'enseignement collégial. Il publie un manuel scolaire et un didacticiel qui lui valent le prix d'encouragement du ministre de l'Éducation pour la qualité pédagogique de son œuvre. Il devient directeur de la Formation continue et dirige le développement d'une quinzaine de programmes de formation pour la qualification de la main-d'œuvre québécoise. Il est retraité depuis 2003.

Résumé

La *Classification nationale des professions* ne reconnaît pas la fonction de généalogiste. Il n'existe pas non plus au Québec d'école conduisant au diplôme de généalogiste. Quand on regarde le travail exercé par le généalogiste, il s'apparente à celui de l'archiviste. Le texte suivant tentera d'expliquer le nouveau modèle de reconnaissance du généalogiste par les pairs. Nous verrons quels sont les critères de compétence du généalogiste de filiation agréé (GFA), du généalogiste chercheur agréé (GRA) et du maître généalogiste agréé (MGA). L'emploi du masculin a pour but d'alléger le texte.

ÉVOLUTION

La préoccupation des généalogistes de reconnaître les compétences de leurs pairs a fait son apparition formelle en 1976¹. Après plusieurs essais avec différents groupes de travail, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) décida le 20 avril 1991 de créer le Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG). Son mandat était clair, soit de déterminer et de reconnaître les compétences des généalogistes pour effectuer des recherches en généalogie. Le BQACG a mis en application un modèle de gestion rigoureux qui a pu satisfaire bon nombre de généalogistes. Depuis la création du BQACG, on compte 26 généalogistes de filiation agréés (GFA), 20 généalogistes chercheurs agréés (GRA) et 15 maîtres généalogistes agréés (MGA)².

Pourquoi vouloir obtenir cette reconnaissance? Par la reconnaissance, on vise à confirmer une certaine notoriété aux généalogistes, à les distinguer du généalogiste amateur et à développer le caractère professionnel de la pratique généalogique. Mener une recherche dans un répertoire de baptêmes, mariages et sépultures (BMS) ne fait pas du chercheur un généalogiste éprouvé. La reconnaissance des compétences acquises par le généalogiste agréé fait de lui une personne ressource fiable et capable de livrer des informations justes et crédibles. Le public peut faire appel avec confiance

aux généalogistes agréés pour effectuer des recherches de filiation ou d'histoires de famille.

La situation s'est détériorée au cours des dernières années avec le constat qu'il y avait de moins en moins d'attestations. Pourtant, tous reconnaissent le bien-fondé d'avoir un mécanisme d'attribution des attestations de compétence. La FQSG a dû procéder à des analyses pour chercher les causes et trouver les solutions. On a fait les constats suivants³ :

- difficulté à recruter des juges;
- faible reconnaissance des attestations;
- lourdeur administrative;
- non-engagement des sociétés de généalogie;
- renouvellement des attestations au terme de cinq ans;
- frais inhérents aux attestations;
- charge financière pour la Fédération.

Il n'en fallait pas plus à cette dernière pour mandater un groupe de travail pour produire un modèle d'intervention pouvant satisfaire l'ensemble des sociétés de généalogie. Un premier travail a été déposé en octobre 2008 : une réforme basée sur un processus continu de formation, la réussite d'un examen et un cumul de points pour pouvoir obtenir l'attestation de compétence. Ce modèle n'a pas été retenu pour différentes raisons : les sociétés de généalogie devaient tenir un registre détaillé du cheminement des membres et le remettre au BQACG; il y avait désaccord sur la grille d'attribution des points; et l'évaluation de la majeure

¹ Document d'archives de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG), *Le bureau québécois d'attestation de compétence*, 27 août 1994.

² Site web de la FQSG, www.federationgenealogie.qc.ca

³ Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie, texte approuvé à l'assemblée générale de la FQSG le 30 mai 2010.

partie du dossier, reposait sur les sociétés de généalogie. Au moment du dépôt du rapport, le bureau de direction de la FQSG changeait d'administrateurs en fin de mandat des gestionnaires. Le nouveau Conseil d'administration, devant l'impasse, a dû faire un appel de candidatures pour former un autre groupe de travail. Neuf personnes de diverses compétences ont été retenues : cinq présidents de sociétés de généalogie, deux généalogistes émérites, une MGA, une GRA. On a aussi retenu une juge, deux formatrices et trois pédagogues de carrière dont l'auteur de ces lignes. Le groupe a présenté une première ébauche au conseil de généalogie de la FQSG en octobre 2009, pour consultation. Fort de l'appui des représentants des sociétés de généalogie, le groupe de travail a pu poursuivre sa démarche pour étoffer sa proposition. La FQSG déposait à son assemblée générale du 30 mai 2010 le nouveau modèle, et son adoption fut confirmée par résolution.

NOUVEAU MODÈLE

Quelles sont les particularités du nouveau modèle? Mentionnons en premier lieu que les aspects administratifs ont été modifiés dans le but d'alléger la démarche opérationnelle. Il sera moins compliqué et moins fastidieux de présenter une demande d'attestation. De plus, le BQACG doit fournir aux sociétés de généalogie les outils nécessaires pour encadrer le demandeur et l'aider dans sa démarche. En second lieu, la mise en place de l'approche par compétences, un modèle pédagogique tiré du milieu éducationnel⁴, a été mis à profit. Une compétence se définit comme la capacité de réaliser ou de faire une tâche conformément aux exigences d'une situation de travail. C'est aussi un ensemble de savoirs (connaissances), de savoir-faire (habiletés) et de savoir-être (attitudes). Une compétence repose sur des objectifs et des standards. Elle s'acquiert par la réussite d'activités d'apprentissage ou par l'autoapprentissage des connaissances et des acquis expérimentiels.

Le demandeur d'une attestation de compétence devra faire la preuve qu'il possède les compétences qui la caractérisent. Il devra réussir un examen de contrôle et présenter un portfolio pour compléter sa preuve.

GÉNÉALOGISTE DE FILIATION (GFA)

Prenons comme exemple l'attestation de compétence du généalogiste de filiation (GFA). Cette attestation

comprend cinq compétences caractérisées par les objectifs et les standards⁵ suivants :

Compétence 1 :

Être capable d'identifier les outils de recherche.

Objectif : Dresser une liste d'outils de recherche avec un support imprimé, informatisé, sur Internet, microfilmé, et les caractériser.

Standards : Les répertoires BMS, les dictionnaires généalogiques, tels le *Jetté*, les *Drouin*, le *Tanguay*, les minutiers, les inventaires après décès, les journaux, les monographies familiales et paroissiales sont des sources pour les chercheurs.

Les sources informatisées sont des fichiers informatiques présentant des données généalogiques, tels le *Drouin numérisé*, les formules de mariages numérisées, les fichiers réalisés par les sociétés de généalogie.

Les sources sur les sites Internet sont des bases de données ou des fichiers généalogiques tels le PRDH, Ancestry.com, Ancestry.ca, FamilySearch.com, BMS2000; ou des sources comme BAnQ, BAC, FQSG, les recensements, la banque *Parchemin*, la banque *NÉ-CRO*, le fichier *Origine*.

Pour plus de détails, voir le document de référence adopté par la FQSG.

Compétence 2 :

Être capable d'exploiter les outils de recherche.

Objectif : Trouver des informations généalogiques à partir des outils de recherche énumérés dans Compétence 1.

Standards : Utiliser une grande variété d'outils de recherche. Connaître les paramètres, les contenus et leurs limites.

Compétence 3 :

Être capable de traiter les données d'une filiation.

Objectif : Bâtir un tableau d'ascendance.

Standards : Utiliser les instruments concernant les surnoms et les changements de patronymes. Placer les données selon un système de numérotation, notamment le système Stradonitz pour l'ascendance, Abboville pour une descendance. Caractériser les éléments du tableau d'ascendance ou roue de paon.

À déposer dans le portfolio : un tableau d'ascendance sous la forme d'un éventail comprenant dix générations avec les informations essentielles (noms et prénoms des époux, noms et prénoms des parents du conjoint, date et lieu du mariage). La personne qui de-

⁴ Raymond BOULANGER, *Les études préuniversitaires et l'approche par compétence au Québec*, ministère de l'Éducation, Seminario/Taller CRUCH-MECESUP Renovación Curricular Termas El Corazón 19 de enero de 2004.

⁵ Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie, *op. cit.*

mande l'attestation prend le numéro 1 (Stradonitz) de l'éventail, sinon quelqu'un de la même génération.

Compétence 4 :

Être capable de retrouver les actes authentifiés des mariages.

Objectif : Présenter les actes authentifiés des mariages.

Standards : Décrire la vérification des données qui s'effectue avec des sources crédibles comme les registres de l'état civil et religieux et les contrats de mariage.

À déposer dans le portfolio : les actes qui authentifient les mariages d'une lignée ascendante, minimum huit générations.

Compétence 5 (transversale) :

Être capable d'écrire dans la langue utilisée.

Objectif : Présenter des documents en respectant les règles et la structure de la langue utilisée.

Standards : Appliquer les règles et la grammaire de la langue utilisée.

Nous sommes dans le domaine de la science généalogique, une façon de porter un regard critique sur les réalités à partir d'observations du passé. Le travail du généalogiste doit être rigoureux tout en s'appuyant sur des procédures qui, elles, reposent sur les capacités du chercheur. Il recherche des filiations, reconstitue l'histoire des individus, des familles ou celle de certains groupes.

Les objectifs sont des actions concrètes et mesurables que le généalogiste doit réaliser. Pour y arriver, on suggère des standards qui sont un ensemble d'éléments minimaux de connaissances ou d'habiletés susceptibles de guider l'apprenant tout comme le formateur vers la compétence à acquérir. Dans le processus d'attribution de l'attestation, ce sont les compétences qui sont mesurées. La force de ce modèle pédagogique repose, entre autres, sur la pluralité des sources d'apprentissage. Ainsi, les sociétés de généalogie ont la liberté d'organiser le nombre de cours ou d'ateliers qu'elles désirent pour amener leurs membres au niveau souhaité. Il ne sera plus opportun d'entendre dire que la formation donnée par une société de généalogie est meilleure que celle donnée par une autre. L'important est de s'assurer que l'apprenant puisse atteindre les compétences visées, peu importe le nombre d'heures qu'il veut bien y consacrer.

L'autodidacte aura aussi l'occasion de faire reconnaître ses acquis en présentant une demande d'attestation et il suivra le même processus de qualification.

Pour le généalogiste chercheur agréé, huit compétences sont requises pour pouvoir se qualifier alors que quatre compétences sont nécessaires pour obtenir

celle de maître généalogiste agréé. Toutefois, le MGA doit posséder toutes les compétences exigées pour le GFA et le GRA. Nul doute que ce cumul de compétences fait de lui un généalogiste aguerri. Le lecteur est invité à s'informer auprès d'une société de généalogie ou de la FQSG pour connaître tous les détails du processus d'accréditation.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE)

Pourquoi n'existe-t-il pas de diplôme de généalogiste? D'abord, la *Classification nationale des professions* (CNP)⁶ ne reconnaît pas la fonction de généalogiste. Ce code constitue un cadre normalisé qui permet de structurer le monde du travail au Canada, en décrivant les professions qui se trouvent sur le marché du travail. Il est alors difficile pour un établissement d'enseignement supérieur de produire un programme de qualification pour une fonction qui n'est pas reconnue. De plus, les bailleurs de fonds ne pourraient financer une telle avenue sans garanties.

La voie royale serait un baccalauréat en ligne directe sinon un certificat ou une attestation d'études collégiales, exclusifs à la généalogie. Pour convaincre les instances décisionnelles de ces maisons d'enseignement, la commission des études devrait avoir en main un dossier comprenant l'analyse des besoins (vision macroscopique), l'analyse de la situation de travail (l'employabilité, temps complet, temps partiel, le salaire, les employeurs potentiels avec engagements), l'analyse de la fonction (les tâches détaillées), un *corpus* de qualification (les compétences, les activités d'apprentissage, les stages), le profil des apprenants, les coûts de mise en œuvre et les coûts d'administration. À mon avis, nous sommes dans le domaine du rêve.

Comme le travail de généalogiste s'apparente à celui de l'archiviste⁷, il serait par ailleurs possible de

⁶ Ressources humaines et Développement des compétences Canada, www.rhdcc.gc.ca

⁷ *Ibid.*, les archivistes exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes, code CNP 5113 :

- concevoir des programmes de gestion, de diffusion et de conservation des archives, peu importe leur support (documents, photographies, cartes, matériel audio-visuel, manuscrits, etc.);
- planifier la gestion informatisée des archives et la gestion des archives électroniques;
- évaluer et acquérir des archives afin de constituer et de développer une collection de fonds d'archives pour la recherche;
- établir l'authenticité des documents et dossiers et faire des recherches afin de déterminer l'origine et la valeur des archives;
- organiser les archives définitives et établir des systèmes de classification et de repérage afin d'en faciliter l'accès;
- assister les chercheurs dans leur démarche de travail.

créer un *microprogramme* de perfectionnement (trois à cinq cours), à partir des programmes en sciences historiques et en études patrimoniales offerts notamment par le Département d'histoire de l'Université Laval⁸. Le préalable serait le diplôme d'études collégiales ou l'équivalent. Les activités de formation pourraient se donner en ligne, ce qui permettrait à plusieurs adeptes de la généalogie d'acquérir des compétences de niveau universitaire, peu importe leur lieu de résidence.

Il faut oublier la reconnaissance des ateliers suivis dans les sociétés de généalogie par les établissements d'enseignement supérieur parce que, notamment, il n'y a pas d'évaluation pour confirmer l'acquisition des connaissances. Nous chevauchons à certains égards les notions de formation et d'information. La formation donnée dans les sociétés de généalogie est sur une base participative. À défaut d'évaluation par des examens, des tests ou des contrôles, elle sera qualifiée de *formation* quand l'apprenant pourra réinvestir les acquis de la formation, en démontrant de façon pratique la réalisation de tâches exigées par la fonction de travail. Autrement, elle sera du domaine de l'*information*. D'où l'importance de l'évaluation dans un processus de formation et de qualification.

Vers 1982, le premier projet d'attestation des compétences fut soumis à l'Office des professions du Québec, mais demeura sans suite⁹. Quand on regarde la liste des ordres professionnels¹⁰, on constate que les conditions d'admissibilité à la profession pour tous sont du niveau de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire collégial ou universitaire.

AILLEURS

Que ce soit aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en France ou ailleurs dans le monde, le diplôme formel n'est pas courant¹¹. Ce sont les associations de généalogistes qui s'occupent de la formation et de l'accréditation des

compétences. Certaines vont reconnaître de deux à quatre niveaux d'attestation. Le dénominateur commun pour toutes ces organisations est d'établir des standards et un code d'éthique pour la pratique des recherches généalogiques. En Ontario, la National Institute for Genealogical Studies¹² a conclu une entente avec l'éducation permanente du St. Michael College de l'Université de Toronto pour offrir des cours en ligne. Certains, avec évaluation, conduiront vers un certificat de pratique spécifique.



CONCLUSION

Le nouveau modèle pour la délivrance des attestations de compétence repose sur des bases solides mais perfectibles. Il appartiendra aux formateurs de tenir des évaluations formatives dans leurs cours afin de conférer une certaine crédibilité à l'acquisition des connaissances. L'apprenant devra mettre en pratique ses acquis de formation s'il désire faire reconnaître ses compétences. On admettra que le BQACG a tous les attributs nécessaires pour évaluer les compétences et émettre l'attestation correspondante. La course pour obtenir une diplomation formelle d'un établissement reconnu est souhaitable mais elle ne constitue pas un enjeu essentiel. À cet égard, la création d'une association de généalogistes pourrait devenir un atout déterminant.

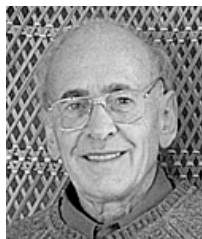
⁸ Martine CARDIN, BA, MA, PhD, directrice de l'archivistique, Département d'histoire, Université Laval, avril 2010.

⁹ Document d'archives, *op.cit.*

¹⁰ Gouvernement du Québec, Éditeur officiel, L.R.Q., chapitre C-26, *Code des professions*.

¹¹ <http://genealogypro.com/articles/organizations.html>

¹² *An Overview of Professional Genealogy Organizations and Associations.*



L'ANCÊTRE JACQUES VEZINAT (1610-1687)

Gérard Vézina

Détenteur d'un baccalauréat es arts et lettres et en philosophie de l'Université d'Ottawa, il travaille dans la fonction publique du Québec jusqu'en 1996. Son intérêt principal est l'histoire et, plus particulièrement, celle de ses ancêtres. Ses recherches l'amènent à publier, entre 2001 et 2007, des ouvrages se rapportant aux trois siècles d'histoire des Vézina. Il est membre fondateur de l'Association des Vézina d'Amérique, créée en 2008.

Résumé

L'auteur retrace ici quelques épisodes marquants de la vie de son ancêtre : sa traversée en 1659 sur un vaisseau, le *Saint-André*, infesté par la peste; son arrivée à Québec dans un climat de menace iroquoise; l'acquisition d'une terre sur la côte de Beauré; l'exercice de son métier de tonnelier. L'article se termine par un tableau des diverses étapes de transmission de la terre ancestrale entre 1660 et 1934.

Ce texte provient du document de l'auteur *Essai biographique sur L'Ancêtre Jacques Vezinat (1610-1687)*, 2^e édition, 2008, 115 pages. Il a été d'abord publié dans *L'Héritage*, n^{os} 1 et 2, été et automne 2008, le bulletin de l'Association des Vézina d'Amérique.

Jacques Vezinat écrivait son nom avec un « t ». Pendant plus d'un siècle, on retrouve aussi : Vesina, Vesinas, Vézina, etc., puis l'écriture s'est stabilisée à Vézina. *L'astérisque renvoie au glossaire à la fin de l'article.

Jacques Vezinat serait né dans la commune de Puyravault, département de la Charente-Maritime, située non loin de la ville portuaire de La Rochelle. Selon les recensements réalisés dans la colonie en 1667 et 1681, on déduit que Jacques est né vers 1610 et Marie Boisdon, son épouse, aux environs de 1615.

Au moment de son départ de La Rochelle en 1659, ce tonnelier a presque 50 ans et son épouse près de 45 ans. Jacques exerce aussi la profession de marchand depuis 1655.

Aucun doute ne subsiste concernant l'arrivée de Jacques à Québec. Marie Boisdon fait baptiser son dernier enfant, Jeanne, le 7 mars 1659 à Saint-Sauveur de La Rochelle. Le 7 avril, elle signe une obligation en faveur de Jacques Bruneau, marchand-boulangier. Cette pièce est également signée par Jacques Vezinat.

C'est au cours de cet été que s'effectua la traversée en Nouvelle-France, puisque le 11 janvier 1660 Jacques prend possession de la terre numéro 9 sur la Côte-de-Beauré¹. Cette terre ancestrale est située à environ 2 km à l'est de la chute Montmorency.

Concernant le navire sur lequel Jacques et sa famille voyagent, nous n'avons pas de preuve directe (telle la liste des passagers), mais nous

parvenons cependant à une grande certitude en nous basant sur la liste des navires qui quittent le port de La Rochelle en 1659.

Selon la *Liste de passagers de 1632 à 1693*², trois navires quittent ce port en 1659. Le *Sacrifice d'Abraham* lève les voiles le 15 avril. Jacques Vezinat et sa famille n'ont pu s'embarquer si tôt au printemps, alors que la température est glaciale sur le vaisseau et que Marie vient de donner naissance à Jeanne le 7 mars. D'ailleurs, à l'époque, ...les départs pour la Nouvelle-France s'effectuent normalement de la mi-mai à la fin du mois d'août. Le deuxième navire, le *Prince Guillaume*,

s'enregistre le 26 mai; mais sa destination est l'Acadie (aujourd'hui la Nouvelle-Écosse). L'enregistrement du troisième, le *Saint-André*, date du 28 juin et il fait voile vers Québec.

La liste compte 109 passagers se rendant à Montréal sur le *Saint-André*; mais cette liste ne contient pas le nom de tous les passagers,



Jacques Vezinat, l'ancêtre.
Source : Brasserie Labatt, vers 1965.

¹ Raymond GARIÉPY, *Les terres de L'Ange-Gardien*, 2^e édition, Québec, Société de généalogie de Québec, 2002, p. 97.

² M. DELAFOSSÉ, « La Rochelle et le Canada au XVII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. IV, n^o 4, mars 1951, p. 485-511.

car il y avait en plus 17 ou 18 filles [se rendant à] Québec, ainsi que d'autres colons qui payaient leurs propres dépenses³. L'abbé Ivanhoë Caron mentionne qu'il se trouve sept ménages dans ce groupe pour Québec⁴. Puisque Jacques Vezinat traverse en Amérique à l'été 1659, il ressort des éléments mentionnés précédemment que lui et les siens se trouvent du nombre des sept familles qui débarquent à Québec.

La famille Vezinat côtoie deux femmes d'élite sur le *Saint-André*. Il s'agit de Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et de Marguerite Bourgeoys qui crée en 1658 la première école pour l'éducation des jeunes filles françaises et amérindiennes. Après un an de séjour en France, elles reviennent au pays avec des recrues pour leurs œuvres respectives et de nouvelles familles pour la colonie.

Le départ devait avoir lieu à la fin de mai, mais ce n'est que le 2 juillet que le capitaine Guillaume Poulet fait enfin lever les voiles. Le propriétaire du navire, Jean Nezereau, qui semble avoir flairé la bonne affaire, augmente le prix du passage et refuse de partir avant d'être payé. Il avait été convenu, selon Marguerite Bourgeoys, qu'elle et ses compagnes devaient embarquer au prix de 50 livres chacune, y compris les provisions et les coffres. Il en demande maintenant 175. Pareille infortune ne désarme pas la femme d'action qu'est Jeanne Mance. Après avoir passé par devant le Notaire Royal et gardenottes héréditaire en la Ville de La Rochelle un contrat avec le groupe de colons (31 personnes comprenant les femmes et les enfants) par lequel ceux-ci s'engagent solidairement à lui rembourser dans deux ans ces avances, Jeanne Mance obtient de Jacques Mousnier, marchand de La Rochelle, la somme de 1 800 livres pour défrayer le nouveau coût du passage des siens.

Parti de La Rochelle le 2 juillet 1659, le *Saint-André* jette l'ancre devant Québec le 7 septembre au soir. On débarque le lendemain dans cette « ville » qui n'est en fait qu'un gros village d'environ 500 habitants. Ces deux mois de traversée ont été pénibles. Le vaisseau qui venait d'être acheté par Jean Nezereau avait servi pendant deux ans d'hôpital aux troupes de la marine sans avoir fait depuis quarantaine; il se trouvait infecté de la peste... Celle-ci se déclare parmi les passagers, peu après le départ. On imagine l'odeur qui règne dans la cale où sont entassés tous ces gens; que penser de

la peur qu'ils ressentent devant le danger d'être contaminés par cette promiscuité avec les malades. ...huit ou dix personnes furent enlevées tout d'abord [...] et il en mourut à terre [...] le nombre des décès doit s'élever à dix-huit environ. À l'arrivée, presque tous les passagers sont malades ou convalescents, au point où l'on remplit l'Hôtel-Dieu de Québec.

On s'est longtemps demandé si Jacques était venu en Nouvelle-France accompagné de tous les siens. On sait que deux de ses filles passent leur contrat de mariage en 1664 : Anne, le 6 septembre, avec René Brisson et Louise, le 21 décembre, avec Charles Garnier. Le mariage de cette dernière est cependant retardé, car la fiancée n'a pas encore 12 ans! Quant au fils aîné, François, il prend possession de sa terre près de la chute Montmorency en janvier 1666.

La venue de familles en Nouvelle-France durant ces premières années de peuplement est plutôt rare, pour ne pas dire exceptionnelle.

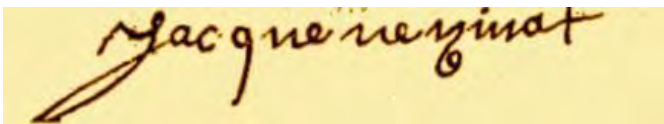
...la majorité (des engagés) quittaient seuls et, une fois bien installés, faisaient venir leur famille...⁵

...la proportion des femmes et des ménages qui s'embarquent est extrêmement.

...à La Rochelle, les engagements sont presque toujours individuels [...] peu de familles, peu de ménages, peu de femmes isolées [...] on a surtout des engagements de pères avec un de leurs enfants, ou de jeunes ménages sans enfants...

La venue de Jacques Vezinat, avec ou sans ses enfants, se précise toutefois lorsque, devant la Prévôté de Québec, le 31 juillet 1668 ainsi que le 1^{er} août et le 17 août, Jacques réclame au capitaine Élie Tadourneau le remboursement de 45 livres qu'il lui a fait remettre « pour le passage d'un de ses enfants ». Il s'agit, de toute évidence, de son fils François dit le Puîné (par rapport à son frère François de 15 ans son aîné). Ainsi, les obstacles sont levés : le bébé Jeanne semble être décédé peu de temps après sa naissance, et le jeune François, alors âgé de 2 ans, est laissé en France aux soins d'une tante ou d'un des grands-parents. La situation permet ainsi aux autres membres de la famille de suivre leur père en Nouvelle-France.

Les « habitués » du pays viennent accueillir les nouveaux immigrants et c'est par des compatriotes que Jacques et Marie se voient tendre la main dès leurs



Signature de Jacques Vezinat. Illustration fournie par l'auteur.

³ Archange GODBOUT, *Les passagers du Saint-André. La recrue de 1659*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1964, n° 5, 1964, 165 p.

⁴ Ivanhoë CARON, « Les origines démographiques des Canadiens Français », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 41, n° 6, juin 1935, p. 362-373.

⁵ *Nos Racines - l'histoire vivante des Québécois*, Montréal, Les Éditions T.L.M., 1979, n° 1, p. 19.

premiers pas, là où se trouve aujourd'hui la place Royale. Ils aperçoivent probablement dans cette petite foule quelques visages connus, puisque plusieurs colons viennent de La Rochelle.

Le couple est vite informé de la situation de la colonie : depuis trois ans en particulier, les incursions des Iroquois à Montréal, Trois-Rivières et Québec, font planer sur le pays un climat de crainte et de terreur. L'attaque surprise du 20 mai 1656, dont furent victimes les Hurons qu'on avait établis à l'île d'Orléans, en témoigne. Ces derniers étaient aux champs à défricher le sol. ...Il n'y eut de sauvés que les Hurons qui purent gagner la résidence des Jésuites. Les autres, au nombre de soixante-et-onze, furent amenés en captivité. Les Iroquois, écrit la relationniste de l'Hôtel-Dieu de Québec, [...] menaçaient d'enlever les filles blanches (c'est-à-dire les Hospitalières qui sont habillées en blanc); mais la menace vise aussi les Ursulines, les filles noires⁶. En 1657, les pères Jean de Brébeuf et Gabriel Lallemant avaient subi le supplice que l'on connaît.

Au printemps 1660, le danger se fait suffisamment menaçant pour inciter les Hospitalières à aller coucher pendant quelques jours à la menuiserie des pères jésuites, et les Ursulines à la congrégation, ce dernier lieu étant mieux protégé contre une attaque. *Ce bruit répandit une terrible alarme* écrit encore la relationniste. *On se crût perdues et pendant plusieurs années, nous vécûmes dans une grande crainte, nous croyant tous les jours à la veille de périr par les cruautés de ces inhumains.*

C'est encore en ce printemps 1660 que Dollard des Ormeaux et 17 de ses compagnons réussirent à stopper au Long Sault, sur la rivière des Outaouais, la descente d'un groupe de guerriers iroquois sur Montréal. Plus près de Jacques et Marie, voilà que la femme de Picard est enlevée avec quatre de ses enfants au Petit-Cap (Sainte-Anne-de-Beaupré). La situation est à ce point critique qu'on va jusqu'à proposer d'abandonner la colonie et de retourner en France.

M^{gr} François de Montmorency-Laval, qui était arrivé sur le vaisseau le *Sacrifice d'Abraham* le 16 juin 1659, lutte énergiquement contre ce découragement. La pénible traversée de la famille prend fin le 7 septembre 1659

au soir, quand le voilier le *Saint-André* jette l'ancre devant le cap Diamant, à Québec.

Aussitôt débarquée, la famille est plongée dans la tourmente car, depuis quelques années, les Iroquois font régner la terreur sur la jeune colonie française. On ne peut, trois siècles plus tard, qu'imaginer bien imparfaitement les peurs et l'insécurité qu'ont pu éprouver les familles jusqu'aux années 1665, alors que le régiment de Carignan-Salière, formé de 1 200 à 1 300 hommes, arrive dans la colonie.

On ne peut aussi que se questionner et avancer des hypothèses sur ce que Jacques Vezinat et les siens ont pu faire durant l'automne qui suivit immédiatement leur débarquement à Québec. Où logèrent-ils, puisque ce n'est que le 11 janvier 1660 que Jacques Vezinat achète une terre de Jean Jacquereau, sur la Côte-de-Beaupré? Il s'agit d'une terre qu'il consent à payer en peaux de castor ou en argent monnayé, dès l'arrivée du premier vaisseau au printemps qui vient. La terre qui mesure trois arpents de front (sur 7 km environ de profondeur) est située à 2 km à l'est de la chute Montmorency. L'acte d'achat ne mentionne malheureusement

aucune présence de maison, de bâtiments ni d'animaux de ferme. Le coût peu élevé de l'acquisition, soit 120 livres, et le peu de terre qui semble avoir été défrichée, nous incitent à penser qu'il ne s'y trouve pas encore de maison construite. En conséquence, la famille n'a pu habiter celle-ci dès janvier 1660.

On peut cependant imaginer que Jacques Vezinat ait pu négocier son travail et celui de son fils aîné François, 18 ans, avec un colon de la Côte, en échange du logement de sa famille. Ses filles, Marie et Anne, malgré leur jeune âge de 12 et 10 ans, se sont probablement engagées comme ménagères chez des habitants du voisinage. Au printemps de 1660, Jacques et son fils, aidés probablement de quelques voisins,

construisirent alors une maison.

Il s'agit sans doute de cette maison « de colombages » décrite dans l'inventaire des biens fait en 1708. La maison de colombages est un système de charpente de bois d'inspiration française.



Source inconnue. Possiblement, d'après *Le Littre* de 1880 :

GUINDEAU (s. m.) Terme de marine. Grand treuil, par opposition à vireveau, petit treuil.
<http://dictionnaire.sensagent.com/quindeau/fr-fr/>

⁶ Mères JUCHEREAU de Saint-Ignace et DUPLESSIS de Sainte-Hélène, *Les annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montréal, Presses de Garden City, 1959, p. 91.

⁷ Michel LESSARD, *L'île d'Orléans : aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1998, 495 p.

« Dans cette technique en charpente verticale composée de pièces de bois équarri distantes entre elles d'une quinzaine de centimètres, le vide est rempli d'argile mélangé à de la paille et du caillou ». ⁷ Cet inventaire fait suite au décès de François le Puîné, en janvier 1703, qui héritait de la terre de Jacques. La maison mesure 34 pi (10,4 m) de longueur sur 16 pi (4,8 m) de largeur, avec deux chambres de plain-pied, deux cheminées, une cave et un grenier. La cave n'est alors qu'un trou creusé sous le plancher, ou encore, le plus souvent, correspond à un « espace de rampage », entre le sol et le plancher, auquel on a accès par une trappe. Les dimensions de la maison placent celle-ci parmi les grandes maisons familiales construites à la même époque à l'île d'Orléans, entre 1647 et 1710⁸.

Jacques défriche sa terre et pratique en même temps son métier de maître tonnelier pour lequel il a reçu la formation en France. *La durée de l'apprentissage était de trois à cinq ans (habituellement trois ans). L'apprenti prêtait serment de respect, fidélité et obéissance à son maître...* Il aide aux différents travaux dans l'atelier. Il doit voir à la propreté des lieux, ranger les outils, faire « les courses » pour son employeur. Il lui revient d'identifier chaque tonneau de son maître en y traçant le sceau ou la marque de son maître au moyen d'un fer rouge ou de la rouanne*.

L'apprenti développe peu à peu son habileté à manier le maillet, à rabattre autour des tonneaux les cercles de bois faits de branche d'orme, de frêne, de merisier, de bouleau jaune ou blanc, à utiliser le vireveau* pour resserrer les douves les unes contre les autres, à utiliser rabots et planes pour dégrossir les douves, à percer la bonde*, etc.

Au terme de son contrat et seulement s'il en a rempli toutes les exigences, l'apprenti reçoit alors l'attestation obligatoire le libérant de son engagement. Son terme échu, l'apprenti devenait compagnon et devait partir pour trois ou quatre années apprendre les [particularités] du métier à travers la France. À son retour, il travaillait comme tonnelier et, après quelques années, s'il pouvait disposer du temps nécessaire et s'il avait la somme exigée par la corporation, il avait le droit d'entreprendre les formalités et l'examen qu'il lui fallait passer pour devenir maître tonnelier. Cet examen durait de une à trois semaines et comprenait l'exé-

cution obligatoire de quelques travaux courants du métier et d'un travail d'art, en plus de la création d'un chef-d'œuvre de son propre choix. Ce dernier était souvent une pièce de tonnellerie sculptée⁹.

C'est en comparant le recensement de 1667 avec celui de 1681 que nous constatons que Jacques exerce les métiers de colon et de tonnelier. Le premier recensement nous apprend qu'il ne reste plus à la maison que l'aînée des filles, Marie, 18 ans, son jeune frère François le Puîné, 10 ans, probablement arrivé au cours de l'été, et un domestique, Cyprien Martin, 20 ans. Anne et Louise sont mariées depuis trois ans, et François, l'aîné, est maintenant établi sur sa propre terre. Jacques possède alors trois bestiaux et a huit arpents de terre en valeur. Au recensement de 1681, on constate que Jacques a transmis son art à son fils François « Vesinas » le Puîné âgé de 24 ans, puisque celui-ci se dit tonnelier; sa femme Marie Clément est âgée de 18 ans et leur fils Louis a un an. Les parents habitent également chez leur fils et bru. On est alors passé de huit à vingt arpents en valeur.

Sur cette terre, Jacques Vezinat et Marie voient s'épanouir leurs enfants, tous établis non loin d'eux. Ils ont ainsi le bonheur de voir naître plusieurs de leurs petits-enfants avant leur décès en 1687. Dès l'automne 1664, leur fille Anne signe un contrat de mariage avec le voisin René Brisson qui exerce le métier de boucher. C'est « un brasseur d'affaires ». Il fait partie de plusieurs sociétés « pour faire boucherie ». Pratiquant son métier à Québec, il y établit sa famille en 1678. Mais après quelques années, les affaires périclitent et la famille Brisson revient sur sa terre à L'Ange-Gardien en 1685. De leur union naissent neuf enfants, dont quatre garçons et deux filles survivront. Anne meurt à l'âge de 37 ans et est enterrée le même jour que sa mère Marie Boisdon, le 31 décembre 1687. Quant à René, il ne parvient pas à régler ses dettes envers le puissant seigneur Charles Aubert de La Chesnaye, de Québec, et une sentence du Conseil souverain, en janvier 1697, l'oblige à payer au seigneur la somme de 1 252 livres plus les intérêts¹⁰.

René semble avoir été incapable de surmonter l'épreuve : il décède en 1698, âgé d'environ 63 ans. La Chesnaye est remboursé en février 1702 par François Vézina le Puîné et Nicolas Julien, un des gendres de René Brisson, qui lui versent la somme de 1 328 livres, tirée de la succession. Charles Garnier, établi sur le lot numéro 4, épouse Louise Vézina vers la fin de 1664 ou

⁸ Bernard AUDET, *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans au XVII^e siècle : étude de culture matérielle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 46.

⁹ Eileen MARCIL, *Les tonneliers du Québec*, Ottawa, Musée national de l'homme, collection Mercure, dossier n° 34, 1983, p. 15.

¹⁰ Michel LANGLOIS, *Dictionnaire biographique des ancêtres Québécois (1608-1700)*, tome 4, Sillery, Éditions du Miton, 2001, p. 451-452.

au début de 1665. Le mariage doit cependant être retardé, parce que la jeune fille n'a alors que 12 ans. Malgré son jeune âge au mariage, elle donne naissance à 11 enfants. Les parents sont éprouvés par plusieurs décès, en particulier en juin 1700 lorsque leurs fils François, 16 ans et demi, et Pierre, près de 20 ans, sont victimes de l'onde à trois semaines d'intervalle. Il ne leur reste plus que quatre filles et deux fils. Ceux-ci trouvent dans la famille de Pierre Maheu une pépinière de jeunes gens à marier, puisque les deux fils de Louise épousent Angélique et Jeanne Maheu, et que Charles et Pierre Maheu prennent Marie-Charlotte et Louise Vézina pour épouses. Louise, la mère, décède le 1^{er} décembre 1714, âgée d'environ 62 ans.

Bien qu'elle soit l'aînée des filles de Jacques, Marie est la dernière à se marier, en octobre 1671 avec Antoine Ossant dit Champagne, qui exerce le métier de bourrelier. Le couple aura quatre enfants dont l'aîné, Antoine fils (ou Jacques) est dit *frère donné au Séminaire de cette ville (Québec)*. Il décède à l'Hôtel-Dieu, âgé d'environ 18 ans. Un « donné » qu'on appelle aussi « frère gris » est une personne, homme ou femme, qui, tout en demeurant laïc, se donne (par contrat) au service du Séminaire. *Ils étaient en retour considérés comme membres de la communauté qui se chargeait de leur entretien en nourriture, vêtements et autres nécessités, tant en santé qu'en maladie, jusqu'à leur mort.* Ainsi, vers 1705, le Séminaire avait pour contremaître général sur sa grande ferme, à Saint-Joachim, Jacques Chauveau qui, avec sa mère et un de ses frères, s'étaient donnés au Séminaire en 1702¹¹.

Après moins de dix ans de mariage, Marie décède à l'automne 1680, peut-être en donnant naissance à son fils Richard, en septembre, ou peu de temps après. Elle est âgée d'environ 30 ans. Son mari, Antoine Ossant, la suit dans l'au-delà en août 1685, à l'âge d'environ 54 ans. Le beau-frère Charles Garnier est nommé tuteur des enfants.

Quatre ans après leur arrivée au pays, Jacques et Marie voient naître leur paroisse, L'Ange-Gardien. En l'an 1664, le dix-huitième jour d'octobre, à l'issue de la messe célébrée dans la maison de Jean Trudelle, en conséquence de la convocation par deux fois réitérée par M. des Maizerets (supérieur du Séminaire de Québec) pour procéder à la nomination et élection de trois marguilliers pour la première fois lesquels ont été chargés de prendre soin de recueillir les dons et aumônes qui seront faites pour la bâtisse d'une église, presbytère et autres choses concernant

*l'établissement de leur paroisse...*¹². Une petite chapelle de colombage (30 sur 20 pi ou 9 sur 6 m) est alors construite *sur le bord du chemin, qui longeait alors le bas du coteau, dans un endroit humide, baigné par les nombreux ruisseaux qui descendent de la colline.* Celle-ci devient bientôt trop petite et se détériore rapidement. Aussi, à la demande des marguilliers et des habitants de L'Ange-Gardien, M^{gr} de Laval autorise, en mai 1671, la vente *au plus tôt de la dite habitation, et ce qui en proviendra sera employé à payer ce que la dite fabrique doit de reste de l'acquisition [de la terre] et le surplus, pour être employé à commencer, au plus tôt qu'il sera possible une église au dit lieu de L'Ange-Gardien.*

L'année suivante, les marguilliers Jacques Vézina, Jean Trudel et Charles Godin, après requête présentée à monseigneur l'évêque et permission obtenue à cet effet, *vendirent la susdite terre de l'église à René Letartre pour la somme de 650 livres...* (elle avait été achetée au prix de 800 livres). Les gens se laissèrent probablement tirer l'oreille car, selon l'abbé Fillon, la construction de l'église en pierre *a été commencée le 7 juin 1675, on y a célébré la première fois la sainte messe le jour de la fête de saint Barthélémy (24 août) de l'année 1676.* Elle mesurait 60 sur 30 pi (18,3 sur 9,15 m). Ce n'est toutefois que le 30 octobre 1678 que M^{gr} de Laval érige en paroisse L'Ange-Gardien, Château-Richer et Sainte-Anne, où il nomme un curé qui desservira en alternance Château-



Église de L'Ange-Gardien de Montmorency, avant l'incendie de 1931. Source Bibliothèque et Archives Canada. BAC, a023673. Fournie par la rédaction.

¹¹ Raymond GARIÉPY, *Les terres de Saint-Joachim*, Québec, Société de généalogie de Québec, 1997, p. 398.

¹² René-E. CASGRAIN, *Histoire de la paroisse de L'Ange-Gardien*, Québec, Dussault et Proulx, imprimeurs, 1902, p. 22.

Richer et L'Ange-Gardien. Auparavant, les habitants de ces trois agglomérations devaient se rendre à Château-Richer pour recevoir les services religieux d'un missionnaire.

Vers 1828, on allongea l'église de 23 pi (7 m) et en 1875, l'église fut élargie de 14 pi [4,3 m] de chaque côté. Malheureusement, un incendie la détruisit en 1931. Elle fut alors reconstruite, mais un peu plus au nord, sur une partie du cimetière.

Jacques et Marie cèdent tous leurs biens, à l'occasion du contrat de mariage de leur fils François le Puîné, le 31 janvier 1679. Celui-ci *a promis et s'est obligé de nourrir et entretenir ses dits père et mère leur vie durant*. Après le décès de ses parents, François le Puîné doit verser à son frère aîné et à chacune de ses sœurs la somme de 160 livres.



Incendie de l'église en 1931.



Église de L'Ange-Gardien de Montmorency, après l'incendie de 1931.

On a pu voir que les dernières années de Jacques et de Marie ont cependant été assombries par le décès de leur fille Marie en 1680, âgée d'environ 30 ans, et d'Anne, âgée d'environ 36 ans, qui est enterrée le même jour que sa mère, le 31 décembre 1687. Marie Boisdon avait alors 72 ans. La sépulture de Jacques avait eu lieu quelques mois auparavant, le 29 juin, *dans sa 77^e année*.

GLOSSAIRE¹³

bonde :	trou rond et conique pratiqué dans une des douves du tonneau pour y verser le liquide.
doloire :	hache servant à tailler les douves (planches du tonneau). Le tranchant de la lame n'a qu'un seul biseau sur le côté droit.
plaine ou plane :	instrument tranchant servant à planer une pièce de bois.
rouanne :	outil avec lequel le tonnelier imprime sa marque personnelle.
tille :	herminette servant à creuser des auges.
vireveau :	synonyme de tourniquet.

¹³ Gaston DULONG, *Dictionnaire des canadianismes*, édition revue et augmentée, Sillery, Septentrion, 1999, 549 p.

TRANSMISSION DE LA TERRE DE JACQUES VEZINAT

- 1654-02-20 – Le gouverneur Jean de Lauson, au nom de la compagnie des Cent-Associés, concède 6 arpents de terre de front sur la Côte-de-Beaupré, à Marguerite Couillard, épouse de Jean Nicolet, puis de Nicolas Maquart.
- 1657-11-30 – Nicolas Maquart en concède 3 arpents à Jean-Baptiste Hallé.
- 1658-07-07 – Transport de cette concession à Jean Jacquereau.
- 1660-01-11 – Jean Jacquereau et Louis Garnault (associé) vendent ces 3 arpents à Jacques Vezinat pour 120 livres.
- 1679-01-31 – cession à leur fils François Le Puîné.
- 1710-02 ? – cession au fils Pierre (Élisabeth Mathieu).
- 1763-02-10 – cession au fils Louis (Marguerite Grenier).
- 1813-02-06 – cession au fils Louis-Maurice (Magdeleine Bureau, puis Angélique Guillemet).
- Vers 1864 – cession à Pierre (fils de Louis-Maurice et Angélique Guillemet) et Marguerite Laberge.
- 1889-12-28 – cession à Joseph, dit José (descendant de François L'Aîné) et Henriette Vézina.
- 1893-11-04 – à son fils Joseph-Édouard et Marie-Léa Villeneuve puis Octavie Vézina.
- 1919-11-10 – par testament, à son fils Azarias (Anne-Marie Corriveau).
- 1934-06-20 – Azarias vend la terre ancestrale à Joseph-Édouard Laberge.

De 1660 à 1889, sept générations, dans la lignée de François le Puîné, se succèdent sur la terre de Jacques; et de 1889 à 1934, trois générations de la lignée de François l'Aîné.



MAGDELEINE DELISLE (1791-1873), PIONNIÈRE DE NEW LIVERPOOL, PROLIFIQUE SOUCHE DES HARDY, ROBERGE, GIBSON, NOLIN, PELLETIER ET FORCADE

Guy Saint-Hilaire, maître généalogiste agréé (0064)

Né en 1939 à Lévis, l'auteur a vécu à Saint-Romuald jusqu'à l'âge adulte. Après des études universitaires à l'Université Laval et à Rome, il a travaillé plus de huit ans en Asie et en Amérique du Sud, puis occupé pendant plus de 25 ans au Canada un poste d'adjudicateur d'un tribunal administratif fédéral. Il est retraité depuis 2003. Contaminé par le virus de la généalogie dès 1953 et reçu *maître généalogiste agréé* en janvier 1992, il a déjà publié quelques travaux d'histoire et de généalogie, comme des répertoires de mariages des comtés de Lévis et de Lotbinière, le *Terrier de Saint-Romuald-d'Etchemin*, un livre sur les familles Lapointe, des Bergeronnes, et de nombreux articles dans diverses revues.

Résumé

Pionnière de New Liverpool au XIX^e siècle qui s'estime abandonnée par son mari Joseph Hardy, Magdeleine Delisle a eu hors mariage une remarquable postérité, connue sous différents patronymes dont l'ascendance cause problème aux généalogistes. Tout en rédigeant l'histoire familiale de cette dame, l'auteur cherche à faire la lumière sur l'origine et le sort de ses nombreux enfants qui, eux aussi, ont laissé une abondante descendance.

On appelle New Liverpool ce quartier de l'ouest de l'ancienne ville de Saint-Romuald, devenue en 2002 partie de l'actuelle ville de Lévis, quartier situé entre la Côte-Rouge au nord-est et l'embouchure de la rivière Chaudière au sud-ouest, et entre le Saint-Laurent au nord et le cap longeant celui-ci quelques centaines de mètres plus au sud. Maintenant un beau quartier résidentiel qui semble avoir oublié son allure du passé, cet endroit a été pendant presque tout le XIX^e siècle un site commercial assez achalandé, où beaucoup d'hommes du voisinage trouvaient du travail, et aussi un port où accostèrent de nombreux bateaux anglais faisant notamment le commerce du bois. Les registres paroissiaux de l'endroit, surtout protestants, font d'ailleurs état des nombreuses noyades de matelots anglais qui y survinrent.

C'est, semble-t-il, dans un bail emphytéotique du 31 août 1809, devant le notaire Têtu, où l'on voit le seigneur Henry Caldwell céder à George Hamilton une immense étendue de terrain dans la partie est de ce secteur, que le nom de New Liverpool apparaît pour la première fois attribué à cet endroit. C'est sur ces terrains que devait commencer à s'accroître le commerce du bois, alors que, légèrement plus à l'ouest de l'endroit, se développa un village où résidaient ou faisaient affaires plusieurs des travailleurs et gens de passage. C'est donc dans cet environnement que l'on retrouve la protagoniste de notre exposé.

NAISSANCE DE MAGDELEINE ET MARIAGE AVEC JOSEPH HARDY

Née le 9 juillet 1791 d'Isaac Timothé Delisle et Françoise Curodeau et baptisée le même jour à Saint-

Jean de l'île d'Orléans, Magdeleine Delisle suivit sa famille qui déménagea vers 1795 à Saint-Henri-de-Lauzon où son père devint laboureur et chef d'une famille d'au moins un garçon et sept filles. C'est dans cette paroisse qu'après avoir passé un contrat de mariage devant M^e J. Boucher le 27 mai 1810, à quelques jours de ses 19 ans et enceinte de Joseph de trois mois, elle épousait, le 4 juin 1810 *joseph hardy journallier de la pointe levy fils majeur de joseph hardy et de défuncte marie anne matte laboureurs du Cap Santé* en présence, selon l'acte de mariage, de son père, de son beau-frère Joseph Ratté et de deux amis de son conjoint. Celui-ci avait alors 25 ans, étant né le 13 janvier 1785 à Cap-Santé où il avait été baptisé le lendemain.

On ne sait pas quand ni où les époux se sont connus, mais il est permis de penser que c'est peut-être à New Liverpool où les deux auraient pu venir pour y trouver un gagne-pain, lui comme journalier et elle comme domestique, et où on voit Magdeleine bien établie, surtout à partir de 1823. Notons ici que jusqu'en novembre 1830, tant au niveau paroissial que civil, les résidants du lieu appelé New Liverpool relevaient de la paroisse de Saint-Joseph-Pointe-Lévy (devenue par la suite Saint-Joseph-de-Lauzon); qu'à partir de ce moment jusqu'en octobre 1854, ils relevaient de celle de Saint-Jean-Chrysostome; et que par la suite, ils relevaient de celle de Saint-Romuald-d'Etchemin, paroisses où l'on retrouve la plupart des actes les concernant. Il ne faut donc pas se surprendre si, tant à son mariage en 1810 qu'aux baptêmes de quatre enfants en 1811, 1812, 1814 et 1817, l'époux (et père) Joseph Hardy est qualifié de journalier de Pointe-Lévy.

De son mariage avec Joseph Hardy, Magdeleine Delisle a eu cinq enfants. Un premier, Joseph, né le 15 janvier 1811 à Pointe-Lévy, est décédé le 27 septembre suivant au même endroit. Un second Joseph, né le 1^{er} juin 1812 à Pointe-Lévy, parvint à l'âge adulte. Nous en reparlerons plus loin. Un troisième enfant, Marie-Madeleine, naquit le 5 mars 1814 à Pointe-Lévy mais elle y décéda le 31 août suivant. Le quatrième enfant, appelé David, naquit le 26 octobre 1815 à Québec (Notre-Dame) et passa sa vie à New Liverpool, comme nous le verrons par la suite. Quant à la fille née le 19 août 1817 à Pointe-Lévy et appelée Henriette, il en sera question aussi plus loin. Notons qu'à la naissance de 1815, le père est dit « scieur de long » de la ville de Québec, et qu'aux trois premiers baptêmes, l'absence du père est signalée, mais qu'aux deux derniers, il est présent. Alors que l'on voit la famille résider à Pointe-Lévy jusqu'en août 1814, puis en août 1817, mais on la retrouve curieusement à Québec en octobre 1815.



Lévis, et navires devant Québec. Vers 1900.
Source : BAnQ, P1000S5D60P12.

RUPTURE ENTRE MAGDELEINE ET JOSEPH HARDY

Jusqu'ici, la vie de Magdeleine Delisle n'avait rien montré d'exceptionnel, mais voilà qu'il lui arrive quelque chose de plutôt rare pour l'époque. Quelques mois après la naissance de son cinquième enfant (deux d'entre eux étant décédés quelques mois après leur naissance), soit à l'automne de 1817, elle a vécu une séparation. En effet, dans une vente notariée du 5 novembre 1823 devant M^e Lelièvre, l'acheteuse Magdeleine Delisle est qualifiée d'épouse de Joseph Hardy « *qui a abandonné et laissé sa dite épouse depuis environ six ans sans aucune cause* ». Nous ne sommes pas parvenu à comprendre comment la séparation s'était passée et ce qui avait été convenu au sujet des trois enfants survivants, mais

nous constatons que, quelques années plus tard, le fils David vivait avec sa mère à New Liverpool, paroisse de Saint-Jean-Chrysostome où il s'est marié en 1841 avec Rose-de-Lima Roberge, et que les deux autres enfants étaient avec leur père à Saint-Louis-de-Blandford au moment de leur mariage à Plessisville en 1848 : Henriette le 1^{er} février avec Télesphore Marchand; et Joseph le 14 février avec Aveline Fortin. C'est aussi dans le voisinage de leur père que Joseph et Henriette s'établirent après leur mariage. D'après ce que nous avons pu percevoir, il y aurait tout de même eu certaines communications entre la partie de la famille vivant à New Liverpool et celle demeurant à Saint-Louis-de-Blandford, mais elles auraient été limitées.

Après avoir retrouvé le conjoint Joseph Hardy à Saint-Louis-de-Blandford en 1848, nous avons constaté au recensement de l'endroit pour 1861¹ qu'étant dit âgé de 78 ans, il y vivait avec la famille de son fils Joseph. Il est décédé le 16 avril 1862 à l'âge de 77 ans et 3 mois et a été inhumé le 28 suivant à Saint-Louis-de-Blandford, identifié comme époux de Magdeleine Delisle. Nous n'avons pas décelé de traces d'une relation de Joseph Hardy avec une autre femme, mais nous admettons que notre recherche sur le sujet n'a pas été exhaustive. Il nous faut aussi reconnaître d'une part que la fréquentation d'une personne de l'autre sexe laisse généralement plus de traces chez la gent féminine que chez la gent masculine et, d'autre part, que le père Joseph Hardy a tout de même pris en charge deux des trois enfants survivants issus de son mariage avec Magdeleine.

En ce qui regarde Magdeleine Delisle, nous avons constaté qu'après sa séparation, elle a eu six autres enfants nés entre 1819 et 1833, de trois pères différents, mais enregistrés pour la plupart comme nés de parents inconnus. Nous remarquons aussi qu'en 1823, elle s'achète une résidence où elle élèvera son fils David et les six derniers enfants issus d'elle, résidence dont elle ne se départira finalement qu'en 1860 pour aller résider chez son fils cadet Eusèbe, probablement jusqu'à son décès survenu en février 1873.

PREMIERS ENFANTS DE MAGDELEINE APRÈS SA SÉPARATION

Le premier enfant que Magdeleine a eu après sa séparation d'avec Joseph Hardy est sa fille née le 14 septembre 1819 et appelée Élisabeth ou Isabelle, mais le plus souvent Élisabeth. À son acte de baptême, sous le prénom d'Isabelle, que l'on trouve à Québec (Notre-Dame)

¹ Recensement nominatif de 1861, bobine C-1262, district 27 - Arthabaska, Blandford, folio 85.

six jours après sa naissance, celle-ci est dite née « *du légitime mariage de James Burrress coleur et de Magdeleine Delisle de la paroisse de la pointe Lévis* ». Même si elle utilisera plus tard le patronyme « Burroughs », ce sont les prénom, patronyme et filiation de l'acte de baptême d'Élisabeth qui figurent à son acte de mariage du 21 janvier 1840 à Saint-Jean-Chrysostome avec Hubert Roberge. Nous reviendrons sur cette enfant Élisabeth un peu plus loin. On aura cependant compris que la profession de « coleur » donnée à son père est une transcription phonétique du mot anglais « culler », correspondant à l'équivalent français de « mesureur de bois ». Cela tendrait à confirmer que notre Magdeleine Delisle résidait alors près des chantiers de bois de New Liverpool.

Toutefois, la mention de son mariage légitime avec James Burrress et la célébration du baptême à Québec, alors que les parents sont dits résider à Pointe-Lévy, ont de quoi nous surprendre. Nous n'avons pas retrouvé le James Burrress ou Burroughs en question, et nous n'arrivons pas à concevoir comment notre Magdeleine aurait pu l'épouser, alors que son mari était toujours vivant et qu'elle se soit encore dite plus tard son épouse, d'autant plus que c'est avec d'autres hommes qu'elle concevra par la suite ses enfants. Nous sommes plutôt enclin à croire que la mention du mariage légitime avec cet individu est une fausse déclaration faite au célébrant pour sauver les apparences, par les parrain et marraine dans un lieu où les déclarants et les parents n'étaient pas connus de lui. C'était d'ailleurs le premier enfant dont Magdeleine accouchait hors mariage.

Le 13 mars 1823, trois ans et demi après la naissance d'Élisabeth, Magdeleine Delisle donnait naissance à un autre enfant, un garçon que l'on connaîtra par la suite sous le nom de James Gibson. Il a été baptisé le même jour à Saint-Joseph-Pointe-Lévy sous le nom de « Jacques né ce jour de parens inconnus », comme c'était la façon alors d'inscrire les enfants nés hors mariage. Ce qui, entre autres, aide à relier l'enfant à cet acte, c'est le fait qu'au recensement nominatif de 1901², James Gibson père est dit né le 12 mars 1823 et âgé de 78 ans. Lors de son mariage avec Marie-Louise Mc Ready le 22 novembre 1842 à Saint-Jean-Chrysostome, ce garçon est présenté comme *James Gibson, domicilié en cette paroisse, garçon mineur de James Gibson et de Magdeleine Delisle de cette paroisse*, et il a comme témoins son beau-frère Hubert Roberge (époux de sa demi-sœur Élisabeth Burroughs) et son demi-frère David Hardy. Par ailleurs, au recensement

nominatif de 1871, il se dit d'origine écossaise et, à celui de 1881, il se dit d'origine anglaise alors qu'au même moment son fils James Jr. se dit d'origine écossaise³. Nous reviendrons sur ce James Gibson fils.

Malgré de sérieux efforts, nous ne sommes pas parvenus à identifier le père biologique de ce James Gibson. Les seuls indices que nous avons décelés jusqu'ici au sujet de ce père sont d'abord cette mention à l'acte de mariage de James que son père s'appelle aussi James Gibson, et ensuite le fait que, dans trois actes notariés du 10 avril 1843 devant M^e Couillard, le fils soit appelé « James Gibson fils », ce qui laisserait entendre qu'un James Gibson « senior », en l'occurrence son père, serait connu dans le voisinage. Nous avons bien trouvé un James Gibson né le 9 février 1809, selon son baptême à la cathédrale anglicane de Québec, un garçon qui est un fils illégitime de Mary Gibson de Québec, veuve du soldat John Gibson du 49^e régiment de pied de Sa Majesté (décédé le 9 février 1807 à l'âge de 26 ans, selon un autre acte de la cathédrale anglicane de Québec), et de John Davidson, un commis du seigneur de Lauzon Henry Caldwell et beau-frère de son fils John Caldwell; mais il nous semble difficile d'imaginer que Magdeleine Delisle, ayant alors près de 31 ans, soit devenue enceinte des œuvres de ce jeune garçon âgé de 13 ans et 4 mois. Nous avons aussi repéré un forgeron de Québec du nom de James Gibson qui, le 11 juin 1827 devant M^e Lelièvre, a hypothéqué un lopin de terre qu'il détenait à Saint-Joseph-Pointe-Lévy; toutefois, nous n'avons pu établir si c'est le même que précédemment ou un autre, qui serait plus susceptible d'avoir interagi avec Magdeleine Delisle. En somme, nous n'avons pas suffisamment d'indices pour identifier cet individu, ni de probabilité documentée pour le présenter comme le père biologique de son fils James. En outre, puisqu'il semble y avoir eu plus d'une personne de ce nom dans les environs de Québec à l'époque, il devient très difficile encore aujourd'hui d'identifier le véritable géniteur de cet enfant.

RÉSIDENCE ET NOUVELLES AMOURS DE MAGDELEINE AVEC JEAN PELLETIER

Peu de temps après la naissance de son fils James Gibson, notre Magdeleine, peut-être à l'étroit là où elle habitait avec ses enfants (au moins David, Élisabeth et James) ou peut-être déjà locataire de l'endroit, a jugé opportun de devenir propriétaire d'une maison à New

² Recensement nominatif de 1901, bobine T-6527, district 164-Lévis, sous-district C-Cité de Lévis, subdivision 9 (quartier Saint-Laurent), p. 7, n° 15.

³ Recensement nominatif de 1871, bobine C-10352, district 154-Lévis, sous-district C-Etchemin, division 1, p. 3, n° 6; celui de 1881, bobine C-13192, district 46-Lévis, sous-district B-quartier Saint-Laurent, p. 73, n° 12. Pour le fils, voir p. 70, n° 18.

Liverpool. Le 5 novembre 1823, devant le notaire Lelièvre, elle acquérait de Nicolas Lefebvre et son épouse, pour la somme de neuf livres déjà entièrement payée, un emplacement *au lieu nommé Liverpool de 18 pieds de front au sud du chemin public par 23 pieds de profondeur avec une maison dessus construite*. Rattaché par la suite à la propriété qui l'enclavait, ce petit emplacement fait maintenant partie de l'actuel lot numéro 2 154 846 du cadastre du Québec. Le contrat précise que Magdeleine était alors l'épouse de Joseph Hardy qui l'avait abandonnée et laissée sans raison depuis environ six ans, et qu'elle habitait alors la Pointe-Lévy.

On note aussi que ce contrat avait été passé à Québec en présence de Jean Pelletier qui agissait comme témoin et qui a signé l'original du contrat.

Le nom du signataire Jean Pelletier a attiré notre attention, puisqu'il fera partie de la vie de Magdeleine pendant quelques années. Marchand de profession et aussi appelé quelquefois Jean-Baptiste ou Jean-Octave Pelletier, ce fils de Jean-Baptiste Pelletier et Angélique Boucher est sans doute le Jean-Baptiste Pelletier né et baptisé le 27 décembre 1796 à Sainte-Anne de La Pocatière. Sa sœur Marie-Louise avait épousé à Pointe-Lévy, le 15 février 1819, le marchand Pierre Bisson qui, les 11 juin 1819, 12 juillet 1819 et 24 octobre 1820, devant M^e Lelièvre, acquérait divers emplacements à New Liverpool dans le voisinage de Magdeleine Delisle. On peut penser que c'est en visitant sa sœur et son beau-frère marchand à New Liverpool que Jean Pelletier fit la connaissance de Magdeleine, pour qui il commença à montrer certains égards. En effet, dès novembre 1823 il était présent à son contrat d'achat et, le 3 septembre 1824, devant le notaire Lelièvre, il achetait de Magdeleine Delisle pour la somme de 16 livres l'emplacement qu'elle s'était procuré dix mois plus tôt, mais avec la clause qu'il ne pourrait en prendre possession avant le jour du décès de Magdeleine *qui se réserve la jouissance desdits emplacement et dépendances pour sa vie durant seulement*. Il lui donnait presque le double de ce qu'elle avait payé pour l'emplacement dix mois plus tôt et, en plus, il lui en laissait l'occupation sa vie durant.

Pour Magdeleine, la transaction avec Jean Pelletier fut le début d'une belle aventure d'une quinzaine d'années qui devait lui procurer quatre nouveaux enfants Pelletier. À la fin de 1826 ou au début de 1827, elle aurait donné naissance à Éléonore Pelletier, si nous nous fions aux âges de 34, 44 et 54 ans que lui accordent respectivement les recensements de 1861, 1871 et 1881⁴. Nous n'avons pas pu retrouver son acte de naissance, à moins qu'il ne s'agisse de la Marie-Éléonore

née le 19 avril 1825 « de parents inconnus » et baptisée le même jour à Québec (Notre-Dame) mais, comme les parrain et marraine de cet enfant sont des épousés de Rivière-Ouelle, sans relation apparente avec la mère, nous hésitons, en l'absence d'autres indices, à faire le lien entre cet acte et l'enfant. À son mariage avec Étienne Nolin, le 13 septembre 1842 à Saint-Jean-Chrysostome, elle est présentée comme *Éléonore Peltier domiciliée en cette paroisse, fille mineure et naturelle de Magdeleine Delisle de cette paroisse*, et elle a comme témoins *James Gibson, frère, et Hubert Roberge, beau-frère*. Par la suite, elle portera toujours le patronyme de Pelletier. Nous parlerons davantage d'elle plus loin.

Environ 18 mois après la naissance d'Éléonore, le 10 mai 1828, Magdeleine accoucha d'un garçon qui s'appellera Édouard Pelletier. Bien que l'acte de baptême célébré le lendemain à Pointe-Lévy le présente comme *Édouard né d'hier de parens inconnus*, nous croyons qu'il s'agit de l'acte de naissance d'Édouard Pelletier, né hors mariage. Les parrain et marraine Gaspard Lemieux et Geneviève Boucher sont des gens du voisinage et la date correspond assez bien aux âges de 53 ans, 63 ans, 72 ans, 84 ans et 90 ans que lui donnent respectivement les recensements décennaux de 1881 à 1911⁵, et son acte de décès du 10 décembre 1917 à Saint-Romuald. À son mariage avec Céleste Roberge, le 18 septembre 1848 à Saint-Jean-Chrysostome, il est présenté comme *Édouard Pelletier, domicilié en cette paroisse, navigateur, fils mineur de Jean Octave Pelletier et de Magdeleine Delisle de cette paroisse*. Comme pour les autres enfants avec descendance, nous en reparlerons plus loin.

Un troisième enfant Pelletier dont Magdeleine Delisle est la mère est la petite Caroline dont nous n'avons pas trouvé l'acte de naissance, à moins qu'il ne s'agisse de celui d'une Caroline née le 11 janvier 1833 « de parents inconnus » et baptisée à Québec (Notre-Dame) huit jours plus tard. À notre avis, il n'y a cependant pas suffisamment d'indices pour relier cet acte à notre Caroline; nous ne pouvons voir de lien entre la mère et

⁴ Recensement nominatif de 1861, bobine C-1292, comté Lévis, ff 396-447 Saint-Romuald-d'Etchemin, p. 408, n° 26; celui de 1871, bobine C-10086, district 137-Arthabaska, sous-district Q-Chénier, p. 68, n° 18; celui de 1881, district 52-Arthabaska, sous-district West Chénier, p. 61, n° 3.

⁵ Recensement nominatif de 1881, bobine C-13193, district 46-Lévis, sous-district N-Saint-Romuald, division 2, p. 36, n° 1; celui de 1891, bobine T-6401, district 163-Lévis, sous-district L-Saint-Romuald, p. 107, n° 15; celui de 1901, bobine T-6528, district 164-Lévis, sous-district L-Saint-Romuald, n° 4, p. 3, n° 19; celui de 1911, district de Lévis, sous-district 18-Saint-Romuald, p. 4.

les parrain et marraine. De plus, nous notons une grande proximité entre une telle date et celle de la naissance de son frère, Eusèbe, le 16 décembre 1833, et nous observons que ce baptême est fait à Québec alors que le précédent et le suivant ont été célébrés localement. En fait, en fonction du moment du mariage de Caroline et des âges qui lui sont donnés aux divers recensements et à son décès, nous estimons plutôt qu'elle pourrait être née vers 1831, et peut-être même un 10 octobre, quantième qu'insinue le recensement de 1901, et qui lui donnerait autour de 17 ans lors de son mariage, et non 15 ans et 8 mois si elle était née le 11 janvier 1833.

Au recensement nominatif de 1861, Caroline Pelletier est dite âgée de 29 ans; à celui de 1871, elle aurait 37 ans; à celui de 1881, Caroline Forcade est dite âgée de 60 ans; à celui de 1901, M^{me} Joseph Forcade est dite être née le 10 octobre 1828 et avoir 72 ans; et à celui de 1911, Caroline Pelletier, veuve Forcade, est dite âgée de 82 ans⁶. À sa sépulture le 17 juillet 1911 à Lévis (Notre-Dame), on la disait âgée de 80 ans. Selon cet éventail d'âges, Caroline Pelletier pourrait être née entre 1828 et 1834 mais, compte tenu de la naissance de ses frères Édouard en 1828 et Eusèbe en décembre 1833, nous excluons l'année 1828 mentionnée au recensement de 1901 et les années 1833 et 1834 pour ne laisser que les années 1829 à 1832 comme celles plausibles de sa naissance. Par ailleurs, à son mariage avec Joseph Forcade, le 18 septembre 1848 à Saint-Jean-Chrysostome en présence de son frère James Gibson comme témoin, elle est présentée à l'acte comme *Caroline Peltier, domiciliée en cette paroisse, fille mineure de Jean Octave Peltier et de Magdeleine Delisle de cette paroisse*. Étant donné sa minorité au moment de son mariage, on peut conclure qu'elle est certainement née après le 18 septembre 1827, mais quand? À notre avis, ce devrait être vers la fin de 1831. Nous reviendrons sur le cas de Caroline un peu plus loin.

Le dernier des 11 enfants connus de Magdeleine Delisle est son fils cadet, né le 16 décembre 1833 et baptisé le 17 janvier 1834 à Saint-Jean-Chrysostome *Eusebe, né le seize décembre dernier de parents inconnus* et ayant pour parrain et marraine Claude Lemieux et Ge-

neviève Couture. Nous sommes convaincu que cet acte concerne le fils de Magdeleine, toujours appelé Eusèbe Pelletier par la suite, puisque les parrain et marraine étaient des gens de l'entourage de Magdelaine et que la date de naissance concorde avec les âges de 25, 36, 48, 57 et 68 ans donnés respectivement aux recensements décennaux de 1861 à 1901⁷. Lors de son mariage avec Marie-Émilie Mc Ready, le 20 février 1860 à Saint-Romuald, il était présenté dans l'acte de mariage comme *Eusèbe Pelletier, battelier, fils majeur de Jean Pelletier et de Magdeleine Delisle* et il avait comme témoin *James Gibson, frère de l'époux*.

Nous avons vu qu'en 1823 Magdeleine Delisle, abandonnée par son mari Joseph Hardy, s'était achetée une petite résidence qu'elle pouvait occuper jusqu'à sa mort, malgré la vente qu'elle en avait faite en 1824 à son amant Jean Pelletier. À part la naissance des quatre enfants qu'elle a eus de lui, l'information qui nous est restée à son sujet dans les années subséquentes est assez limitée. Au recensement familial de 1825, la « *Vve Joseph Hardif* » est présentée comme chef d'une famille de quatre personnes comprenant une personne en dessous de 6 ans et deux femmes au-dessous de 14 ans. À celui de 1831, Jean-Octave Pelletier figure comme chef d'une famille de cinq personnes comprenant une femme entre 14 et 44 ans, sans doute notre Magdeleine Delisle. À celui de 1842, on retrouve au même endroit « *Magd. Delisle Tardif* » comme propriétaire, couturière et chef de famille⁸. Malheureusement, les données du recensement de 1851 pour cet endroit n'ont pas été conservées.

FIN DE L'AVENTURE AVEC JEAN PELLETIER

Il semble que Magdeleine ait vécu une aventure assez agréable avec le marchand Jean Pelletier, dont les affaires paraissaient bien aller au début et qui a investi dans le voisinage. Par divers contrats passés devant le notaire Lelièvre de Québec les 17 et 30 octobre 1827, le 23 novembre 1827 et le 15 juin 1830, il avait

⁶ Recensement nominatif de 1861, bobine C-1262, district Arthabaska, sous-district 5-Chester Est, p. 129, n° 2; celui de 1871, bobine C-10352, district 154-Lévis, sous-district C-Etchemin, division 1, p. 55, n° 13; celui de 1881, bobine C-13193, district 46-Lévis, sous-district N-Saint-Romuald, division 1, p. 70, v 5; celui de 1891, bobine T-6401, district 163-Lévis, sous-district L-Saint-Romuald, p. 25, n° 13; celui de 1901, bobine T-6527, district 164-Lévis, sous-district C-7 Lévis, p. 14, n° 8; celui de 1911, district Lévis, sous-district 24-Lévis, p. 34, n° 8.

⁷ Recensement nominatif de 1861, bobine C-1292, comté Lévis, ff 396-447 Saint-Romuald-d'Etchemin, p. 417, n° 21; celui de 1871, bobine C-10352, district 154-Lévis, sous-district C-Etchemin, division 1, p. 15, n° 18; celui de 1881, bobine C-13193, district 46-Lévis, sous-district N-Saint-Romuald, division 1, p. 13, n° 17; celui de 1891, bobine T-6401, district 163-Lévis, sous-district L-Saint-Romuald, p. 64, n° 25; celui de 1901, bobine T-6528, district 164-Lévis, sous-district Saint-Jean-Chrysostome H-1, p. 10, n° 8.

⁸ Recensement familial de 1825, bobine C-717, comté Dorchester, sous-district A-Saint-Joseph, p. 262; Recensement familial de 1831, bobine C-719, district 3-comté Dorchester, sous-district C-Saint-Jean, p. 143; recensement familial de 1842, bobine C-732, district 34-comté Dorchester, sous-district B-Saint-Jean-Chrysostome, p. 3101, n° 17.

acquis de la famille Huard et de son beau-frère Pierre Bisson des propriétés dans le voisinage immédiat de Magdeleine à New Liverpool, allant chacune du pied du cap à la basse marée du fleuve Saint-Laurent. En joignant trois portions voisines achetées de la famille Huard, cela donnait un emplacement de 290 pi (88 m) de large le long du Saint-Laurent, qui enclavait le lot et la résidence de Magdeleine, tandis que la portion achetée du beau-frère, légèrement plus à l'ouest, avait une largeur de 75 pi (23 m). En 1827, Jean Pelletier était qualifié de marchand demeurant au faubourg Saint-Roch de Québec, mais en 1830 il était dit commerçant demeurant à Saint-Joseph-Pointe-Lévy.

On a vu qu'au recensement de 1831, Jean-Octave Pelletier et Magdeleine Delisle semblaient former un beau couple mais, avec les années, les affaires de Jean Pelletier commencèrent à mal tourner. Déjà, le 12 février 1839, un créancier obtenait un jugement exécutoire contre Jean-Baptiste Pelletier de Saint-Jean-Chrysostome et, le 12 janvier 1841, le shérif de Québec vendait son emplacement de 290 pi de large à Andrew Ritchie et celui de 75 pi de large à John Mc Naughton⁹. Il semble aussi que, vers cette époque, la mésentente ait commencé à apparaître dans le couple, de sorte qu'au recensement de 1842, on trouve notre Magdeleine Delisle propriétaire et chef de famille avec 10 occupants, faisant de la couture pour gagner sa vie et celle de la famille¹⁰.

Un événement devait aussi nous confirmer la fin de la relation. En effet, le 28 février 1843, à Québec (Notre-Dame), notre Jean-Octave Pelletier, résidant désormais à Québec, épousait Elizabeth Mc Lean et reconnaissait la paternité d'une fille, Élisabeth, née d'eux le 26 août 1842. Nous avons perdu la trace de Jean Pelletier, mais voilà qu'un contrat passé devant M^e Lelièvre de Québec, daté du 22 novembre 1847, nous apprend qu'il était alors un commerçant demeurant dans l'État de New York. Par ce contrat, il donnait à son fils Édouard Pelletier, navigateur et demeurant à Saint-Jean-Chrysostome au lieu nommé Liverpool, deux rentes constituées et acquises longtemps auparavant de Marie Huard Duperron, ce qui montre qu'il avait tout de même gardé contact avec sa progéniture.

⁹ Registre des ventes de terre par le shérif de Québec, vol. 4, p. 1599, BAnQ à Québec.

¹⁰ Recensement familial de 1842, bobine C-732, district 34-comté Dorchester, sous-district B-Saint-Jean-Chrysostome, p. 3101, au n° 17.

Peu après le départ de l'amant de Magdeleine, voilà que ses enfants commencent eux aussi à partir. La première est sa fille Élisabeth Burroughs qui épouse le 21 janvier 1840 un voisin du nom d'Hubert Roberge. Le deuxième est son fils David Hardy qui s'unit le 5 avril 1841 à Rose-de-Lima Roberge, sœur de Hubert. Le 13 septembre 1842, c'est au tour de sa fille Éléonore Pelletier d'épouser Étienne Nolin puis, le 22 novembre 1842, de son garçon James Gibson de convoler avec Marie-Louise Mc Ready. Il faudra ensuite attendre quelques années pour voir les trois derniers se marier : Édouard Pelletier le 18 septembre 1848 avec Céleste Roberge, la sœur de Hubert et de Rose-de-Lima; Caroline Pelletier le même 18 septembre 1848 avec Joseph Forcade; et Eusèbe Pelletier le 20 février 1860 avec Émilie Mc Ready, sœur de Marie-Louise.



Goélettes transportant du bois, devant Saint-Romuald. Vers 1900.
Source : BAnQ, P547S1SS1D227.

LES DERNIÈRES ANNÉES DE MAGDELEINE

À part ces mariages, l'arrivée d'enfants chez chacun de ces nouveaux couples et le quotidien d'une vie tranquille, nous n'avons pas relevé d'événements particuliers dans la vie de Magdeleine au cours des années 1840 à 1860. Il semble toutefois que c'était son fils Édouard qui jouait un peu le rôle de chef de famille à la résidence de Magdeleine. Aussi, le 21 juin 1860, à la demande de la succession d'Andrew Ritchie, celui qui avait acheté en 1841 l'emplacement de 290 pi de front enclavant le lot de Magdeleine, le notaire Simard somme Édouard Pelletier de collaborer avec la succession à la délimitation de sa propriété pour le 26 juin suivant. Sans doute informé que la propriété n'appartenait pas à Édouard Pelletier, mais bien à sa mère Magdeleine Delisle, le notaire Simard reprend la même formalité et, le 28 juin 1860, somme cette fois Magdeleine Delisle de

collaborer à cette délimitation pour le 2 juillet suivant. Les choses ne tardèrent pas à se régler puisque le 7 juillet 1860, devant le notaire Simard, Magdeleine Delisle vendait à Andrew Ritchie fils, pour la somme de 21 louis, la propriété qu'elle avait acquise le 5 novembre 1823 de Nicolas Lefebvre. Curieusement, il n'est nullement fait référence à la vente qu'elle en avait déjà faite en 1824 à Jean Pelletier et, par ailleurs, nous n'avons rien trouvé montrant qu'il l'aurait réclamée.

Au recensement de 1861¹¹, on voit que Magdeleine, alors dite âgée de 60 ans, réside maintenant chez son fils cadet Eusèbe qui s'était marié l'année précédente avec Émilie Mc Ready. Au recensement de 1871, dans la section couvrant Saint-Romuald, on ne trouve pas trace de Magdeleine.

Le 14 février 1873, après une vie assez mouvementée, Magdeleine Delisle s'éteignait à l'âge de 81 ans et 7 mois. Qualifiée de veuve de Joseph Hardy, elle était inhumée le surlendemain à Saint-Romuald, en présence de plusieurs personnes, dont *Eusèbe Pelletier, James Gibson, James Gaherty, Wm H. Vachon, Ferdinand Villeneuve, J. Bte Nicol, J. B. Vachon, David Hardy, Pierre Lagueux, F. X. Guay, John McNaughton et Robert McReady* qui ont signé le registre. En plus des 11 enfants que nous avons pu identifier, il se peut qu'après sa séparation Magdeleine en ait eu d'autres que nous n'avons pas pu repérer parce que morts jeunes ou n'ayant pas laissé de traces, mais cela serait surprenant. Des 11 enfants qu'on lui connaît, 2 issus de son mari moururent peu après leur naissance, mais les 9 autres s'étaient mariés et avaient eu plusieurs enfants, dont nous allons faire état ci-dessous.

LES NEUF ENFANTS DE MAGDELEINE AYANT ASSURÉ SA POSTÉRITÉ

Comme nous l'avons vu, l'aîné de ses enfants mariés, **Joseph Hardy**, est né le 1^{er} juin 1812 à Pointe-Lévy. Puis on le retrouve avec son père à Saint-Louis-de-Blandford, chez qui il habitait quand il se maria, le 14 février 1848 à Plessisville, avec Aveline Fortin dont il eut huit enfants entre 1850 et 1863, six d'entre eux ayant été baptisés à Saint-Louis-de-Blandford. Deux décédèrent jeunes et au moins trois se marièrent entre 1869 et 1889. Le recensement de 1861 de l'endroit¹² montre que son père Joseph Hardy « senior », qui avait été parrain du

cinquième enfant, résidait avec la famille. Quant au chef de famille Joseph, il décéda le 24 août 1884 à l'âge de 72 ans et 2 mois et il fut inhumé le surlendemain à Saint-Louis-de-Blandford.

Par ordre chronologique, le deuxième enfant de Magdeleine à se marier est **David Hardy**, né le 26 octobre 1815 à Québec. Le 5 octobre 1841 à Saint-Jean-Chrysostome, il épousait Rose-de-Lima Roberge qui lui donna, entre 1842 et 1870, douze enfants baptisés les six premiers à Saint-Jean-Chrysostome ou à Pointe-Lévy, et les six derniers à Saint-Romuald. Au moins sept se marièrent, six à Saint-Romuald et un à Saint-Nicolas. De ses sept enfants mariés, cinq étaient des garçons et deux des filles. David est la souche de tous les Hardy de Saint-Romuald. Il a été batelier ou navigateur toute sa vie active. Il est décédé le 5 mars 1892 à l'âge de 76 ans et 4 mois et fut inhumé le surlendemain à Saint-Romuald.

Dans le même ordre, **Henriette Hardy** est la troisième enfant à se marier. Née le 19 août 1817 à Pointe-Lévy, elle semble avoir été prise en charge par son père et l'avoir suivi quand il est allé s'établir à Saint-Louis-de-Blandford. Elle provenait de là quand, le 1^{er} février 1848 à Plessisville, elle épousa le cultivateur Télesphore Marchand à qui elle donna au moins six enfants entre 1842 et 1858. Les deux plus âgés semblent être nés aux États-Unis, mais les trois suivants ont été baptisés à Saint-Louis-de-Blandford, et le dernier à Princeville en 1858. Deux enfants se marièrent au Québec, dont l'aînée Louise qui alla ensuite s'établir avec son mari à Laconia, N.H. Henriette Hardy décéda le 25 juin



Centre-ville de Lévis, vers 1905.
Source : BAnQ, P54751SS1D227.

¹¹ Recensement nominatif de 1861, bobine C-1292, comté Lévis, ff 396-447 Saint-Romuald-d'Etchemin, p. 417, n° 23.

¹² Recensement nominatif de 1861, bobine C-1262, district 27-Arthabaska, Blandford, folio 85, n° 17.

1870 à l'âge de 52 ans et 10 mois, et elle fut inhumée à Princeville. Douze ans plus tard, le 4 juillet 1882, le veuf Téphore Marchand convolait en secondes nocces à Princeville avec une certaine Caroline Turgeon.

La quatrième enfant de Magdeleine qui perpétua la descendance est **Élisabeth Burroughs**, née le 14 septembre 1819 d'une relation passagère avec un certain James Burroughs; elle fut baptisée à Québec le 20 du même mois. Comme pour plusieurs femmes portant de tels prénoms à l'époque, on l'appelait indifféremment Élisabeth ou Isabelle. Elle a grandi aux côtés de sa mère à New Liverpool et, le 21 janvier 1840 à Saint-Jean-Chrysostome, elle épousait le navigateur Hubert Roberge, un garçon du voisinage à qui elle donna 14 enfants entre 1840 et 1860, huit des premiers ayant été baptisés à Saint-Jean-Chrysostome et quatre des derniers à Saint-Romuald. Au moins huit d'entre eux se marièrent, dont cinq à Saint-Romuald. On retrouve Élisabeth Burroughs mentionnée sous différents patronymes aux recensements décennaux de Saint-Romuald pour 1861, 1871, 1881, 1891 et 1901¹³. Elle est décédée le 10 juillet 1904 à l'âge de 84 ans et 10 mois, et fut inhumée à Saint-Romuald le 13 courant.

Comme cinquième enfant assurant une grande descendance à Magdeleine, on retrouve **James Gibson** né le 13 mars 1823 à Pointe-Lévy de sa relation passagère avec un nommé James Gibson que nous ne sommes pas parvenu à identifier, mais avec qui le fils semble avoir conservé des liens. Le 22 novembre 1842, ayant son beau-frère Hubert Roberge et son frère David Hardy comme témoins, il épousait à Saint-Jean-Chrysostome une voisine du nom de Marie-Louise Mc Ready dont il eut 11 enfants, les 5 premiers baptisés à Saint-Jean-Chrysostome et les 6 derniers à Lévis (Notre-Dame). James Gibson était un marchand et il se disait d'origine écossaise. Bien qu'ayant déménagé à Lévis vers 1851, on le voit souvent participer aux événements touchant sa mère et ses frères et sœurs à New Liverpool. Sept de ses enfants se marièrent, dont un seul garçon qui portait lui aussi le prénom de James. Le père James Gibson décéda le 6 août 1913 à l'âge de 90 ans et 4 mois, et il fut inhumé à Saint-David le 9 courant.

¹³ Recensement nominatif de 1861, bobine C-1292, comté Lévis, ff 396-447 Saint-Romuald-d'Etchemin, p. 408, n° 37; celui de 1871, bobine C-10352, district 154-Lévis, sous-district C-Etchemin, division 2, p. 20, n° 09; celui de 1881, bobine C-13193, district 46-Lévis, sous-district N-Saint-Romuald, division 2, p. 35, n° 20; celui de 1891, bobine T-6401, district 163-Lévis, sous-district L-Saint-Romuald, p. 107, n° 20; et celui de 1901, bobine T-6528, district 164-Lévis, sous-district L-Saint-Romuald, section 4, p. 3, n° 23.

La sixième enfant de Magdeleine à laisser une descendance est sa fille **Éléonore Pelletier** que nous estimons être née vers la fin de 1826 ou le début de 1827, car nous n'avons pas trouvé son acte de naissance. Le 13 septembre 1842, ayant son frère James Gibson et son beau-frère Hubert Roberge comme témoins, elle épouse à Saint-Jean-Chrysostome le charpentier Étienne Nolin à qui elle donnera 13 enfants entre 1843 et 1872, les 11 premiers baptisés à Saint-Jean-Chrysostome, Lévis (Notre-Dame) et Saint-Romuald, et les 2 derniers à Saint-Paul-de-Chester. Trois enfants Nolin moururent jeunes, deux se marièrent à Norbertville, et un à Saint-Valère d'Arthabaska. Nous soupçonnons que c'est vers 1868 que la famille déménagea de New Liverpool à Saint-Paul-de-Chester où le mari, Étienne Nolin, décéda le 29 mars 1875. La veuve Éléonore Pelletier se remaria au même endroit, le 22 février 1881, au veuf Victor Girouard avec qui elle figure au recensement de 1881¹⁴.

Nous pensons que c'est après le mariage de sa fille Marie Nolin à Norbertville en juillet 1887, mais avant le recensement de 1891, que les membres de la famille, à l'exception du fils Joseph, partirent pour les États-Unis, puisque nous ne les retrouvons plus au Québec au recensement de 1891 ni par la suite. Par ailleurs, on note que le fils Joseph, figurant pourtant au recensement de 1891¹⁵, convolait en secondes nocces à Manchester, N.H., le 7 janvier 1912. La date du décès d'Éléonore Pelletier n'a pas été trouvée.

Par ordre chronologique, **Édouard Pelletier** est le septième enfant de Magdeleine Delisle à avoir laissé une descendance. Né le 10 mai 1828 à la Pointe-Lévy, il épousait à Saint-Jean-Chrysostome, le 18 septembre 1848 et ayant son frère David Hardy comme témoin, une voisine du nom de Céleste Roberge qui, entre 1849 et 1872, lui donnera 11 enfants dont les 3 premiers seront baptisés à Saint-Jean-Chrysostome et les 8 derniers à Saint-Romuald. Nous savons que cinq d'entre eux se marièrent à Saint-Romuald et y laissèrent postérité. Nous avons vu que, même s'il avait quitté la famille depuis quelques années, son père Jean Pelletier lui avait fait donation, en novembre 1847, de deux rentes constituées à New Liverpool. Édouard Pelletier passa sa vie à Saint-Romuald, et on le voit souvent qualifié de navigateur ou de batelier. Alors qu'au recensement de 1901 il était encore présenté comme chef de famille, à celui de 1911 il figurait comme vi-

¹⁴ Recensement de 1881, district 52-Arthabaska, sous-district West Chénier, p. 61, n° 3.

¹⁵ Recensement de 1891, district 152-Drummond et Arthabaska, sous-district Saint-Valère-de-Bulstrode, p. 23, n° 16.

vant avec la famille de son gendre Patrick Esmond et sa fille Marie¹⁶. C'est le 8 décembre 1917 qu'il décéda, âgé de 89 ans et 10 mois, alors veuf de Céleste Roberge. Il fut inhumé le surlendemain à Saint-Romuald.

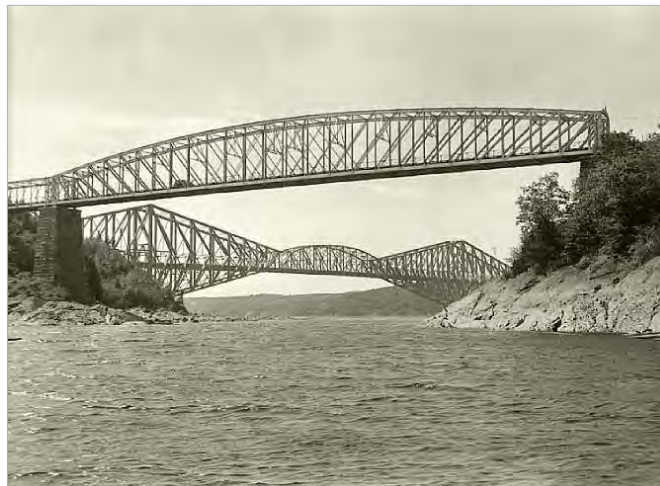
L'enfant suivant de Magdeleine Delisle ayant eu postérité est **Caroline Pelletier** que nous estimons née vers 1831, et peut-être même un 10 octobre. Le 18 septembre 1848, en présence de son frère James Gibson comme témoin, elle épousait à Saint-Jean-Chrysostome le menuisier Joseph Forcade à qui elle donna entre 1852 et 1868 six enfants, dont le premier et le troisième sont nés à Norbertville et les quatrième et cinquième à Saint-Romuald. Le recensement de 1881¹⁷ nous apprend que le sixième serait né aux États-Unis et en 1868, puisqu'on le disait alors âgé de 13 ans. Entre la conception de ce dernier enfant et le printemps de 1871, Caroline Pelletier serait devenue veuve, mais nous n'avons pas découvert la sépulture de cet époux, peut-être survenue aux États-Unis. Lors du recensement de 1871¹⁸, on retrouve Caroline Pelletier à Saint-Romuald, marchande et chef d'une famille de six enfants âgés de 3 à 19 ans. Le 9 janvier 1872, en présence de ses frères James Gibson et Eusèbe Pelletier et alors qu'elle devait avoir autour de 40 ans, elle épousait en secondes noces, à Saint-Romuald, Norbert Gosselin fils.

Les amours de Caroline Pelletier et Norbert Gosselin fils n'auront toutefois pas duré longtemps. Selon trois contrats notariés du 13 novembre 1876 devant M^e E. H. Tremblay, le couple semble vivre ensemble sous le même toit, chacun possédant une moitié indivise d'une maison à New Liverpool. Mais dans quatre contrats des 6 et 7 mai 1878 devant le même M^e Tremblay, Caroline Pelletier est présentée comme la veuve de Joseph Forcade et comme étrangère à Norbert Gosselin fils qui lui vend sa moitié indivise dans la résidence au prix de 200 piastres. Cela permettait à Norbert Gosselin de rembourser un emprunt de même valeur qu'il avait contracté auprès d'Eusèbe Pelletier en avril 1870, mais a par ailleurs obligé Caroline Pelletier à emprunter 200 piastres de son autre frère James Gibson. Par la suite, en date du 17 février 1883, l'évêché de Québec devait annuler son mariage avec Norbert Gosselin pour cause d'un empêchement de consanguinité du 3^e au 4^e degré non dispensé, l'arrière-grand-mère maternelle Delisle de Norbert étant la sœur du grand-père Delisle de Caroline.

¹⁶ Recensement nominatif de 1901, bobine T-6528, district 164-Lévis, sous-district L-Saint-Romuald, n° 4, p. 3, n° 19; celui de 1911, district de Lévis, sous-district 18-Saint-Romuald, p. 4.

¹⁷ Recensement nominatif de 1881, bobine C-13193, district 46-Lévis, sous-district N-Saint-Romuald, division 1, p. 70, n° 10.

¹⁸ Recensement nominatif de 1871, bobine C-10352, district 154-Lévis, sous-district C-Etchemin, Division 1, p. 55, n° 13.



Pont Garneau et pont de Québec, là où la rivière Chaudière se jette dans le Saint-Laurent (limite ouest de New Liverpool et de Saint-Romuald). Vers 1940. Source : BAnQ, E6S7SS1P19630.

Le recensement de 1881 nous montre « *Caroline Forcade* » vivant avec ses cinq derniers enfants à Saint-Romuald. Celui de 1891 nous présente une « *Caroline Forcade* » vivant à Saint-Romuald avec son gendre Achille Demers et sa fille Élisabeth qui devait décéder le 13 mars 1898 à Gardner, Mass. Celui de 1901 nous fait voir que « *Mme Joseph Forcade* » habitait maintenant à Lévis avec la famille de son gendre M. J. Boivin et de sa fille Céline. Le recensement de 1911 indique que « *Caroline Pelletier, veuve Forcade* » était une rentière de 82 ans résidant à l'Hôtel-Dieu de Lévis¹⁹. C'est le 14 juillet 1911 à ce même hôpital que décéda Caroline Pelletier, que l'on dit âgée de 80 ans. Elle fut inhumée trois jours plus tard à Lévis (Notre-Dame).

Le cadet des enfants de Magdeleine Delisle à avoir laissé postérité est son fils **Eusèbe Pelletier** né le 16 décembre 1833, mais baptisé le 17 janvier 1834 à Saint-Jean-Chrysostome. Après avoir passé un contrat de mariage le 18 précédent devant le notaire E. Simard, il épousait, le 20 février 1860 à Saint-Romuald, Marie-Émilie Mc Ready, une voisine, qui lui donna cinq enfants entre 1861 et 1869, dont trois décédés au berceau; elle mourut le 4 janvier 1896 à Saint-Romuald. Eusèbe se remaria le 11 novembre 1897 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud avec Léda Couillard qui décéda à son tour le 2 novembre 1901 à Saint-Jean-Chrysostome. Il se maria une troisième fois le 16 février 1903 à Saint-David de Lévis avec Eusébie Houle qui lui survécut.

¹⁹ Recensement nominatif de 1881, bobine C-13193, district 46-Lévis, sous-district N-Saint-Romuald, division 1, p. 70, n° 5; celui de 1891, bobine T-6401, district 163-Lévis, sous-district L-Saint-Romuald, p. 25, n° 13; celui de 1901, bobine T-6527, district 164-Lévis, sous-district C-7 Lévis, p. 14, n° 8; et celui de 1911, district Lévis, sous-district 24-Lévis, p. 34, n° 8.

Qualifié de batelier en 1860, il devint tôt marchand général. Le recensement de 1861 nous le montre abritant sa mère « *Madeleine Pelletier* », celui de 1891 hébergeant la famille de son fils Philippe, et celui de 1901 hébergeant sa fille Mary Jane, veuve de Georges-Achille Larue²⁰. Il décéda le 15 janvier 1911 à l'âge de 77 ans et fut inhumé trois jours plus tard à Saint-Romuald.

CONCLUSION SUR MAGDELEINE DELISLE

Grâce à différentes archives publiques disponibles, nous avons pu reconstituer à grands traits la vie familiale et un peu rocambolesque de Magdeleine Delisle, une pionnière de New Liverpool, peut-être oubliée aujourd'hui mais qui n'est pas passée inaperçue au XIX^e siècle. Son arrivée à cet endroit avait coïncidé avec le début d'une grande activité commerciale qui s'y est développée au cours du siècle qui a suivi. Mariée enceinte de trois mois à l'âge de 18 ans en 1810, ayant résidé toute sa vie adulte près d'un port très fréquenté par les bateaux anglais, abandonnée par son mari à l'automne de 1817 après avoir donné naissance à cinq enfants, accouchant de deux enfants en septembre 1819 et mars 1823 nés de pères anglais différents, et ayant quatre autres enfants issus en 1826, 1828, 1831 et 1833 d'une liaison d'une quinzaine d'années entre 1823 et 1840, Magdeleine Delisle a certainement fait parler d'elle dans son milieu.

²⁰ Recensement nominatif de 1861, bobine C-1292, comté Lévis, ff 396-447 Saint-Romuald-d'Etchemin, p. 417, n° 21; celui de 1891, bobine T-6401, district 163-Lévis, sous-district L- Saint-Romuald, p. 64, n° 25; et en 1901, bobine T-6528, district 164-Lévis, sous-district Saint-Jean-Chrysostome H-1, p. 10, n° 8.

Elle était peut-être dotée ou victime d'une certaine vigueur hormonale durant ses jeunes années, mais il semble qu'à partir de la cinquantaine, on ait moins entendu parler d'elle et qu'elle ait même été bien appréciée de son entourage, si on en juge par les personnes présentes à sa sépulture et des nombreuses signatures qui y figurent. À cause du mode de vie qu'elle a choisi ou subi, Magdeleine Delisle s'est peut-être singularisée à l'époque par rapport à la majorité des femmes de son entourage, mais elle nous semble avant-gardiste de la façon de faire d'aujourd'hui.

Notons aussi que les sept enfants que Magdeleine Delisle a élevés à New Liverpool paraissent avoir été bien préparés à leur vie future, comme ils l'auraient montré après leur mariage, certains gagnant très dignement leur vie comme commerçant ou navigateur, et d'autres comme épouses bien mariées, même si Caroline a connu des difficultés dans son second mariage. En additionnant la progéniture de ses neuf enfants mariés, Magdeleine Delisle aurait eu pour le moins 86 petits-enfants bien identifiés, dont 72 avec les sept enfants qui ont grandi avec elle à New Liverpool, et 14 avec les deux qui ont suivi leur père à Saint-Louis-de-Blandford et qui ne semblent pas avoir conservé beaucoup de contacts avec leur mère. Aujourd'hui, il y a encore à Saint-Romuald et dans son quartier de New Liverpool plusieurs représentants identifiables des descendance Hardy, Roberge et Pelletier laissées par cette brave femme.

Depuis une cinquantaine d'années, Magdeleine Delisle avait intrigué tous les généalogistes à cause de la descendance aux multiples patronymes qu'elle a laissée et dont il paraissait difficile d'établir l'ascendance. Ces dernières années, le hasard nous a permis de compléter notre recherche à son sujet et nous avons pensé en faire bénéficier les autres chercheurs. De l'information a aussi été recueillie sur chacun des 86 petits-enfants qui lui ont été attribués, mais nous n'en avons pas fait état pour ne pas allonger indûment le présent exposé. J'inviterais toutefois ceux qui en sauraient davantage sur Magdeleine Delisle à me communiquer leurs renseignements.



Haute-ville de Québec vue du vieux quai de Lévis.
Vers 1895.
Source : BAnQ, P547S1SS1D227.



UN ANCÊTRE PASSÉ À LA LÉGENDE

Monique Thibault-Grenon (4089)

Monique Thibault-Grenon a fait ses études en diététique à l'Université Laval. Elle a occupé plusieurs postes aux hôpitaux Saint-François-d'Assise et Saint-Sacrement de Québec. À la retraite, la généalogie et l'histoire occupent une bonne partie de ses loisirs. Après deux séries de cours en généalogie, elle est devenue membre de notre société. Elle fait aussi partie de l'Association des familles Thibault d'Amérique et de l'Association des familles Grenon pour lesquelles elle collabore régulièrement aux périodiques.

Résumé

Notre histoire est faite d'événements et de personnages. Un homme fort de Charlevoix, Jean-Baptiste Grenon, mis en évidence par Aubert de Gaspé au XIX^e siècle, est revenu récemment à l'avant-scène par un monument commémoratif et le label d'un fromage « costaud ». L'auteure rend aussi hommage à son ancêtre et évoque pour nous les péripéties de sa vie mouvementée.

Il arrive que le nom d'une personne traverse les décennies, même les siècles, grâce à la musique, la peinture, la politique ou la littérature. C'est le cas du personnage présenté ici. Il s'agit de Jean-Baptiste Grenon (1724-1806 – NDLR-année de décès trouvée dans les notes biographiques du roman de Michel Langlois *La force de vivre*, tome 1, Hurtubise, 2009), appelé souvent l'« Hercule du Nord ». Cet homme simple et humble a percé le temps grâce aux écrits de Philippe-Joseph Aubert de Gaspé (1786, Québec – 1871, Québec).

Ici une parenthèse s'impose pour rappeler que ce dernier était le fils de Pierre-Ignace Aubert de Gaspé et Catherine Tareu de Lanaudière, de Saint-Jean-Port-Joli. Avocat, shérif, écrivain, Philippe-Joseph publia en 1866 *Mémoires*, un ouvrage qui relatait des faits glanés ici et là, ou recueillis par son père qui avait parcouru le Québec de long en large. Dans ce volume, il se manifeste comme un véritable conteur qui en a entendu des histoires... dont celle de Jean-Baptiste Grenon et de sa fille Marie.

Ce Jean-Baptiste est né à Pointe-aux-Trembles (aujourd'hui Neuville) le 14 mai 1724. Il est le fils de Joseph Grenon et Françoise Tinon dit Desroches et petit-fils de Pierre Grenon et Marie Lavoye. Pierre est l'ancêtre des Grenon en Amérique; de ses 12 enfants, le dernier, Joseph, eut 18 descendants issus de deux mariages. Jean-Baptiste est un de ceux-là, précisément le deuxième des huit premiers enfants. Le décès de sa mère, Françoise Tinon dit Desroches, a changé le cours de sa vie. Le remariage de son père et la deuxième famille de dix enfants laissent soupçonner des conflits familiaux. C'est ce qui explique que les enfants aînés ont été pris en charge

par la sœur de leur mère, leur tante Marie-Anne, mariée à Joseph Gingras.

La famille de Jean-Baptiste fut vite décimée : des huit enfants, trois sont décédés en bas âge; l'aîné meurt au début de la vingtaine, il devient le grand frère de ses trois sœurs dont Marie-Geneviève qui, elle aussi, vécut dans Charlevoix.

Le village de Neuville, à cette époque vers 1720, était déjà développé et les terres à mettre en valeur commençaient à se faire rares. De plus, certaines personnes de la parenté avaient commencé à « prendre le large » ou vers Montréal ou vers Charlevoix, comme des petits-cousins Lavoye, parents de Marie Lavoye épouse de Pierre. Cette dernière destination était en soi une aventure. Le trajet se faisait en canot, et présumait plusieurs escales. Jean-Baptiste, à l'âge de 20 ans, aborda donc à Petite-Rivière-Saint-François.

Le 10 janvier 1748, toujours à Petite-Rivière, il épousa Marie-Dorothée Fortin, fille de Jacques et Geneviève Lacroix. C'est dans cette même paroisse que naît son premier enfant, Michel, appelé souvent Baptiste-Michel (baptisé le 29 septembre 1748). On ne connaît rien de ses occupations durant ces quelques années, mais on peut facilement supposer qu'il était défricheur dans ce coin de terre tout neuf. On le retrouve à Baie-Saint-Paul le 14 octobre 1750 pour le baptême de son deuxième enfant, Marie-Dorothée. Le curé de cette paroisse, Louis Chaumont, lui a cédé une terre de trois arpents dans le rang de La Mare, près de l'endroit occupé aujourd'hui par la Laiterie Charlevoix et bordée au nord et au sud par la rivière du Gouffre et la rivière de La Mare.

Jusqu'alors, rien de particulier; il est un défricheur cultivateur, mais on le remarque pour sa force physique et plusieurs prouesses ont été l'objet des récits de Philippe-Joseph Aubert de Gaspé et d'Édouard-Zotique Massicotte. Grenon est un personnage mer-



Source des illustrations du fromage *L'Hercule de Charlevoix*
www.fromagescharlevoix.com/fromages/hercule.htm

veilleux; il pouvait essoucher sa terre avec la seule force de ses bras. On raconte qu'il combattit contre un ours, contre les Indiens, etc.

Son exploit le plus souvent relaté se passe en 1759. Au mois de juin de cette année-là, l'amiral Knox de la flotte anglaise jetait l'ancre en face de Baie-Saint-Paul. Toutes les familles se réfugièrent dans la forêt, à environ 15 kilomètres du village. Le 14 août 1759, lorsque les troupes anglaises débarquèrent à l'embouchure de la rivière du Gouffre, 200 hommes y faisaient le guet, dont notre Jean-Baptiste. Vu l'avance de l'ennemi, ils durent s'enfuir et Jean-Baptiste fut fait prisonnier avec un compagnon nommé Tremblay. Ce dernier fut lancé à la mer. « Mais Jean-Baptiste Grenon n'était pas un homme ordinaire ». Selon les récits de l'abbé Charles Trudelle (Charlesbourg, 1822 – Québec, 1894), curé de Baie-Saint-Paul entre 1856 et 1864, *on ne parvient pas à lui plier les jarrets et quand on voulut l'agacer au visage, fou de rage, Grenon, du revers de la main, souffleta l'insulteur et l'étendit sur le pont du navire*. Tous furent surpris, si bien que, ramené au camp des Anglais, on le libéra.

Après la guerre et la Conquête, le recensement de 1762 du Québec mentionne qu'à Baie-Saint-Paul, on trouvait 80 propriétaires et 473 dépendants. Jean-Baptiste y apparaît comme suit dans le rang de La Mare : 1 homme, 1 femme, 2 enfants mâles en bas de 15 ans, 3 filles en bas de 5 ans. Il possédait 5 arpents de terre, 19 minots ensemencés, 3 vaches, 1 bœuf, 2 taures, 4 moutons, 1 cheval et 2 cochons.

Les moments difficiles n'ont pas empêché une descendance nombreuse dans cette région. Aux cinq enfants de Jean-Baptiste et Dorothée déjà dénombrés, deux autres se sont ajoutés, une fois la paix revenue. Deux fils, Michel et Henri, ont propagé le patronyme Grenon par leurs enfants, Jean et Henri (petits-fils de Jean-Baptiste), au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les filles se sont mariées à des Bouchard, Otis et Guay, à Baie-Saint-Paul.

Pierre Fournier, un conteur de l'époque à Baie-Saint-Paul, raconte que toute la famille Grenon était douée d'une grande vigueur et qu'une des ses filles, Marie, avait hérité de la force prodigieuse de son père. Un de ses fils, après un séjour de trois à quatre années au service de la compagnie du Nord-Ouest, retourna dans sa famille chargé de trophées sous la forme de plumets qu'il avait gagnés dans des luttes contre les Moléfant (*sic*), les Monarque, les Dumouchel et autres fiers-à-bras redoutables.

On n'a jamais trouvé la date exacte du décès de Jean-Baptiste Grenon (voir note NDLR page précédente); on le mentionne le 31 août 1790, lors du décès de son

épouse Dorothée, puis de ce jour jusqu'à 1798, il est présent à plusieurs baptêmes et mariages de ses petits-enfants, neveux et nièces.

Depuis quelques années, l'Association des familles Grenon a contribué à découvrir et à perpétuer l'histoire de Jean-Baptiste Grenon.

Évidemment, la photographie ne peut rien révéler de ce personnage; le sculpteur Alfred Laliberté l'a illustré, tout comme sa fille Marie, par des bronzes (1928-1932) conservés au Musée national des beaux-arts du Québec. On se rappellera que Laliberté avait été chargé, pour l'ouverture de ce musée, de créer des œuvres illustrant des métiers ou des personnes légendaires de chez nous correspondant aux descriptions de Philippe-Joseph Aubert de Gaspé. Parmi ces 214 bronzes, il y en a un qui représente Jean-Baptiste Grenon, et un autre sa fille Marie. Fidèle aux descriptions d'écrits anciens, le sculpteur nous le présente comme un homme de petite taille, d'allure modeste, maîtrisant un ours; Marie, sa fille, porte un sac de sel sur ses épaules. Il y a quelques années, l'Association des familles Grenon a organisé une rencontre au Musée, tout autour de ces statuettes (52,6 cm de hauteur) conservées jalousement.

En 2003, cette même association, la Société d'histoire de Charlevoix et la Ville de Baie-Saint-Paul ont inauguré un mémorial en l'honneur du citoyen Jean-Baptiste, tout près de la terre où il a vécu, précisément à l'entrée du camping *Le Genévrier*, sur la route 132 en direction de La Malbaie. Pour souligner l'événement, un sculpteur de Charlevoix, Martin Brisson, a créé une œuvre qui représente Jean-Baptiste le fort essouchant sa terre. Comme pour prouver que la légende, la sculpture, la littérature et la gastronomie se com-



Source des illustrations du fromage *L'Hercule de Charlevoix*
www.fromagescharlevoix.com/fromages/hercule.htm

plètent, un fromage a été créé à Baie-Saint-Paul en 2007 et porte le nom d'*Hercule de Charlevoix*. Les meules de 16 kg, bien crouteuses et bien vieilles, sont à l'image de ce personnage. Ce produit du terroir est élaboré et distribué tout près de cette terre portant le numéro 213, exploitée dès 1750 par Jean-Baptiste Grenon.

Sur la page couverture du bulletin de l'Association des familles Grenon, *L'Herculéen*, l'œuvre de Laliberté nous laisse imaginer cet ancêtre, à la fois réalité et légende.

SOURCES

- AUBERT DE GASPÉ, Philippe-Joseph. *Mémoires*, Montréal, Fides 1971, 435 p. (p. 35, 163 et 287).
- GARIÉPY, Raymond. *Cahiers d'histoire* n° 27, Québec, Société historique de Québec, « Les seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans dans leurs débuts », Québec, 1974, 216 p.
- MASSICOTTE, Édouard-Zotique. *Bulletin des recherches historiques*, « Les Lutins », 1919.
- TREMBLAY, Jean-Paul. *La Baie-Saint-Paul et ses pionniers*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1956, 69 p.
- TREMBLAY, Nérée. *Saint-Pierre et Saint-Paul de la Baie-Saint-Paul*, Québec, Imp. Laflamme, 1956, 358 p.
- TRUDELLE, Charles. *Trois souvenirs*, Montréal, Léger Brousseau, 1878, 172 p.

L'ASSOCIATION DES DROUIN D'AMÉRIQUE



À Château-Richer, le 2 octobre à 14 h 30, sur la terre ancestrale, aura lieu l'inauguration du monument à l'ancêtre Robert Drouin, arrivé en Nouvelle-France en 1634. Le Conseil d'administration de l'Association des Drouin d'Amérique invite chaleureusement les descendants directs ou indirects, les amis et alliés des familles du patronyme à assister à cette cérémonie qui aura lieu sur l'avenue Royale à Château-Richer, au bas de la côte qui mène au 8955, avenue Royale. Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec Alice Drouin au 418 658-2783 ou Ghislaine Drouin au 418 353-4870.

Adresse courriel de l'Association : associationdesdrouin@videotron.ca

Société généalogique
canadienne-française



Premier salon des auteurs en généalogie et en histoire

Organisé par la Société généalogique canadienne-française

Tout en vous initiant au monde de l'édition,
profitez de cette occasion pour :

- Assister à une dizaine de conférences
- Vous procurer les œuvres d'une centaine d'auteurs
- Visiter des organismes du milieu de l'édition

Auberge Royal Versailles
7200, rue Sherbrooke Est
Montréal, Qc

Pour informations :
Contactez la SGCF
Tél. : 514-527-1010
www.sgcf.com

Dimanche 3 octobre 2010
9 h à 16 h
Admission : 5\$

LE PRIX DE *L'ANCÊTRE* DU VOLUME 37

Depuis octobre 1998, la Société de généalogie de Québec (SGQ) reconnaît les meilleurs articles parus durant l'année de publication en cours, en attribuant le Prix de *L'Ancêtre*. Le Comité de *L'Ancêtre* présente ici les règles qui s'appliqueront aux articles publiés dans le volume 37 de la revue, soit dans les numéros de l'automne 2010 et ceux de l'hiver, du printemps et de l'été 2011 (respectivement 292, 293, 294 et 295). Il s'agit de la 13^e édition du Prix.

1. Sont admissibles au Prix de *L'Ancêtre* les membres en règle de la SGQ au moment de la publication de leur article. Tous les auteurs d'un même article doivent être membres.
2. Sont automatiquement admissibles au concours les articles de fond (textes longs de cinq pages et plus à la parution) et les études (textes courts de quatre pages ou moins à la parution) publiés en cours d'année d'un même volume, à l'exception des textes parus sous la rubrique **Conférence**. Toutefois, l'article d'un conférencier ou d'une conférencière pourra adapter les propos de sa conférence de façon à répondre aux critères d'un article court ou long.
3. Sont exclus du concours les membres du conseil d'administration de la SGQ, le rédacteur et la coordonnatrice de la revue, et les personnes qui acceptent d'être membres du jury du Prix de *L'Ancêtre*.
4. Le jury est formé de trois membres (plus un substitut) qui élisent entre eux une présidente ou un président.
5. Les membres du jury sont choisis par le conseil d'administration de la SGQ, sur recommandation du Comité de *L'Ancêtre*, et répondent de leurs décisions au conseil d'administration de la SGQ. Leur identité et leurs délibérations sont tenues secrètes jusqu'à la remise du Prix.
6. Les décisions du jury doivent être motivées et elles sont sans appel.
7. Le jury peut ne pas attribuer de prix s'il le juge à propos.
8. Les critères servant à l'évaluation des articles sont les suivants :
 - un texte à caractère généalogique ou à connotation historique ou héraldique reliée à la généalogie;
 - un texte apportant/abordant/traitant d'éléments généalogiques nouveaux ou inédits;
 - un texte affichant une qualité de recherche irréprochable appuyée sur des sources citées et vérifiables;
 - un texte démontrant une bonne maîtrise de la langue française de la part de son auteur.
9. Le Prix de *L'Ancêtre* est offert par le conseil d'administration de la SGQ et est attribué comme suit :
 - Prix pour ARTICLE DE FOND – 300 \$ - pour le meilleur article de fond (cinq pages ou plus);
 - Prix pour ÉTUDE – un coffret incluant une publication éditée par la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) - pour la meilleure étude (quatre pages ou moins);
 - Prix de la RELEVÉ – un coffret incluant une publication éditée par la CCNQ - pour un article de fond ou une étude digne de mention, à un auteur ou une auteure n'ayant jamais remporté de Prix de *L'Ancêtre* dans le présent volume ou dans un volume antérieur.
10. Les noms des gagnantes ou gagnants sont dévoilés lors de la remise des prix qui est faite en une circonstance appropriée déterminée par le conseil d'administration de la SGQ.
11. L'identité et les justifications des membres du jury sont rendues publiques lors du dévoilement.
12. Les noms des gagnantes ou gagnants sont publiés dans les pages de *L'Ancêtre*.

Comité de *L'Ancêtre* de la Société de généalogie de Québec

Version du 15 juillet 2010



JEAN TURMEL, BICENTENAIRE DE SA MORT (1809-2009)

Sabine Champagne (5094)

Membre de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1974. Auteure de plusieurs articles dans les bulletins de l'Association des Lambert d'Amérique et de l'Association des familles Champagne.

Résumé

L'auteure raconte l'histoire de Jean Turmel, ancêtre des Turmel en Amérique : son arrivée en Nouvelle-France, son implantation, son établissement, sa famille et son décès.

JEAN TURMEL

Fils de Jean Turmel et Louise Vincent, Jean Turmel naît vers 1734, probablement à Pleurtuit, dans le diocèse de Saint-Malo en Basse-Bretagne. On connaît peu l'histoire de ses parents, de ses frères et de ses sœurs. C'est à Pleurtuit et dans les paroisses environnantes que notre ancêtre Jean Turmel vit probablement ses années d'enfance et d'adolescence. Jean Turmel grandit sans savoir signer. On le nomme aussi Jean-François Turmel et Jean-Baptiste Turmel.

Comme le font les Malouins depuis plus de deux siècles, Jean Turmel, alors âgé de 17 ans, s'embarque comme mousse à bord du bateau l'*Angélique*, qui est commandé par le capitaine de Vitré. Il arrive au port de Québec vers 1751.

La première année de son arrivée en Nouvelle-France, Jean Turmel demeure chez Jean Petitclerc à Sainte-Foy. C'est probablement lors d'une réunion familiale qu'il a rencontré la petite-fille de Jean Petitclerc, la jeune Marie-Françoise Bisson, fille de Jean-François Bisson et Marie Petitclerc.

LA VIE DE FAMILLE DE JEAN TURMEL

Environ 11 années après son arrivée au pays, Jean Turmel songe à fonder une famille.

En 1762, lors de son témoignage de liberté au mariage, Jean Turmel mentionne qu'il travaille comme menuisier. Est-ce qu'il a possédé une terre ou encore était-il engagé à cette époque? Nous n'avons pas trouvé aux Archives nationales du Québec de document notarié mentionnant Jean Turmel. En 1761, on mentionne pour la première fois Jean Turmel à titre de parrain au baptême de Marie Marguerite Rafault (fille de Pierre et Marie Louise Beseau), dans la paroisse Notre-Dame-de-Foy, à Sainte-Foy, le 2 avril 1761.

Ce témoignage de liberté est très important. François Moreau, son compagnon de voyage, et Jean Petitclerc témoignent devant le chanoine Briand, vicaire général

de l'archevêché de Québec, que Jean Turmel n'est pas marié en France. Il peut donc épouser Marie-Françoise Bisson en Nouvelle-France.

TÉMOIGNAGES DE LIBERTÉ AU MARIAGE¹

*Jean Turmel menuisier natif de pleurthin eveché de St Malo agé de 29 ans depuis 11 ans dans le país venu mousse dans l'angélique parti de St Malo Cpne Vitray produit pour temoins de sa liberté francois morau avec lequel il est venu de France et Jean petit Clair de Ste Foy chez lequel le dit turmel a demeuré pand^t Un an arrivant en ce país. Lesquels ayant comparu devant nous ce 24 avril 1762 ont déclaré Le dit petit clair que le dit Turmel n'est point marié en France pour l'avoir eu chez soy la p¹^{re} année de son arrivée pand^t un an entier etant alors tout jeune de 17 à 18 ans et Le dit francois morau a affirmé le même chose pour etre venu La même année en Canada et par le même vaissau Lesquels Lecture faite ont déclaré le tout veritable et ne scavoir signer :
(Admis) Briand Chne, Vic. G.*

Le capitaine Théodore-Mathieu Denys de Vitré commandait le navire sur lequel est venu Jean Turmel, pendant les années 1752, 1753 et 1754. Guillaume Estèbe, conseiller du roi au Conseil supérieur, était le propriétaire du bateau. Dans le minutier de Gilbert Boucault de Godefus, à la date du 13 septembre 1754, le notaire mentionne le nom de Théodore-Mathieu Denys, sieur de Vitré, à titre de capitaine du navire l'*Angélique*.

ACTE DE PROCURATION DE JEAN TURMEL

En 1762, Jean Turmel a 28 ans et sa future épouse, Marie-Françoise Bisson, 19 ans. Elle est la fille de Jean-François Bisson et Marie-Françoise Petitclerc. Marie-Françoise est née le 23 septembre 1743 à Sainte-Foy et y a grandi.

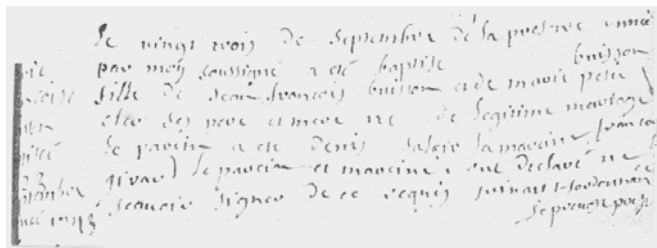
Marie-Françoise Bisson est la petite-fille de Jean-Baptiste Petitclerc et Marie-Françoise Prévost. Cette dernière est la descendante du premier mariage entre un Français et une Amérindienne dont font mention les annales au Canada.



Acte de procuration.

ACTE DE BAPTÊME DE MARIE FRANÇOISE BISSON

Le vingt trois de septembre de la presente année [1743] par moy soussigné a été baptisé [] buisson fille de jean francois buisson et de marie petitclerc ses pere et mere né de legitime mariage. Le perein a ete denis Lajoie la mareine francoise girard. Le perein et mareine ont déclaré ne scavoit signer de ce enquis suivant l'ordonnance.



Le 10 mai 1762, Jean Turmel et Marie-Françoise Bisson se marient à l'église de Notre-Dame-de-Foy à Sainte-Foy en présence de plusieurs parents et amis. François Moreau, compagnon de voyage de Jean Turmel vers la Nouvelle-France, est présent lors de la célébration du mariage. On n'a pas trouvé de contrat de mariage.

ACTE DE MARIAGE DE JEAN TURMEL ET MARIE-FRANÇOISE BISSON

Lan 1762 le 10 mai après la publication de l'ordonnance faite par trois dimanches consecutifs aux prones de la grande messe de Ste foy entre Jean Turmel fils de feu Jean Turmel et de feu Louise vincent ses pere et mere de

La paroisse de plarluy diocese de St malo d une part et marie francoise

Bisson fille de Jean françois bisson et de marie francoise petitclair se

pere et mere de cette paroisses dautre part ne sétant trouvé aucun empechement

audit mariage Jay soussigné pretre cure de Ste foy Leur ai Donné la

Benediction nuptialle suivant La forme prescrite par notre mere La

Ste eglise en ce presences de Jean Baptiste petitclair grand pere

de Lepouse de Jean francois Bisson pere de lepouse de augustin

petitclair oncle de Joseph Bisson oncle clement Bisson frere de lespouse d'andré Bisson frere de françois moraud de

clement Langlois de pierre Guillet françois Bertiaume ses parens et amis qui ont déclaré ne scavoit signer de ce requis suivant l'ordonnance

(Signé) Cleman langloist f(rançois) Borel



DE SAINTE-FOY À SAINT-JOSEPH ET SAINTE-MARIE, EN NOUVELLE-BEAUCE.

Malgré les récoltes difficiles de 1750, la guerre de 1760 et les années de la conquête anglaise, la vie continue pour notre ancêtre. De l'union de Jean Turmel et Marie-Françoise Bisson naîtront 14 enfants : six garçons et huit filles entre 1763 et 1783.

Le premier enfant de Jean Turmel et Marie-Françoise Bisson naît le 18 février 1763 : un garçon nommé Jean-Baptiste Tremenne (sic). On le nommera le plus souvent Jean-François Turmel fils. Il est baptisé à Sainte-Foy par le curé François Borel. Jean-Baptiste Bisson et Marie-Françoise Provost sont parrain et marraine.

Ce Jean-François Turmel fils épousera Marie Rainville à Sainte-Marie de Beauce, le 29 janvier 1788. Un contrat de mariage est rédigé le 14 janvier 1788 chez le notaire Louis Miray. Jean-François Turmel fils offre à sa future épouse un douaire de 300 livres. Ils auront seize enfants (six garçons et dix filles) dont huit survivront, soit cinq filles et trois garçons.

La famille Turmel-Bisson déménage en la Nouvelle-Beauce, l'année qui suit la naissance de leur premier enfant. Les parents de Marie-Françoise Bisson, Jean-François Bisson et Marie-Françoise Petitclerc, avaient échangé leur terre située à Cap-Rouge, dans la côte Saint-Ignace, avec Pierre Laville en retour d'une terre en Nouvelle-Beauce.

On trouve à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) un contrat officiel de concession passé devant le notaire Antoine Chevalier à la date du 25 janvier 1769. Jean Turmel y obtient une concession, de dame Marie Claire Fleury de la Gorgendière, veuve de Thomas-Jacques Taschereau. La concession comprend une terre de 4 arpents de front sur 40 de profondeur. La terre, sise dans la paroisse de Sainte-Marie, est bornée au sud-est par la terre d'Augustin Durbois et au nord-ouest par la terre de son beau-frère Jean-François Bisson fils, par devant au Sault de la Chaudière et par derrière aux terres non concédées. À la lecture de l'acte de concession, on mentionne que Jean Turmel demeure déjà à Sainte-Marie. Probablement que la concession lui avait été accordée verbalement quelques années auparavant, comme cela arrivait fréquemment.

Ses beaux-frères, Clément Bisson, Étienne Bisson, Jean-François Bisson fils et André Bisson obtiennent la même journée des concessions à Sainte-Marie de Beauce (notaire Antoine Chevalier, 25 janvier 1769). De plus, plusieurs parents possèdent des terres à Sainte-Marie de Beauce (Charles Petitclerc, Jean-François Bisson père) et à Saint-Joseph-de-Beauce (Alexis Camiré, Jean-François Bisson père).

Dès l'année suivante, le couple Turmel-Bisson accueille le deuxième garçon de la famille. Louis Gaspard Turmelle, né le 22 décembre 1764 à Sainte-Marie, et baptisé le 25 décembre 1764 par le frère Théodore. L'acte de ce baptême est conservé dans le registre de l'église paroissiale de Saint-Joseph. Le parrain est Louis Grégoire et la marraine Louise-Geneviève Marcoux. Louis Gaspard Turmel, qu'on appellera tout simplement Louis Turmel, épousera Marie-Véronique Ferland le 20 juillet 1790 à Sainte-Marie de Beauce. Leur contrat de mariage sous seing privé en date du 18 juillet 1790 est déposé dans le greffe du notaire Louis Miray le 25 août 1790. Louis Turmel, âgé de 25 ans, a offert à la future épouse, âgée d'à peine 16 ans, un douaire de 300 livres. Louis Turmel meurt dans la force de l'âge, à 47 ans, en 1811. Le couple aura eu cinq filles et douze garçons.

Les quatre naissances suivantes du couple Turmel-Bisson sont des filles : Marie Marguerite Turmelle née en 1766 décède à l'âge de 5 mois, son oncle Clément

Bisson est le parrain et Marie Geneviève Proux, la marraine; en 1768, l'oncle André Bisson et Marie Belleau ont la joie de présenter Marie Françoise Turmel au baptême, mais celle-ci meurt à 19 ans le 27 avril 1786; une autre fille, Marie Françoise Turmel, naît le 28 juin 1770 – on lui donnera le même prénom que sa marraine et grand-mère Marie-Françoise Petitclerc (Claude Patry est le parrain), mais elle ne vivra que 12 jours; la quatrième fille s'appelle Marie Nathalie Turmel, née le 8 juillet et baptisée le 11 juillet 1771 en présence de son parrain Jean-Baptiste Fecteau et sa marraine Marie-Anne Lebrun. Marie Nathalie Turmel mourra à l'âge de 4 mois.

Marie-Anne Turmel, la septième enfant à naître dans la famille Turmel, est née et a été baptisée le 9 juillet 1772 à Sainte-Marie de Beauce. Le parrain est Ignace Ferland et la marraine Marie-Anne Bisson. Marie-Anne Turmel épousera François Ferland le 10 juin 1793 à Sainte-Marie de Beauce. Un contrat notarié a été passé quelques jours auparavant, le 5 juin, chez le notaire Louis Miray. De cette union naîtront 11 enfants dont six garçons.

Les trois autres enfants de la famille ne survivront pas : Jean François Régis Turmel, né le 3 juillet 1774 et baptisé le 6 juillet en présence de son oncle Charles Bisson et sa marraine Marie Claire Cloutier, meurt en 1779 à l'âge de 5 ans et demi; Élisabeth Turmel née le 12 février 1776 sera baptisée le lendemain, avec comme parrain Jean Roch Tardif et comme marraine sa tante Marie Josèphe Larose (femme de Jean-François Bisson fils), mais elle ne vivra que 7 mois; enfin la petite Cécile Turmel née le 22 juillet et baptisée le 26 juillet 1777, avec Louis Marcoux et Cécile Belleau dit Larose comme parrain et marraine, décèdera à l'âge de 6 mois.

Le onzième enfant, Jérôme Turmel, est né le 4 février 1779. Le parrain, Jérôme Drouin, et la marraine, sa tante Marie Judith Perron (femme d'André Bisson), présentent l'enfant au baptême le 7 février 1779. Jérôme Turmel unira sa destinée à Marie-Louise Doyon. Le contrat de mariage est signé à Saint-Joseph-de-Beauce dans la maison d'André Bisson, par-devant le notaire Charles Voyer le 25 septembre 1797. Le mariage religieux a lieu le 2 octobre 1797 à la paroisse de Saint-Joseph-de-Beauce. Le couple aura 11 enfants : une fille et dix garçons. Six garçons perpétuent le nom des Turmel.

Alexis Turmel, né le 3 août 1781, porte le nom de son oncle et parrain Alexis Camiré. La marraine Marie-Geneviève Morin présentera l'enfant au curé Jean Marie Verreau pour son baptême le 4 août 1781. Alexis Turmel ne survivra que 14 jours.

Jean Augustin Turmel (surnommé Augustin) est né le 11 et a été baptisé le 12 septembre 1782 à Sainte-Marie de Beauce. Jean Ferland est le parrain et la marraine, Marie-Françoise Turmel, est la sœur de l'enfant. Jean Augustin Turmel épousera Geneviève Doyon le 10 mai 1802. Un contrat de mariage sous seing privé est rédigé le même jour, et déposé le 16 juillet 1802 en l'étude du notaire Louis Miray. Jean-Augustin Turmel est mort tragiquement à l'âge de 41 ans, en tombant d'un arbre, le 7 août 1824. Geneviève Doyon reste veuve avec plusieurs enfants à sa charge. Le couple aura eu neuf filles et sept garçons.

La petite dernière de la famille s'appelle Marie Barbe Turmel, née en novembre 1783, baptisée le 4 décembre en présence de son parrain Augustin Turcot et de sa marraine Marie-Véronique Marcoux. Marie Barbe Turmel mourra à l'âge de 7 mois le 23 juin 1784.

À la fin de décembre 1783, la famille de Jean Turmel est complète. Marie-Françoise Bisson a donné naissance à six garçons et huit filles mais seulement cinq d'entre eux survivront.

L'année 1780 marque une étape importante dans la vie de la famille Turmel. Son beau-père Jean-François Bisson est décédé le 8 octobre 1780 à Saint-Joseph-de-Beauce à l'âge de 70 ans. L'inhumation a lieu le 9 octobre 1780 en présence de Jean Doyon, Clément Bisson, André Bisson, Alexandre Camiré et du curé Jean Marie Verreau.

ACTE DE SÉPULTURE DE JEAN-FRANÇOIS BISSON

Le neufieme octobre mil sept cens quatre vint nous curé soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de jean francois Bisson agé environ de soixante dix ans décédé le jour precedent, munis de tous les sacrements, ont assisté
jean Doion, clement Bisson, andré Bisson, Alexandre camiré et plusieurs autres qui tous ont déclaré ne savoir signer.
J.M. Verreau p(r)être

*Le neufieme octobre mil sept cens quatre vint nous curé soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de jean francois Bisson agé environ de soixante dix ans décédé le jour precedent, munis de tous les sacrements, ont assisté
jean Doion, clement Bisson, andré Bisson, Alexandre camiré et plusieurs autres qui tous ont déclaré ne savoir signer.
J.M. Verreau p(r)être*

Quelques années auparavant, Jean-François Bisson et Marie-Françoise Petitclerc avaient cédé et abandonné tous leurs biens à leur fils, André Bisson. La cession comprenait une terre située dans la paroisse de Sainte-

Marie de Beauce, mesurant 3 arpents de front sur 40 de profondeur. En retour, André Bisson devait nourrir, entretenir, chauffer, loger et soigner ses parents jusqu'à leur mort. Cette donation comprenait la maison, la grange, les ustensiles, les meubles et les animaux. Le contrat avait été passé par-devant le notaire Louis Miray le 18 août 1772.

Le 28 janvier 1783, les héritiers, dont Jean Turmel, reconnaissent avoir reçu d'André Bisson, leur frère et beau-frère, tous leurs droits provenant de la succession de feu Jean-François Bisson père et beau-père, ainsi que les droits de la succession future de Marie-Françoise Petitclerc mère et belle-mère. Les témoins présents lors de cette quittance sont Charles-Augustin Bélisle, Charles Dugrenier dit Perron et Louis Dugrenier dit Perron. Les héritiers reçoivent la somme de 56 livres et 5 sols. André Bisson dépose la quittance signée à l'étude du notaire Louis Miray le 3 avril 1783.

En ce qui concerne Marie-Françoise Petitclerc, elle décède quelques années plus tard, soit le 12 février 1790 à Saint-Joseph-de-Beauce à l'âge de 77 ans. Le 16 février 1790, le prêtre Antoine Lamothe inscrit à l'acte de sépulture la présence de plusieurs témoins : Étienne Bisson, Jacques Ducharme, Jean Doyon, Joseph Fortin, le capitaine Joseph Poulin et Pierre Lessard.

ACTE DE SÉPULTURE DE MARIE-FRANÇOISE PETIT-CLAIRE (sic)

Le seize fevrier mil sept cent quatre vingt dix par nous soussigné curé été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de marie françoise décédée depuis quatre jours, munie de tous les sacrements agée de soixante et dix sept ans, épouse de défunt Etienne Bisson. Etaient présents jaques Ducharme, jean Doyon, joseph fortin, joseph Poulin capitaine, pierre Lessard et plusieurs autres.
A(ntoine) Lamothe P(r)être

*Le seize fevrier mil sept cent quatre vingt dix par nous soussigné curé été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de marie françoise décédée depuis quatre jours, munie de tous les sacrements agée de soixante et dix sept ans, épouse de défunt Etienne Bisson. Etaient présents jaques Ducharme, jean Doyon, joseph fortin, joseph Poulin capitaine, pierre Lessard et plusieurs autres.
A. Lamothe*

À noter : le prêtre Antoine Lamothe mentionne Marie-Françoise Petitclerc, épouse d'Étienne Bisson; il aurait dû inscrire épouse de Jean-François Bisson. Étienne Bisson est le fils de Marie-Françoise Petitclerc et Jean-François Bisson.

L'ancêtre Jean Turmel et son épouse Marie-Françoise Bisson ont bien besoin de l'argent de l'héritage. Les bouches à nourrir sont nombreuses. Le travail ne manque pas entre l'élevage des bêtes à cornes,

des moutons, des cochons et la production végétale telle que la culture du blé français, du blé d'Inde, de l'avoine, de l'orge, du pois, du tabac et du lin. À cette époque, le blé domine toute l'activité agricole parce qu'il représente pour les agriculteurs une des principales sources de revenu.

Le temps passe. Les saisons et les années filent à toute allure avec les travaux de la ferme. Le bonheur se conjugue avec les joies et les peines de la vie quotidienne : les naissances, les décès, mais bientôt les mariages.

LA TERRE DE JEAN TURMEL : DONATION

Lorsque son fils aîné Jean-François Turmel lui annonce son projet de mariage avec la belle Marie Rainville, Jean Turmel le choisit comme héritier du bien paternel.

La même journée que leur fils contracte mariage avec Marie Rainville, fille de feu Jean Michel Rainville et Marie-Louise Marcoux, Jean Turmel et Marie-Françoise Bisson font cession de tous leurs biens meubles et immeubles en faveur de leur fils *en témoignage de l'amitié et de la tendresse que leur a toujours témoigné le Sr. Jean François Turmel leur fils de vingt cinq ans.*

Cette coutume n'est pas toujours un cadeau pour celui qui le reçoit. Dans le cas présent, le donataire doit garder les donateurs et en assurer la subsistance, ainsi que celle de sa sœur Marie-Anne et de ses deux frères Jérôme et Jean-Augustin, âgés respectivement de 16, 9 et 6 ans, et cela jusqu'au mariage de ces derniers.

Le notaire Louis Miray, le 14 janvier 1788, note les clauses et les conditions de cette cession : Jean Turmel et Marie-Françoise Bisson cèdent une terre de 4 arpents de front sur 40 de profondeur, située dans la paroisse de Sainte-Marie, seigneurie de Linière, bornée par-devant à la rivière, joignant d'un côté les terres de François Bisson et de l'autre côté les terres d'Augustin Durbois, avec tous les bâtiments, meubles, ustensiles de ménage et d'agriculture; leur fils Jean-François Turmel devra prendre soin de ses parents, les nourrir, les loger, les entretenir, tant en santé qu'en maladie, garder et entretenir ses frères et sœurs jusqu'à leur mariage. Au décès des parents, il devra payer à chacun de ses frères et à sa sœur la somme de 150 livres (de 20 sols chacune, selon l'estimation faite par deux experts, François Bisson et Augustin Durbois. Ces obligations ne sont pas toujours faciles à remplir.

Le jeune couple vivra moins de deux ans avec les parents. Jean-François Turmel fils et sa jeune épouse Marie Rainville *ne pouvant soutenir les charges de la donation ou cession* remettent tous les biens meubles et immeubles au profit de Jean-François Turmel père et

Marie-Françoise Bisson. L'acte de renonciation est rédigé par le notaire Louis Miray le 7 septembre 1789.

Le même jour, Jean-François Turmel fils se présente chez le notaire Louis Miray qui rédige un contrat de vente. Joseph Lambert dit Champagne et son épouse Marie-Charlotte Dupuis-Gilbert vendent à Jean-François Turmel fils une terre de 3 arpents sur 40. Cette terre, située dans la paroisse de Sainte-Marie, est bornée au nord-ouest par la terre de François Turcotte et au sud-est par la terre de son frère Louis Turmel.

Jean Turmel avait l'espoir de transmettre sa terre et ses biens à l'un de ses fils. Mais ce souhait s'amointrit puisque son deuxième garçon, Louis Turmel, a déjà une concession depuis le 26 février 1786, et que les deux autres fils sont trop jeunes pour prendre la relève : Jérôme a alors 10 ans et Jean-Augustin 7 ans. Jean Turmel et Marie-Françoise Bisson devront attendre quelques années avant de céder à nouveau leurs biens.

En 1793, leur fille Marie-Anne Turmel et François Ferland contractent mariage par-devant le notaire Louis Miray, le 5 juin. La célébration du mariage a lieu le 10 juin 1793 à l'église paroissiale de Sainte-Marie de Beauce. François Ferland est le fils d'Ignace et Marie-Véronique Marcoux. Jean Turmel connaît bien les Ferland puisque son fils Louis a épousé Marie-Véronique Ferland, une des filles d'Ignace Ferland.

Alors, sa décision est prise quelques jours plus tard. Le grand jour de la donation survient le 15 juin 1793. À cette époque, Jean Turmel, âgé de 59 ans, et son épouse Marie-Françoise Bisson, âgée de 50 ans *et presque hors d'état de faire valoir par eux même le bien qu'il a plut a Dieu leur donner, connaissant l'amitié et la tendresse que leur a toujours témoigné françois ferland et marie anne turmel leur fille et espérant qu'ils continuerons le même attachement jusqu'à leur décès* reconnaissent leur avoir cédé, quitté, transporté et délaissé dès maintenant et à perpétuité leur terre et tous leurs biens.

L'acte de cession a été rédigé chez le notaire Louis Miray le 15 juin 1793. La cession comprend une terre de 4 arpents sur 40, située dans la seigneurie de Linière, paroisse de Sainte-Marie, de même que tous les bâtiments, les animaux, les ustensiles de ménage et d'agriculture. Au décès des parents, Anne-Marie devra partager entre ses frères la somme de 700 livres, soit la moitié de la valeur du bien paternel.

Cette fois, la cession est définitive : Marie-Anne Turmel et François Ferland garderont la terre et les biens. Plusieurs années plus tard, le 16 octobre 1820, François Ferland et Marie-Anne Turmel requièrent les services du notaire J. J. Reny pour rédiger leurs testa-

tière de cette paroisse, le corps de Marie française Bisson, veuve de Jean-Baptiste Turmel cultivateur morte subitement le seize sur les cinq heures du soir, âgée de quatre-vingts ans et quelques mois : présents Louis dugrinier, Louis Tardif dit Rogue, Joseph Grinier et Guillaume Grinier, François parant, lesquels ont déclaré ne savoir signer.
(Signé) Villade p(r)être

(À noter : dans l'acte de sépulture, on mentionne Jean-Baptiste Turmel, mais il s'agit bien de Jean Turmel)

UNE NOMBREUSE DESCENDANCE

L'ancêtre Jean Turmel et son épouse Marie-Françoise Bisson sont les ancêtres des Turmel. Leurs descendants essaïmeront à Sainte-Marie, Saint-Joseph-de-Beauce et dans les paroisses environnantes de Saint-Elzéar, Saint-Séverin et plus tard Saints-Anges, pour ensuite se disperser dans tout le Québec. Les nouvelles générations produiront de nouvelles ramifications à l'arbre généalogique des Turmel.

Jean Turmel et Marie-Françoise Bisson ont eu 14 enfants (6 garçons et 8 filles), 71 petits-enfants (41 garçons et 30 filles). Au total, 47 petits-enfants ont laissé une descendance, dont 17 petits-fils qui propageront le patronyme Turmel.

La durée de l'union de Jean Turmel et Marie-Françoise dépassera 47 ans.

LES ENFANTS DE JEAN TURMEL ET DE MARIE-FRANÇOISE BISSON

1- Jean-Baptiste (Jean-François) Turmel

N : 18 février 1763 à Sainte-Foy
B : 18 février 1763 à Sainte-Foy
M : 29 janvier 1788 à Sainte-Marie de Beauce avec Marie Rainville (fille de Michel et Marie Louise Marcoux)
D : 7 avril 1861 à Sainte-Marie de Beauce à l'âge de 98 ans un mois et 20 jours
S : 9 avril 1861 à Sainte-Marie de Beauce
(Marie Rainville décède le 29 janvier à l'âge de 64 ans et son corps est inhumé à Sainte-Marie le 31 janvier 1834.)

2- Louis Gaspard Turmelle

N : 22 décembre 1764 à Sainte-Marie de Beauce
B : 25 décembre 1764 à Sainte-Marie de Beauce; l'acte de baptême est inscrit au registre de Saint-Joseph-de-Beauce
M : 20 juillet 1790 à Sainte-Marie de Beauce avec Marie-Véronique Ferland (Ignace et Marie-Véronique Marcoux)
D : 15 février 1811 à Sainte-Marie de Beauce à l'âge de 47 ans

S : 17 février 1811 à Sainte-Marie de Beauce
(Marie-Véronique Ferland décède le 27 décembre à l'âge de 87 ans et son corps est inhumé à Saint-Joseph, le 28 décembre 1861.)

3- Marie Marguerite Turmelle

N : 19 novembre 1766 à Sainte-Marie de Beauce
B : 20 novembre 1766 à Sainte-Marie de Beauce
D : 7 mars 1767 à Sainte-Marie à l'âge de 5 mois environ
S : 10 mars 1767 à Sainte-Marie

4- Marie Françoise Turmel

N : 20 janvier 1768 à Sainte-Marie de Beauce
B : 23 janvier 1768 à Sainte-Marie de Beauce
D : 27 avril 1786 à Sainte-Marie de Beauce à l'âge de 19 ans
S : 28 avril 1786 à Sainte-Marie de Beauce

5- Marie Françoise Turmel

N : 28 juin 1770 à Sainte-Marie de Beauce
B : 1 juillet 1770 à Sainte-Marie de Beauce
D : 9 juillet 1770 à Sainte-Marie de Beauce à l'âge de 12 jours
S : 10 juillet 1770 à Sainte-Marie de Beauce

6- Marie Nathalie Turmel

N : 8 juillet 1771 à Sainte-Marie de Beauce
B : 11 juillet 1771 à Sainte-Marie de Beauce
D : 6 août 1771 à Sainte-Marie de Beauce à l'âge de 4 semaines
S : 7 août 1771 à Sainte-Marie de Beauce

7- Marie Anne Turmel

N : 9 juillet 1772 à Sainte-Marie de Beauce
B : 9 juillet 1772 à Sainte-Marie de Beauce
M : 10 juin 1793 à Sainte-Marie de Beauce avec François Ferland (fils d'Ignace et Marie-Véronique Marcoux)
D : 23 août 1863 à Sainte-Marie de Beauce à l'âge de 93 ans selon le registre (mais 91 ans en réalité)
S : 25 août 1863 à Sainte-Marie de Beauce
(François Ferland décède le 23 novembre à l'âge de 81 ans et son corps est inhumé le 25 novembre 1851 à Sainte-Marie de Beauce.)

8- Jean François Régis Turmel

N : 3 juillet 1774 à Sainte-Marie de Beauce
B : 6 juillet 1774 à Sainte-Marie de Beauce
D : 12 mai 1779 à Sainte-Marie de Beauce à l'âge de 5 ans et demi
S : 14 mai 1779 à Sainte-Marie de Beauce

9- Élisabeth Turmel

N : 12 février 1776 à Sainte-Marie de Beauce
B : 13 février 1776 à Sainte-Marie de Beauce
D : 23 août 1776 à Sainte-Marie de Beauce à l'âge de 7 mois
S : 24 août 1776 à Sainte-Marie de Beauce

10- Cécile Turmel

N : 22 juillet 1777 à Sainte-Marie de Beauce
B : 26 juillet 1777 à Sainte-Marie de Beauce
D : 24 décembre 1777 à Sainte-Marie de Beauce à l'âge de 6 mois
S : 28 décembre 1777 à Sainte-Marie de Beauce

11-Jérôme Turmel

N : 4 février 1779 à Sainte-Marie de Beauce
B : 7 février 1779 à Sainte-Marie de Beauce
M : 2 octobre 1797 à Saint-Joseph-de-Beauce avec Marie Doyon (fille de Jean-Alexis et Geneviève Nadeau)
D : 31 mars 1869 à Saint-Joseph-de-Beauce à l'âge de 90 ans
S : 2 avril 1869 à Saint-Joseph-de-Beauce
(Marie Doyon décède le 12 mars à l'âge de 61 ans [selon l'acte] et son corps est inhumé à Sainte-Marie le 14 mars 1848.)

12-Alexis Turmel

N : 3 août 1781 à Sainte-Marie de Beauce
B : 4 août 1781 à Sainte-Marie de Beauce
D : 16 août 1781 à Sainte-Marie à l'âge de 14 jours
S : 17 août 1781 à Sainte-Marie

13-Jean Augustin Turmel

N : 10 septembre 1782 à Sainte-Marie de Beauce
B : 11 septembre 1782 à Sainte-Marie de Beauce
M : 10 mai 1802 à Sainte-Marie de Beauce avec Geneviève Doyon (fille d'Alexis et Geneviève Nadeau)
D : 7 août 1824 à Sainte-Marie de Beauce à l'âge de 42 ans
S : 9 août 1824 à Sainte-Marie de Beauce
(Geneviève Doyon décède le 10 juin à l'âge de 73 ans et son corps est inhumé à Sainte-Marie le 12 juin 1854.)

14-Marie Barbe Turmel

N : 30 novembre 1783 à Sainte-Marie de Beauce
B : 4 décembre 1783 à Sainte-Marie de Beauce
D : 23 juin 1784 à Sainte-Marie de Beauce à l'âge de 7 mois
S : 25 juin 1784 à Sainte-Marie de Beauce

RÉFÉRENCES:

- 1- ROY, Antoine. *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec 1951-1953*, p. 127. Original de ce témoignage de liberté au mariage dans les archives de l'archevêché de Québec.
- 2- BAnQ - Notaire Gilbert Boucault de Godefus le 13 septembre 1754. Procuration par le Sieur Denys de Vitré à G. Estèbe.
- 3- « Marie Olivier Sylvestre Manitousabewich », *Les Bisson d'Amérique*, vol. 5, n° 1, août 2002, p. 8-11.
- 4- BAnQ - Paroisse Notre-Dame-de-Foy le 23 septembre 1743. Acte de baptême de Marie-Françoise Buisson (Bisson).
- 5- BAnQ - Paroisse Notre-Dame-de-Foy à Sainte-Foy le 10 mai 1762. Acte de mariage de Jean Turmel et Marie-Françoise Bisson.
- 6- BAnQ - Notaire J. C. Panet le 28 avril 1767. Échange de terres entre Jean-François Bisson et Pierre Laville.
- 7- BAnQ - Paroisse de Saint-Joseph-de-Beauce le 9 octobre 1780. Acte de sépulture de Jean-François Bisson.
- 8- BAnQ - Paroisse de Saint-Joseph-de-Beauce le 16 février 1790. Acte de sépulture de Marie-Françoise Petitclaire.
- 9- BAnQ - 1861-Recensement-Canada Est - District Sainte-Marie de Beauce, p. 337-338.
- 10- BAnQ - 1861-Recensement-Canada Est - District Sainte-Marie de Beauce, p. 319.
- 11- BAnQ - 1861-Recensement-Canada Est - District Sainte-Marie de Beauce, p. 320.
- 12- BAnQ - Paroisse de Sainte-Marie de Beauce le 22 mai 1809. Acte de sépulture de Jean-François Turmel.

13- BAnQ - Paroisse de Sainte-Marie de Beauce le 18 décembre 1822. Acte de sépulture de Marie-Françoise Bisson.

VOICI LA LISTE DES CONTRATS NOTARIÉS MENTIONNÉS DANS L'ARTICLE : ces contrats peuvent être consultés à BAnQ.

- 1- Notaire Antoine Chevalier le 25 janvier 1769. Concession de veuve Taschereau à Jean Turmel.
- 2- Notaire Antoine Chevalier le 25 janvier 1769. Concession de veuve Taschereau à Clément Bisson.
- 3- Notaire Antoine Chevalier le 25 janvier 1769. Concession de veuve Taschereau à Étienne Bisson.
- 4- Notaire Antoine Chevalier le 25 janvier 1769. Concession de veuve Taschereau à Jean-François Bisson.
- 5- Notaire Antoine Chevalier le 25 janvier 1769. Concession de veuve Taschereau à André Bisson.
- 6- Notaire Louis Miray le 18 août 1772. Cession de biens de Jean-François Bisson et Marie Françoise Peticlerc à André Bisson, leur fils.
- 7- Notaire Louis Miray le 3 avril 1783. Dépôt par André Bisson d'une quittance obtenue le 28 janvier 1783. Billet écrit le 28 janvier 1783 par Jos. Aug. Bélisle, déposé le 3 avril 1783 au greffe du notaire Louis Miray.
- 8- Notaire Louis Miray le 14 janvier 1788. Contrat de mariage Jean François Turmel et Marie Rainville.
- 9- Notaire Louis Miray le 14 janvier 1788. Cession de biens de Jean François Turmele et Marie Françoise Bisson à Jean François Turmele, leur fils.
- 10- Notaire Louis Miray le 7 septembre 1789. Renonciation de Jean François Turmele et Marie Rainville son épouse au profit de Jean François Turmele et Marie Françoise Bisson, leur père et mère, beau-père et belle-mère.
- 11- Notaire Louis Miray le 7 septembre 1789. Vente par sieur Joseph Lambert dit Champagne et Marie Charlotte Gilbert Dupuis son épouse, au sieur Jean François Turmele fils.
- 12- Notaire Louis Miray le 5 juin 1793. Contrat de mariage François Ferland et Marie Anne Turmele.
- 13- Notaire J. J. Reny le 16 octobre 1820. Testament de François Ferland époux de Marie Anne Turmelle.
- 14- Notaire J. J. Reny le 16 octobre 1820. Testament Marie Anne Turmel épouse de François Ferland.
- 15- Notaire J. J. Reny le 16 octobre 1820. Donation par sieur François Ferland et son épouse aux sieurs François et Charles Ferland, leurs fils.
- 16- Notaire J. J. Reny le 16 octobre 1820. Donation par sieur François Ferland et son épouse à sieur Jean Ferland, leur fils.
- 17- Notaire Louis Miray le 15 juin 1793. Cession de biens meubles et immeubles par Jean Turmel et son épouse, à François Ferland et Marie-Anne Turmel.
- 18- Notaire Charles Voyer le 25 septembre 1797. Contrat de mariage de Jérôme Turmel et Marie Louise Doyon.
- 19- Déposée en l'étude du notaire Louis Miray le 16 juillet 1802. Le 10 mai 1802 convention de mariage sous seing privé entre Augustin Turmelle et Geneviève Doyon.
- 20- Notaire Louis Miray le 16 juillet 1802. Vente de Jean François Buisson fils, à Augustin Turmelle.
- 21- Notaire John Walsh le 10 février 1811. Quittance de droits successifs par Louis Turmel et son épouse en faveur de François Ferland.
- 22- Notaire J. J. Reny le 27 juin 1825. Quittance et renonciation par sieur Jérôme Turmelle en faveur de François Ferland.
- 23- Notaire J. J. Reny le 2 novembre 1825. Quittance et renonciation par sieur Jean Turmelle en faveur de François Ferland.
- 24- Notaire J. J. Reny le 27 avril 1828. Quittance et renonciation par Geneviève Doyon, veuve d'Augustin Turmelle, en faveur de François Ferland.

LA TERRE DE JEAN TURMEL : SON HISTOIRE ET SES PROPRIÉTAIRES

Jean Turmel obtient une concession de dame **Marie-Claire Fleury de la Gorgendière**, veuve de Thomas-Jacques Taschereau. La concession comprend une terre de 4 arpents de front sur 40 arpents de profondeur. La terre, sise dans la paroisse de Sainte-Marie, est bornée au sud-est par la terre d'Augustin Durbois et au nord-ouest par la terre de son beau-frère Jean-François Bisson fils, par devant au Sault de la Chaudière et par derrière aux terres non concédées.

Marie-Claire Fleury de la Gorgendière, veuve de Thomas-Jacques Taschereau

Voisin	1	Voisin
Jean-François Bisson	Concession à Jean Turmel Notaire Antoine Chevalier 25 janvier 1769	Augustin Durbois
	2	
François Bisson	Cession de Jean Turmel et M.-F. Bisson à leur fils Jean-François Turmel Notaire Louis Miray 14 juillet 1788	Augustin Durbois
	3	
François Bisson	Renonciation de Jean-François Turmel en faveur de son père Jean Turmel Notaire Louis Miray 7 septembre 1789	Augustin Durbois
	4	
Jean-François Bisson	Cession de Jean Turmel et M.-F. Bisson en faveur de leur gendre et leur fille François Ferland et Marie-Anne Turmel Notaire Louis Miray 15 juin 1793	Augustin Durbois

Quittance de droits successifs par Louis Turmel et son épouse en faveur de François Ferland

Notaire John Walsh 10 février 1811

	5	
Charles Jacques	Donation François Ferland et Marie-Anne Turmel en faveur de leurs fils François Ferland et Charles Ferland Notaire J. J. Reny 16 octobre 1820	Augustin Durbois
	6	
Veuve Charles Jacques Charles Jacques fils	Au recensement 1825 - Sainte-Marie François Ferland François Ferland fils	Augustin Durbois père et fils

**Quittance et renonciation de Jérôme Turmel
en faveur de François Ferland**
Notaire J. J. Reny 27 juin 1825

**Quittance et renonciation de Jean Turmel fils
en faveur de François Ferland**
Notaire J. J. Reny 2 novembre 1825

**Quittance et renonciation de Geneviève Doyon (veuve d'Augustin Turmel)
en faveur de François Ferland**
Notaire J. J. Reny 27 avril 1828

POLITIQUE DE RÉDACTION – REVUE *L'ANCÊTRE* DE LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

1. La revue *L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec (SGQ), est publiée quatre fois par année. Cette revue est régie par la présente Politique de rédaction et elle propose des articles longs (cinq pages ou plus) et courts (quatre pages ou moins), des chroniques diverses, de l'information provenant de la Société, et un service d'entraide.
2. *L'Ancêtre* publie dans chaque numéro un minimum de 24 pages d'articles de nature généalogique, et un minimum de 18 pages de chroniques diverses reliées à la généalogie.
3. Toute personne peut soumettre un article à *L'Ancêtre*. Cependant, si cette personne n'est pas membre de la SGQ, elle n'est pas admissible au concours annuel du Prix de *L'Ancêtre*. Le concours annuel du Prix de *L'Ancêtre* porte sur les articles recevables** publiés dans un même volume de la revue.
4. Les articles soumis pour publication sont présentés sur support papier ou électronique et sans mise en page. L'auteur* est responsable d'ajouter une illustration par trois pages finales publiées. Les illustrations peuvent être refusées par le rédacteur en chef. Les articles sont signés par l'auteur, avec la mention de son numéro de membre s'il y a lieu. Les articles à publier doivent être accompagnés d'une courte note biographique de l'auteur, de sa photo, et d'un résumé de l'article.
5. Chaque texte soumis est ensuite évalué par au moins deux membres du Comité de *L'Ancêtre*. Les recommandations de ces lecteurs-réviseurs sont entérinées par le Comité de *L'Ancêtre*. Après acceptation du texte, la SGQ et l'auteur signent un protocole sur les droits d'auteur, par lequel l'auteur accorde à la SGQ la permission de publier son texte sous toute forme de support papier ou électronique. Toutefois, pour reproduire un texte en tout ou en partie hors de *L'Ancêtre*, format papier ou électronique, l'auteur détient l'autorisation finale, sous réserve des clauses du protocole déjà conclu entre l'auteur et la SGQ. De plus, le Comité de *L'Ancêtre* souhaite que cette réponse dépende des deux conditions suivantes :
 - a) la conclusion d'une entente de réciprocité : le Comité permet la reproduction de l'article, s'il reçoit d'abord un article d'intérêt généalogique et de longueur équivalente pour publication éventuelle dans *L'Ancêtre*;
 - b) une diffusion restreinte : l'article s'adresse à un nombre limité de personnes.
6. Le Comité de *L'Ancêtre* est libre d'accepter ou de refuser un texte soumis. En rendant sa décision, le Comité s'appuie sur des critères d'exclusivité, d'originalité, d'innovation généalogique, d'avancement de la généalogie ou de suivi ou réponse à un article déjà publié dans la revue.
7. Le Comité de *L'Ancêtre* peut apporter au texte soumis des modifications mineures et des corrections linguistiques et ajouter des illustrations, mais il ne peut changer substantiellement le contenu de l'article sans avoir consulté l'auteur avant publication.
8. Les publications de la revue sont classées par numéro, par volume et par saison. Le volume correspond à l'année de parution. Le numéro est le nombre séquentiel de parution; la saison correspond à autant de trimestres (Automne, Hiver, Printemps, Été).
9. Autant pour les auteurs que pour les lecteurs-réviseurs, le contenu de la revue s'appuie sur les normes linguistiques recommandées et les usages mentionnés par les ouvrages suivants :
 - DE VILLERS, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*, 4^e éd., Montréal, Éditions Québec-Amérique, 2003, 1542 p.
 - GUILLOTON, Noëlle, et CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène. *Le français au bureau*, 6^e éd., Québec, Les Publications du Québec, 2005, 754 p.
 - Dictionnaire Larousse.
 - Dictionnaire Le Petit Robert.
10. La rédaction de *L'Ancêtre* s'engage à respecter les principes du droit d'auteur, autant dans sa version papier qu'électronique, et demande aux auteurs de textes et de chroniques de la soutenir en ce sens. Les auteurs devront au besoin attester qu'ils ont souscrit à ces principes et déposer sur demande les preuves de l'acquiescement des droits d'auteur ou de droit de reproduction d'illustrations s'il y a lieu.

Septembre 2010

***La forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte.**

****La réglementation propre au Prix de *L'Ancêtre* s'applique.**



LES TROUVAILLES DE CHAMBLY (1)

Paul-Henri Hudon (2738)

Né à Rivière-Ouelle, l'auteur fait des études au collège Sainte-Anne à La Pocatière, puis à l'Université Laval (baccalauréat en pédagogie). Il a fait carrière comme enseignant et est retraité depuis 1997. Il a été échevin à Chambly et commissaire d'école, président d'Héritage-Chambly, et membre de plusieurs sociétés d'histoire et de généalogie. Il est l'auteur de *Rivière-Ouelle, 1672-1972*, de *Pierre Hudon et ses fils*, de *Les Hudon de la Petite-Anse*, et de dizaines d'articles parus dans *L'Ancêtre* et autres revues généalogiques depuis 1990. Lauréat du Prix de *L'Ancêtre* en 1999, il est président de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly.

Résumé

L'auteur a colligé une foule de mentions du patronyme Chambly dans les registres. L'origine du patronyme est incertaine. En outre, le négociant Delagrave, de Saint-Olivier, était aussi un artiste, lié aux orfèvres Amyot et Robitaille. Les Robitaille montrent des liens avec le peintre Antoine Plamondon. Les Amyot étaient parents avec les sculpteurs Levasseur. Belle collection d'artistes!

QUELQUES NOTES SUR LE PATRONYME CHAMBLY

Le sieur Jacques de Chambly (1630-1687), capitaine d'une compagnie du régiment de Carignan-Salière, était célibataire et d'un âge assez avancé. Il n'aurait laissé en Nouvelle-France qu'un fort, le long du Richelieu, et une seigneurie en voie de développement, quand il est parti pour les Antilles où il est mort en 1687. Cependant, le nom Chambly apparaît dans quelques documents sans que nous puissions établir de lien entre le capitaine et ces gens. D'où viennent ces noms *Chambly*?

Les origines françaises de la famille de Chambly, ancienne famille du Laonnais, sont décrites dans le *Bulletin des recherches historiques* (BRH) de 1933-1934, par l'archiviste Pierre-Georges Roy, aux p. 445-446.

DES CHAMBLY INCONNUS

Au registre de Pointe-aux-Trembles, sur l'île de Montréal, le 22 janvier 1692, on trouve la mention du baptême de François Dequatreharbe, fils de Pierre Dequatreharbe et Marie Leroy, *la jeune chevalière de Chambly*. Qui est cette « cavalière » de Chambly?

Marie Chamblé, habillée en sauvagesse et ne parlant que l'iroquois selon le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec (RAPQ)*, 1922-1923, p. 150. La consultation de l'article dans le *BRH*, vol. XLVI, 1940, pages 12-22, 60-61, de Gabriel Nadeau, *De qui tient-elle son nom?* s'impose.

Marie Chamblé, requérante, dépose une requête pour compensation de ses services durant la maladie de Pierre Rose, marchand, décédé le 13 février 1702 (not. royal Pierre Raimbault, 17 janvier 1702). *Marie Chamblé*, requérante. Inventaire, *Archives judiciaires de Montréal*, 13 février 1702.

Clémence *Chambly*, femme de Paul Bourgis, demeurant à Côte-Saint-Paul, doit 370 livres à Pierre Vallée, marchand (not. royal André Souste, 29 décembre 1753, minute n° 600).

Bernard *Chambly* est l'époux de Marie Messagué. Ils ont trois enfants : Marie-Josephite, Marie-Amable et Marie-Catherine. *Elles renoncent à la succession de leur défunte mère*. Cette famille demeure dans la région de Pointe-Claire (not. royal Charles-Doullon Desmarests, 14 janvier 1754).

Marie-Josephite Chamblé, fille de Bernard et Marie Messagué, demeurant à Pointe-Claire, épouse Michel Brunet, fils de Michel et Louise Jamme, le 5 janvier 1739 (not. Claude Joseph Porlier, dépôt le 17 février 1739).

Marie-Catherine Chamblé, fille de Bernard et Marie-Anne Messagué originaire de *Sainte-Anne du Haut de l'île*, épouse Étienne Robidoux, fils de feu Étienne et Marie-Anne Larche, de Saint-Ours, le 3 février 1743; dépôt au minutier du notaire Claude Joseph Porlier, le 22 février 1743.

John *Chambly*, caporal au régiment *Fencible Infantry*, de Terre-Neuve, est inhumé à l'église anglicane de Québec le 5 février 1810, par Josaphat Mountain, chapelain suppléant de la garnison de Québec. Un *Chambly* anglais, ça alors!

L'ARTISTE ET NÉGOCIANT FRANÇOIS-XAVIER DELAGRAVE À SAINT-MATHIAS (SAINT-OLIVIER).

François-Xavier et André Delagrave sont des négociants établis à Saint-Mathias au début du XIX^e siècle (René Boileau, 17 août 1807). François-Xavier Delagrave (1771-1843), *négociant de Saint-Olivier*, fils majeur de feu Louis Delagrave et Marie-Anne Drolet, épouse Geneviève Amiot, fille majeure de Jean Amiot, *orfèvre*, et Geneviève Robitaille de Saint-Olivier, le 6 janvier 1808 (René Boileau, 6 janvier 1808). Par les Robitaille, Geneviève Amiot-Delagrave est cousine de Julie Bruneau, épouse de Louis-Joseph Papineau. François-Xavier habite à Saint-Charles vers 1831.

- 1- Louis Delagrave épouse Marie Drolet, de Saint-Marc-sur-Richelieu.
- 2- Louis-Benjamin Delagrave, baptisé le 17 décembre 1777, épouse Charlotte Vallée, fille de Pierre Vallée et défunte Catherine Rotot. Notaire à partir de 1814 à Saint-Hilaire et à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville.
- 2- Dorothée Delagrave est baptisée en juin 1805.
- 2- François-Xavier Delagrave épouse Geneviève Amiot. Il est qualifié **d'orfèvre**.

- 2- André Delagrave est marchand à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville.

Un bourgeois de Chambly, René Boileau, écrit dans ses chroniques: *Le 23 octobre 1801, après-midi, M. Delagrave m'a apporté ma truelle d'argent pour servir le poisson. Il a eu la générosité de ne rien me prendre pour la façon.* Un mécène et homme de goût, ce René Boileau. (*Les notes de René Boileau*, extraits publiés par Gustave-Adolphe Drolet, dans *Zouaviana*, Montréal, 1898, pages 540-605).

LES ORFÈVRES AMYOT, DELAGRAVE ET ROBITAILLE

Il est intéressant de découvrir les liens de parenté existant entre les orfèvres Delagrave, Amyot et Robitaille. La lecture de plusieurs actes de notaires ainsi que les registres paroissiaux nous font découvrir leur présence dans la région du Richelieu.

Nous livrons au lecteur un aperçu de nos trouvailles. Nous avons groupé les familles pour souligner la parenté. Il ne s'agit pas ici d'une généalogie complète. (*Mémoires*, vol. 53, n° 3, automne 2002, page 205).

2-André ROBITAILLE épouse (2) Catherine-Françoise Chevalier.

- 3- Catherine **Robitaille**, fille d'André, épouse Michel Plamondon, fils de Pierre et Charlotte Hamel, à L'Ancienne-Lorette, le 24 novembre 1749.
- 4- Pierre Plamondon, fils de Michel, épouse Marie Hamel, fille de Pierre et Geneviève Dion, le 24 février 1794.
- 5- **Antoine Plamondon** (1804-1895), peintre, fils de Pierre.

2-André ROBITAILLE épouse (1) Marguerite Hamel, à L'Ancienne-Lorette, le 19 janvier 1706.

- 3- Pierre Robitaille et Geneviève Jourdain s'épousent à Notre-Dame-de-Québec le 15 janvier 1732.
- 4- Pierre Robitaille épouse Geneviève Parent à Notre-Dame-de-Québec, le 7 novembre 1757. Leurs enfants, Pierre, Geneviève, Josette, Marie-Anne et Louis :
- 5- Pierre Robitaille (1758-1834) baptisé le 11 septembre 1758, prêtre, curé de Saint-Mathias et de Marieville.
- 5- Geneviève Robitaille, fille de Pierre, épouse **Jean-Nicolas Amyot**, orfèvre, à Notre-Dame-de-Québec, le 25 août 1777.
- 6- Rosalie Amyot épouse Louis Plamondon. Il est avocat à la Haute-Ville, Québec (not. Duvert, 30 septembre 1811).
- 6- Geneviève Amyot épouse **François-Xavier Delagrave**, orfèvre, à Saint-Mathias, le 6 janvier 1809.
- 7- Louis Delagrave épouse Geneviève Normandeau, à Notre-Dame de Montréal le 23 juillet 1834.
- 6- Sophie Amyot épouse Charles-Stanislas Schultz, à Notre-Dame-de-Québec, le 20 août 1813.
- 5- Josette Robitaille, fille de Pierre, épouse **René Kimber** à Notre-Dame-de-Québec le 19 mai 1785.
- 6- Joseph-René Kimber, médecin, député, épouse Marie-Amable Berthelot, à Notre-Dame de Montréal le 28 octobre 1811. Ils habitent la région de Trois-Rivières.
- 5- Marie-Anne Robitaille, fille de Pierre, épouse **Pierre Bruneau**, marchand, député, le 30 août 1785. Marie-Anne est décédée à Verchères le 28 juillet 1851, à l'âge de 88 ans. Ce couple et leur fils avaient un commerce à Chambly et à Saint-Denis.
- 6- Julie Bruneau épouse Louis-Joseph Papineau, avocat, député, patriote.
- 6- Pierre-Xavier Bruneau épouse Josephthe Bédard.
- 5- Louis Robitaille, fils de Pierre, orfèvre, épouse Louise Munro, à Notre-Dame-de-Québec, le 21 avril 1789.

- 1- Jean AMYOT, aubergiste, et Louise Chrétien, mariés à Québec le 9 septembre 1749. Leurs enfants Jean-Nicolas et Laurent.
- 2- **Jean-Nicolas Amyot**, orfèvre, baptisé le 27 octobre 1850 épouse Geneviève Robitaille le 25 août 1777
- 2- **Laurent Amyot**, (1764-1839), orfèvre, né à Québec le 11 août 1764, fils de Jean, épouse Marguerite Levasseur le 9 avril 1793 à Québec. Elle est la fille de Louis et Marie-Anne Trudel.



LOUIS RIEL ET RÉGIS LABEAUME

Pour ceux qui se rappellent la première chronique de cette série, elle débutait comme suit : *Et si la vie au Québec était une affaire de famille? De prime abord, c'est une question farfelue, mais qui mérite notre attention. Les Québécois d'origine canadienne-française sont presque tous cousins. Voilà ce qu'a confirmé une vaste étude menée par Marc Tremblay et Hélène Vézina du Groupe de recherche interdisciplinaire en démographie et épidémiologie génétique (GRIG) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).*¹

Les cinq chroniques subséquentes, en utilisant des personnages politiques québécois contemporains, ont confirmé la véracité de cette étude. La présente chronique diffère sensiblement des autres, puisqu'elle présente un personnage contemporain dont la stricte lignée patrilinéaire ne permet pas une association avec nos ancêtres des XVII^e et XVIII^e siècles, mais plutôt à l'immigration plus récente (quatre générations au Québec). Ce personnage est comparé à un autre, issu d'une autre époque et que beaucoup de gens considèrent malheureusement uniquement comme un métis d'une autre province. Commençons par ce dernier, Louis Riel.

Le 22 octobre 1844, à Saint-Boniface au Manitoba, naissait Louis, premier-né de Louis Riel père et Julie Lagimodière. Cette dernière était la septième enfant de Jean-Baptiste Lagimodière, un voyageur canadien-français, et Marie-Anne Gaboury, son épouse, qui l'accompagna dans l'Ouest canadien en 1806. Louis père, quant à lui, naquit à L'île-à-la-Crosse en 1817. Il était le fils de Jean-Baptiste Riel dit L'Irlande et Marguerite Boucher, une métisse qu'il avait épousée en 1798 *à la façon du pays*. Après avoir passé son enfance au Québec où ses parents étaient retournés vivre, et après un essai comme séminariste, Louis père revint en 1843 s'établir dans l'Ouest, son pays natal. En analysant son arbre, on peut inclure Louis fils sans problème dans cette chronique, puisqu'en remontant uniquement de trois générations, le sept-huitième de son hérité est québécoise.

N'eut été qu'un membre de la famille Riel-Lagimodière ait été appelé à devenir chef du peuple métis, rien n'aurait distingué cette famille de toutes les autres de la colonie de la rivière Rouge. La famille canadienne-française des Lagimodière était originaire de Maskinongé, près de Trois-Rivières. Jean-Baptiste Lagimodière et son épouse, Marie-Anne Gaboury, se sont établis dans le Nord-Ouest en 1806; Jean-Baptiste y a exercé le métier de voyageur et de marchand. La famille s'est établie en permanence dans la colonie de la rivière Rouge vers 1814 et a vécu du commerce et de l'agriculture. C'est à cette époque qu'est née Julie, la future épouse de Louis Riel.

L'arrière-grand-mère de Marie-Anne Gaboury est Marie-Renée Dupil, fille de René Dupil et Anne Lagou (mariage à Québec le 8 septembre 1670). Anne Lagou est une Fille du roi. Voici ce qu'en dit Yves Landry dans son ouvrage *Les Filles du roi au XVII^e siècle – Orphelines en France, pionnières au Canada*, p. 300 :

LAGOU, Anne. Fille de feu Pierre et de Marie BOISCOCHIN, de la paroisse Saint-Étienne, v. et év. Le Mans, dans le Maine. Née vers 1652. Arrivée en 1670, apportant des biens estimés à 200 livres et un don du roi de 50 livres. Décédée le 16-12-1728 à Saint-Augustin. Ne savait pas signer.

1^{er} mariage : le 08-09-1670, à Québec, avec Pierre VALLIÈRE (habitant), né vers 1647, décédé entre le 24-01-1681 et le 24-10-1681, ne sachant pas signer. C. de m. le 25-08-1670 (Becquet). Ménage établi à Saint-Augustin. 8 enfants.

2^e mariage : le 08-01-1682, à Neuville, avec Rémi DUPIL (habitant et charpentier), né vers 1641, décédé le 07-12-1700, sachant signer. Ménage établi à Saint-Augustin. 7 enfants.

Le fil de mon texte peut sembler décousu, mais il vise à trouver un ancêtre commun entre Louis Riel et notre personnage contemporain. La généalogie patrilinéaire de ce personnage est très courte, puisque le premier mariage en sol canadien remonte à 1920 à Saint-Prime, comté de Roberval. Cependant, par d'autres branches, on peut remonter jusqu'à Thérèse Dupil, sœur de Marie-Renée, fille de René Dupil et Anne Lagou. Ce personnage contemporain est Régis Labeaume, maire de Québec. Ce qui à première vue, semblait improbable, est démontré. Une Fille du roi est à la fois l'ancêtre du père du Manitoba, et du maire actuel de la ville de Québec : le triangle est réel entre une Fille du roi, le père du Manitoba et le maire de Québec.

SOURCES :

- BMS2000 et PRDH.
- LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVII^e siècle, orphelines en France, pionnières au Canada*, Leméac, Montréal, 1992, p. 300.
- Parcs Canada, site www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/mb/riels/natcul/hist.aspx#a02

¹ *Cahiers québécois de démographie*, vol. 34, n° 2, automne 2005, p. 238-258, cités par Julien GIGNAC, « Les cousins généalogiques », *L'Ancêtre*, vol. 35, n° 284, automne 2008, p. 73.

RÉMI DUPIL épouse ANNE LAGOU
à Pointe-aux-Trembles (aujourd'hui Neuville de Portneuf)
le 8 janvier 1682

Marie-Renée Dupil et Jacques Vermet dit Laforme
Saint-Augustin-de-Desmaures
25 octobre 1706

Thérèse Dupil et Jean Gosselin
Saint-Pierre, île d'Orléans
17 février 1721

Catherine Vermet et Pierre Tessier
Saint-Augustin-de-Desmaures
5 août 1726

Marie-Thérèse Gosselin et Jean-Baptiste Fournier
Saint-Étienne, Beaumont
22 octobre 1742

Marie-Anne Tessier et Charles Gaboury
Saint-Augustin-de-Desmaures
16 janvier 1769

Angélique Fournier et Pierre Audet dit Lapointe
Saint-Charles, Bellechasse
11 septembre 1772

Marie-Anne Gaboury et Jean-Baptiste Lagimodière
Maskinongé
21 avril 1806

Joseph Audet dit Lapointe et Pierre Garand
Saint-Gervais
5 février 1798

Julie Lagimodière et Louis Riel
Manitoba
21 janvier 1844

Olive Garand et Antoine Tanguay
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
4 juin 1832



Louis Riel
© Archives provinciales du Manitoba

Image tirée du site web de Parcs Canada.

Nazaire Tanguay et Wilhelmine Roy
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
23 juillet 1862

Xavier Tanguay et Philomène Gosselin
Saint-Philémon
28 janvier 1895

Marie-Anne Tanguay et Adjutor Bolduc
Sainte-Lucie, Albanel
8 juillet 1923

Lucie-Thérèse Bolduc et Maurice Labeaume
Notre-Dame-de-Lourdes, Girardville
12 juillet 1955

LOUIS RIEL

RÉGIS LABEAUME



GÉNÉALOGIE INSOLITE

Louis Richer (4140)

MENSONGES, BELLES AMOURS ET ORDONNANCE DE LA COUR

UNE FAMILLE DE CENTENAIRES DÉMYSTIFIÉE

Nous reproduisons des extraits d'un article paru dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, le 29 mars 1877, au sujet du décès d'Augustin Picard :

L'Express de Rochester annonce qu'Augustin Picard est mort dans cette ville, dimanche dernier, dans la résidence de la plus jeune de ses filles, n. 52 rue Lyell. Il était né à Saint-Pierre, près de Québec, le 24 mars 1767. Il s'en fallait donc de cinq jours qu'il eût 110 ans accomplis. Augustin Picard a été marié deux fois et a eu huit enfants de chaque lit. La plus jeune de ses filles, Mme Goetze, dans la résidence de laquelle il vivait depuis plusieurs années et où il est mort, est âgée de 58 ans. L'aînée, Mme Bouchard, veuve âgée de 89 ans jouissant d'une excellente santé...

Il fumait comme un Turc, du matin au soir... Le grand âge du défunt n'avait rien de surprenant, disait-il lui-même, l'habitude dans sa famille était de devenir plus que centenaire; son père était mort à 108 ans, sa mère à 101. Sa sœur, Mlle François Paradis, qui lui survit et habite Québec, est âgée de 108 ans.

Qu'en est-il au juste de tous ces centenaires provenant d'une même famille? Après enquête, voici les résultats.

Augustin Picard dit Destroismaisons est né à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, comté de Montmagny, le 24 mars 1779, et non 1767. Il était le fils d'Augustin Destroismaisons et Charlotte Marot dit Labonté. Il avait épousé en premières noces Marie-Louise Larrivée, fille de Joseph Larrivée et Marie-Louise Bourget, le 11 juillet 1803 à Saint-Joseph-de-Lauzon, comté de Lévis puis, en secondes noces, Marie-Claire Grégoire, veuve de François Vallée, le 18 octobre 1814 à Sainte-Marie de Beauce. À son décès, Augustin avait donc 98 ans et non 110 ans, moins cinq jours.

Qu'en est-il maintenant de son père et sa mère qui, au dire d'Augustin, sont décédés respectivement à l'âge de 108 et 101 ans? Rappelons d'abord que ses parents, Augustin Destroismaisons, et Marie Charlotte Marot dit Labonté, fille de Jean-Baptiste Marot et Marie Josèphe Aubin, s'étaient mariés le 13 février 1775 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, quatre ans avant la naissance de leur fils Augustin.

Augustin père est décédé le 30 mars 1820 à Saint-Joseph-de-Lauzon. Son acte de décès précise qu'il était âgé de 75 ans. Il serait donc né vers 1745. Nous n'avons pas trouvé son acte de naissance. Il était le fils de Louis Destroismaisons et Anne Proulx. Quant à son épouse, mère d'Augustin fils, Marie Charlotte Marot, elle est née

le 28 octobre 1752 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, et est décédée le 19 mai 1812 à Saint-Joseph-de-Lauzon. Elle était donc âgée de 60 ans, comme le précise son acte de décès. Nous sommes loin de 108 et 101 ans comme le précisait leur fils Augustin.

Dans l'article reproduit plus haut, Augustin prétend que sa sœur, *Mlle François Paradis*, qui vit à Québec, est âgée de 108 ans. Il s'agirait en fait de Françoise Picard qui avait épousé Jean-Baptiste Paradis le 18 avril 1803 à Saint-Joseph-de-Lauzon.

Au mariage, on précise qu'elle était mineure. Nous avons trouvé son acte de naissance le 26 janvier 1781 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. En 1877, elle était donc âgée de 96 ans et non de 108 ans.

Étudions maintenant l'âge des deux filles d'Augustin mentionnées dans l'article; la plus jeune, *Mme Goetze*, et la plus vieille, *Mme Bouchard*.

La première aurait eu 58 ans; la deuxième, 89 ans. On précise que cette dernière était en *excellente santé*. Marguerite Picard, veuve de Pierre Landry, a épousé en secondes noces Charles Goetze le 23 février 1857 à Notre-Dame-de-Québec. Elle était née le 19 juillet 1815 à Sainte-Marie de Beauce. Au décès de son père, en mars 1877, elle était âgée de 61 ans et huit mois et non de 58 ans. Il y a quand même eu progrès!

Quant à la deuxième fille d'Augustin, nous n'avons pas trouvé son acte de mariage avec le dénommé Bouchard. S'agirait-il de Madeleine qui avait épousé Charles Boucher le 2 février 1844 à Saint-Joseph-de-Lauzon? De toute façon, *Mme Bouchard* ne pouvait pas avoir 89 ans en 1877 parce qu'elle serait alors née en 1788 et que la première union de son père remonte à 1803.

Que conclure de toutes ces données erronées? Une première réaction serait de penser qu'*A beau mentir qui vient de loin*. À 98 ans moins cinq jours, Augustin qui fumait *comme un Turc*, expression maintenant disparue, pouvait bien se permettre d'exagérer à sa façon la réalité, le grand âge lui permettant ces trous de mémoire, volontaires ou involontaires. Encore avait-il de la famille autour de lui. En revanche, il faudrait penser qu'à l'époque, les gens ne portaient pas tellement attention à leur âge, encore moins à son exactitude. Faut-il s'en formaliser? Rappelons-nous tout simplement l'épisode du téléroman

Le temps d'une paix, de Pierre Gauvreau, alors que même le très sérieux notaire Cyprien Fournier n'a pas pu établir l'âge exact de *mémère* Bouchard. Pour les besoins de la fête, on conclura qu'elle avait environ 100 ans.

BELLE-MAMAN, J'AI ME VOTRE FILLE

Le 15 septembre 1823, Pierre Célestin Meunier dit Lapierre, 18 ans, épouse Adélaïde Lalande, 15 ans, en la paroisse Sainte-Rose-de-Lima de l'île Jésus, dans l'actuelle ville de Laval. Pierre Célestin était le fils de Louis Meunier dit Lapierre et défunte Marie Catherine Beauchamp; Adélaïde était la fille de feu Jean-Baptiste Lalande et Félicité Leduc dit Falaise. Cette dernière, veuve en deuxièmes nocces de Noël Joannette, avait épousé en troisièmes nocces Louis Meunier dit Lapierre, père de Pierre Célestin, le 8 octobre 1822 à Saint-Eustache. Moins d'un an plus tard, le fils de Louis demandait la main de la fille de sa belle-mère par alliance. La promiscuité dans laquelle se trouvaient les deux jeunes gens, vivant probablement sous le même toit, a dû être une cause de leur mariage à un si jeune âge.

Le 30 août 1897, Romuald Aubry épouse Marie-Louise Therrien, en la paroisse de L'Immaculée-Conception, à La Conception, comté de Labelle. Romuald était le fils de Joseph Aubry et défunte Joséphine Villeneuve; Marie-Louise était la fille de feu Félix Therrien et Philomène Gauthier. Quelques années plus tôt, le 8 décembre 1893, Joseph Aubry, veuf de Joséphine Villeneuve, avait épousé Philomène Gauthier, veuve de Félix Therrien, en la même paroisse de L'Immaculée-Conception.

Fait à noter, aucune dispense de lien de parenté n'a été demandée, l'Église et l'État n'en reconnaissant pas le besoin, même par alliance entre enfants issus de mariages antérieurs des parents.

UN CURÉ NÉGLIGEANT?

Il arrive trop souvent qu'on ne trouve pas un acte de baptême (naissance), plus rarement de sépulture (décès) ou de mariage d'un individu dans les registres de l'époque, que ce soit le registre religieux conservé à la paroisse ou le registre civil déposée annuellement au greffe du district judiciaire le plus rapproché. Avec le nombre important de naissances que l'officiant devait inscrire à la main, en deux exemplaires, il est étonnant qu'il n'y ait pas eu plus d'omissions. Voici un exemple d'une mère qui tient à ce que sa fille soit inscrite aux registres des naissances.

Héloïse Bernatchez de Montréal, veuve de Philibert Audet, autrefois marchand de Saint-Bernard de Beauce s'adresse à la Cour supérieure du Québec, district de

Beauce, pour que justice soit rendue quant à la naissance de sa fille Marie Gratia, née et baptisée le 21 août 1892 à Saint-Bernard. Le curé avait omis d'inscrire le baptême.

La Cour ordonne au curé de Saint-Bernard de Beauce et au protonotaire du même district judiciaire d'annexer une copie d'un jugement aux registres de la paroisse de l'année 1892 et qui se lit comme suit :

Vu la preuve faite par le parrain et la marraine

Ordonne au curé actuel de la dite paroisse de St Bernard et au protonotaire de la cour supérieur du district de Beauce d'annexer dans le double registre de la paroisse de St Bernard de l'année 1892 une copie du présent jugement, et nous déclarons que vû l'omission du révérend M. Moisan « le vint et unième jour d'août mil huit cent quatre vingt douze a été baptisée à St Bernard par le révérent M. Moisan, prêtre-curé de la dite paroisse, Marie Gratia née le même jour, fille légitime de Philibert Audet, marchand de St Bernard et d'Héloïse Bernatchez, parrain Alfred Fournier et marraine Lucie Audet, épouse du parrain, ces deux derniers oncle et tante de l'enfant, de Ste Hénédine, en présence desquels le dit baptême a eu lieu ».

Par la cour.

L'honneur de la famille est sauf pour madame Audet et sa fille Gratia. Celle-ci épousera Charles-Édouard Parrot quelques années plus tard, soit le 21 août 1920 en la paroisse de Saint-Édouard à Montréal.

Fait plutôt cocasse, c'est le bureau des protonotaires Vézina et Perron, situé à Saint-Joseph-de-Beauce, qui émet le jugement rendu par l'honorable juge H. C. Pelletier et qu'il adresse aux intimés, le curé de Saint-Bernard et à son bureau. Il était toujours protonotaire du district de Beauce lorsque le jugement est rendu le 22 janvier 1912.

APPEL À TOUS

Nous aimerions établir la liste des 12 prénoms les plus insolites observés avant 1910. Il faut une preuve (naissance, mariage ou décès). Qui dit mieux : Ucal-Hysopompe Dandurand, riche financier de Montréal de la fin du XIX^e siècle, ou encore Gaudélee Lebel, connue sous le prénom d'Emma, épouse de Joseph Courcy, en 1905 à Sainte-Anne de La Pocatière. Ancêtres insolites ou avec imagination débordante recherchés.

REMERCIEMENTS

Merci aux personnes qui ont collaboré à cette chronique : Paul-Henri Hudon, Jean Fortin et Jacques Olivier. Vous pouvez faire parvenir vos réponses et vos suggestions à l'adresse courriel richersgq@yahoo.ca ou encore, à mon attention, au bureau de la Société de généalogie de Québec situé au pavillon Louis-Jacques-Casault de l'Université Laval.



CDRJA
Référence en généalogie
et en héraldique

ACQUISITION DE LA COLLECTION BURROUGHS-PELLETIER

Mariette Parent (3914)

Le centre de documentation Roland-J.-Auger (CDRJA) a récemment reçu en don la collection privée de Burroughs Pelletier comprenant 73 ouvrages d'héraldique publiés entre les années 1840 et 1980. Le legs a été remis par son fils aîné, Louis Pelletier. Ces livres sont accessibles dans la 7^e section **Héraldique** du catalogue René-Bureau. Pour en citer quelques-uns :

- Victor MORIN. *La science du blason*, Cahiers des Dix, 1957, 42 p.
- Lieutenant-colonel Howard N. COLE. *Heraldry in War, Formation Badges 1939-1945*, The Wellington Press, Gale and Polden Ltd, Aldershot, 1950, 290 p.
- Conrad SWAN. *York Herald of Arms, Canada: Symbols of Sovereignty*, Toronto and Buffalo, 200University of Toronto Press, 1977, 272 p.
- Charles BOUTELL. *English Heraldry*, London and New York, Cassell, Petter and Galpin, 1867, 347 p.
- Rémi MATHIEU. *Le Système héraldique français*, La roue de fortune, collection d'études historiques dirigée par Jacques Davout, Paris, J.-B. Janin, 1946, 312 p.
- H. GOURDON DE GENOUILLAC. *Recueil d'armoiries des maisons nobles de France*, Paris, E. Dentu, 1860, 450 p.
- J.-B. RIETSTAP. *Armorial général illustré*, par V. & H. Roland, Lyon, Sauvegarde historique, 1938, vol. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 en trois tomes reliés, 2 035 p. Sur l'ensemble des planches, 107 374 blasons sont illustrés.
- A. C. FOX-DAVIES. *A Complete Guide to Heraldry*, revised and annotated by J. P. Brooke-Little, London, Thomas Nelson and Sons Ltd, 1969, 513 p.
- Bruno Bernard HEIM. *Heraldry in the Catholic Church : Its Origins, Customs and Laws*, New Jersey, Humanities Press Inc., 1978, 176 p.
- Boutell's *Heraldry*, revised by C.W. Scott-Giles, London and New York, Frederick Warne & Co. Ltd, 1954, 316 p.
- H. GOURDON DE GENOUILLAC. *L'Art héraldique*, nouvelle édition, Paris, Alcide Picard & Fils, s. d., 291 p.
- Lieutenant-colonel GAYRE of Gayre and Nigg. *The Armorial Who is Who 1963-1965*, second edition, Edinburgh and London, The Armorial, s. d., 183 p.
- E. Z. MASSICOTTE et Régis ROY. *Armorial du Canada Français*, Première et Deuxième séries, Montréal, Librairie Beauchemin, 1915, 152 et 151 p.
- Robert GAYRE de Gayre and Nigg. *The Nature of Arms*, Edinburgh and London, Oliver and Boyd, 1961, 168 p. plus 8 planches.
- Ottfried NEUBECKER. *Heraldry, Sources, Symbols and Meaning*, New York, McGraw-Hill Book Co., 1976, 288 p.
- Lt. Commander Alan BEDDOE. *Canadian Heraldry*, revised by Col. Strome Galloway, Belleville, Ontario, Mika Publishing Company, 1981, 224 p. Alan Bronkman Beddoe est un des fondateurs de la Société royale héraldique du Canada en 1964; il fut son premier président en 1966-1967.
- Baron STALINS. Académie internationale d'héraldique, *Vocabulaire-Atlas héraldique en six langues* (français, english, deutsch, español, italiano, nederlandsch), Paris, Société du grand armorial de France, 1952, 119 p.
- Victor MORIN. *Traité d'Art héraldique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1919, 407 p., relié.
- Amédée DE FORAS. *Le Blason, Dictionnaire et Remarques*, Grenoble, Joseph Allier, 1885, vol. 1 et 2, 493 p.
- Frère Gérard BRASSARD. *Armorial des évêques du Canada*, Montréal, Mercury Publishing Co., 1940, 404 p.

Cette acquisition est remarquable tant par la pertinence des sujets traités que par la qualité des auteurs, et vient ainsi plus que doubler la collection actuelle de la Société en héraldique. Les généalogistes intéressés à poursuivre leur histoire familiale vers l'héraldique trouveront ici la documentation nécessaire à leur recherche.

NOTULES BIBLIOGRAPHIQUES

Burroughs Pelletier (15 février 1894 – 20 janvier 1984) fait ses études au collège Mont-Saint-Louis de Montréal et obtient un B. Sc. en génie civil de l'Université McGill en 1917. Enrôlé dans le Canadian Corps of Engineers (lien avec le 150^e bataillon des Carabiniers Mont-Royal) de l'armée canadienne¹ en 1918, il va poursuivre en Angleterre son entraînement préparatoire aux combats. Le lieutenant Pelletier revient au pays sans avoir combattu, car l'armistice vient d'être signé.

Avant la trentaine, Burroughs Pelletier s'intéresse à l'histoire, à la généalogie et à l'héraldique, et à la place de l'art et de la symbolique dans l'histoire familiale. Il note lui-même (Burroughs Pelletier — 1923) dans le livre *L'Art héraldique* ce qui peut confirmer ses lectures en héraldique dès cette époque.

Burroughs était passionné de philatélie. La collection Burroughs-Pelletier comprend approximativement 200 000 timbres (postaux et fiscaux) dont 90 % sont canadiens et 10 % étrangers, ils sont classés dans 43 albums montés en charnières. Cette collection débute avec l'arrivée des premiers timbres canadiens de l'époque 1850 et se poursuit jusqu'après les Jeux olympiques de Montréal. On peut voir certains timbres du début du XX^e siècle dont le CANADA — FIVE CENTS.

Cette collection philatélique est tout simplement extraordinaire. Selon certains experts, il serait impossible de reconstituer une telle collection de nos jours et même avec beaucoup d'argent car plusieurs pièces encore disponibles au début du siècle ne le sont plus maintenant.

Collectionneur de haut niveau, il laisse une œuvre importante au patrimoine canadien que l'on peut consulter au Musée de l'Amérique française² www.mcq.org/fr

UN PEU DE GÉNÉALOGIE

Âgé de 32 ans, Burroughs Pelletier, domicilié en la paroisse de Saint-François-d'Assise de Chicoutimi, épouse à Saint-Dominique de Québec, le 26 octobre 1926, Marie Desautels alors âgée de 29 ans. Burroughs Pelletier est le fils d'Elzéar, médecin hygiéniste, et Alice Burroughs qui s'étaient mariés le 30 octobre 1888 à Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Marie Desautels (30 août 1897 – 7 juillet 1988) est la fille de Joseph Cyprien, notaire (2^e mariage) et Hectorine Palardy, mariés le 19 juillet 1892 à Saint-Hugues de Bagot. Cécile Desautels, sœur de Marie, épouse Onésime Gagnon (Onésime, Julie Morin), avocat, le 8 janvier 1920 dans la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Ces derniers auront sept enfants : André, Claude, Renée, Jean, Françoise, Marie et Cécile.

De la famille de Marie Desautels et Burroughs Pelletier naîtront trois enfants (par ordre de naissance) :

- Alice Pelletier, mariée à Jean Valade le 12 juin 1965 en la paroisse de Notre-Dame de Montréal.
- Louis René Pelletier, marié à Monique Warren le 11 juin 1967 en la paroisse du Sacré-Cœur, à Pointe-au-Pic, un secteur de La Malbaie.
- Jean Pelletier, marié à Hélène Bhérer le 3 juin 1961 en la paroisse de Notre-Dame-de-Québec.

LES ARMOIRIES

	Armoiries de Burroughs PELLETIER, ensuite dévolues à Louis René PELLETIER
Arms :	Ermine, five maple leaves in chevron proper between three lions rampant Gules.
Écu :	D'hermine à cinq feuilles d'érable au naturel posées en chevron accompagnées de trois lions de gueules.
Crest :	In front of a demi-lion Gules holding between the paws a losenge ermine two sprigs of maple in saltire proper.
Cimier :	un lion issant de gueules tenant entre ses pattes un losange d'hermine et mouvant de deux rameaux d'érable au naturel passés en sautoir.
Motto :	COMBATTEZ EN FACE
Source :	Grant, College of Arms, 1 st March 1930.

Henri Elzéar John Burroughs Pelletier crée ses propres armoiries qui seront homologuées en 1930 par un octroi du College of Arms, en Angleterre. Le College of Arms est un bureau de régulation de l'héraldique et octroie de nouvelles armoiries pour l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord.

C'est en 1988 que l'Autorité héraldique de Canada prend le relais. Le 4 juin 1988, la gouverneure générale du Canada, Jeanne Sauvé, autorise la création de l'Autorité héraldique du Canada, un organisme chargé de la création et de la concession d'armoiries, des drapeaux et des insignes pour les citoyens canadiens et les personnes morales du pays. Elle reçoit également le prince Édouard, venu présenter les lettres patentes royales signées par Élisabeth II autorisant le rapatriement de l'autorité héraldique au Canada. L'Autorité héraldique du Canada est l'équivalent du College of Arms d'Angleterre ou de la Court of the Lord Lyon, en Écosse. En 1990, les frères Louis René et Jean Michel Pelletier font homologuer leurs armoiries au Canada.

ARMOIRIES DE LA FAMILLE PELLETIER³

	Armoiries de Jean Michel PELLETIER, O.C.
Écu :	D'hermine à cinq feuilles d'érable au naturel posées en chevron accompagnées de trois lions de gueules à la bordure d'azur chargée de deux tours l'une en chef et l'autre en pointe et de deux fleurs de lis l'une sur chaque flanc le tout d'or.
Cimier :	Un lion issant de gueules tenant entre ses pattes un losange d'hermine et mouvant de deux rameaux d'érable au naturel passés en sautoir.
Devise :	COMBATTEZ EN FACE
Source :	L'Autorité héraldique du Canada, Ottawa, 10 janvier 1990.
Artiste :	Joan Bouwmeester

Lors de la transmission du père aux enfants, la tradition veut qu'il y ait brisure, sauf pour l'aîné si le père est décédé. L'addition⁴ d'une figure, d'une bordure, d'une bande, d'une cotice ou d'un bâton ou d'un écusson est un mode de brisure fréquent et constitue en héraldique classique le mode de brisure le plus répandu. On entend⁵ par

brisure tout changement apporté à un écu pour le modifier légèrement et ainsi désigner les branches cadettes.

Il existe plusieurs façons de briser des armoiries. Les principales sont l'ajout, le retranchement, la modification d'une ou de plusieurs figures; l'ajout d'une bordure; la variation des lignes d'une pièce honorable; les changements de couleurs. Traditionnellement, les armoiries originales du chef d'armes (que l'on appelle armoiries pleines) se transmettent du père au fils, dans la branche aînée. Au Canada, elles se transmettent aussi aux filles aînées. À la mort du chef d'armes, l'aîné reprendra les armes paternelles mais les cadets conserveront leurs armes brisées, qu'ils transmettront à leur tour selon le même principe. Ainsi, Jean Michel Pelletier ajoute la bordure bleue et la devise *Desiderantis Meliorem Patriam* « Désirant une meilleure patrie » de l'Ordre du Canada.

RÉFÉRENCES

1. Bibliothèque et Archives du Canada.
2. Peter Gagné, archiviste, Musée de l'Amérique française.
3. Extraits de l'Armorial de la Société royale héraldique du Canada.
4. Michel Pastoureau, *Traité d'Héraldique*, 5^e édition, 2008, CPI, France, page 183.
5. Claire Boudreau, héraut d'armes du Canada.

AIDE-MÉMOIRE

Burroughs Pelletier participe à la réalisation de plusieurs autres armoiries dont celles des 20^e et 21^e lieutenants-gouverneurs du Québec, les honorables Onésime Gagnon et Paul Comtois, de l'Université Laval, et de la Ville de Québec en 1949.

Jean Michel Pelletier (1935-2009) a été le maire de la Ville de Québec pendant 12 ans, entre 1977 et 1989. Durant son mandat, les armoiries de la Ville de Québec, adoptées en 1949, sont homologuées en 1988 par l'Autorité héraldique du Canada.

On pourrait revenir sur les armoiries de la Ville de Québec et l'implication de Burroughs Pelletier dans le processus d'adoption du drapeau national du Québec, le *Fleurdelisé*. Gérard Galienne, troisième président de la Société de généalogie de Québec (juin 1968 à juin 1970), y a aussi participé.



CONCOURS ROUE DE PAON (SUITE...)

Année 2010-2011



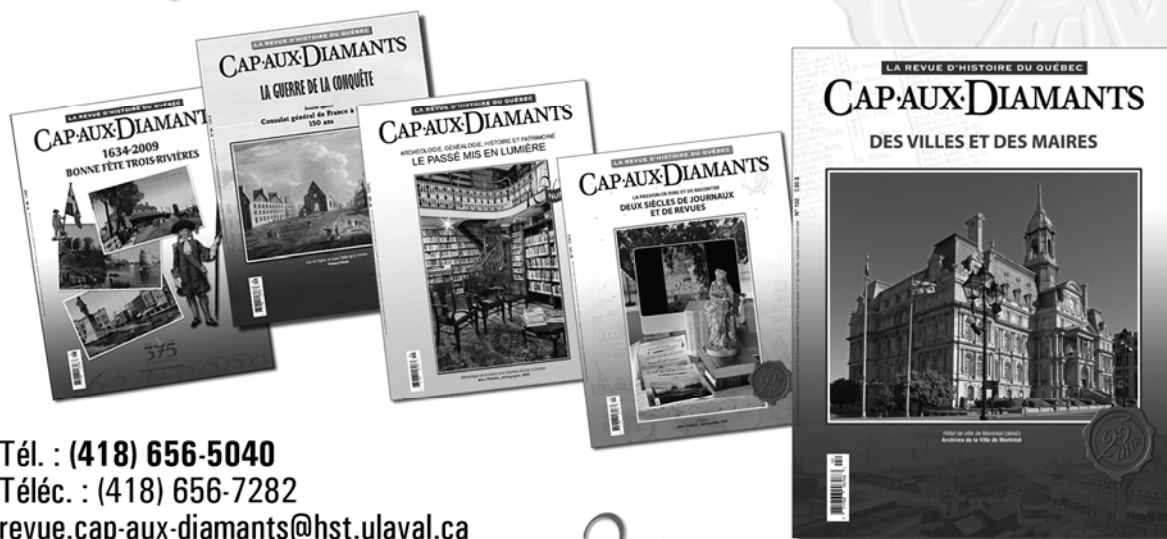
Nous profitons de la reprise des activités d'automne pour féliciter et remercier les quelque 21 participants du concours Roue de paon pour l'année 2009-2010. Nous voulons vous informer que le concours se poursuit la saison prochaine. Les modalités de participation sont les mêmes et sont disponibles sur le site web de la SGQ ainsi qu'à l'accueil de la Société.

Afin de souligner le 50^e anniversaire de la Société de généalogie de Québec, nous souhaitons avoir plus de 50 participations en 2010-2011. Votre généalogie personnelle est unique. Nous vous invitons donc à collaborer à l'enrichissement informatif de la généalogie, en nous communiquant votre roue d'ascendance. Si vous le désirez, vous pouvez identifier vos ancêtres Filles du roi ou soldats du régiment de Carignan-Salière.

Le Comité Roue de paon

Septembre 2010

Déjà 25 ans d'histoire!



Tél. : (418) 656-5040
 Téléc. : (418) 656-7282
 revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca
 Visitez notre site Internet :
www.capauxdiamants.org

25 ans
 1985-2010

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX DIAMANTS



2326, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC (QUÉBEC)

418 657-1718

TÉLÉCOPIEUR : 418 657-1677
 prem-imp@biz.videotron.ca

- PHOTOCOPIES LIBRE-SERVICE
- PHOTOCOPIES NOIRES
- PHOTOCOPIES COULEUR
- IMPRIMERIE
- GRAPHISME
- RELIURE
 (SPIRALE, CERLOX, BROCHAGE,
 THERMORELIURE)
- PLASTIFICATION
- TROUAGE, PLIAGE, COLLAGE
- NUMÉROTAGE



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau
Héraut d'armes du Canada

LOUIS XIV ET L'ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE DE 1696

L'utilisation des armoiries par les nobles ne fait aucun doute au Moyen Âge et à l'époque Moderne. C'est peut-être pour cette raison que les manuels d'héraldique enseignèrent pendant longtemps que les armoiries non nobles n'étaient que le fruit d'un droit usurpé. Sur une longue période, leur enseignement ne s'appuyait ni sur des textes de loi, ni sur des recherches historiques sérieuses¹. Le préjugé a malgré tout persisté et, même aujourd'hui, les armoiries sont encore parfois, dans l'esprit des gens, l'apanage d'individus et de familles dotés d'une certaine qualité marquée par l'éducation ou la prestance.

À ce sujet, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que Louis XIV possédait, au tournant du XVII^e siècle, une conception sensiblement différente du droit aux armoiries de ses sujets, comme le montre l'édit qu'il promulgua, et que nous présentons brièvement ici. Encore relativement peu connu, l'*Armorial général de France*, en vertu de l'édit royal du 20 novembre 1696, constitue un témoignage d'enregistrements obligatoires d'armoiries tant pour les nobles que pour les classes inférieures de la France d'Ancien Régime.

L'ÉDIT DE 1696 SUR LES ARMOIRIES

Au mois de novembre 1696, comme l'explique l'historien Arnaud Baudin :

Louis XIV promulgue un édit ordonnant le recensement de toutes les armoiries françaises afin qu'elles fussent enregistrées dans un immense recueil, l'*Armorial général*. Au-delà de la volonté du souverain de connaître l'ensemble des armoiries portées par ses sujets, le souhait de son principal instigateur, le contrôleur général des finances Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, était de créer un édit fiscal permettant de renflouer les caisses du royaume affaiblies à la suite des guerres de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697).

Personnes physiques ou morales, sujets nobles ou non nobles dotés d'armoiries furent donc dans

l'obligation de les faire enregistrer en payant à cette occasion un droit qui dépendait de la qualité du possesseur : 50 livres par armoirie de communauté ou de corporation, 25 livres pour les communautés religieuses et 20 livres pour les particuliers².

Le travail, confié à Charles-René d'Hozier (1640-1732), nommé pour l'occasion garde de l'*Armorial général de France*, suscita de nombreuses réticences tout au long de l'année 1697 à tel point que, le 3 décembre, un arrêt du Conseil du roi décida, dans chaque intendance et généralité, la création de « rôles » où seraient inscrits les noms de toutes les personnes censées porter des armoiries et leur laissant huit jours après la publication de ces rôles pour faire enregistrer leurs armes sous peine de s'en voir attribuer d'office.

Nombreuses furent alors les personnes ou les communautés qui n'avaient jamais porté d'armoiries « qui se virent en l'obligation d'en adopter »³.

Aucune situation sociale, si modeste qu'elle fût, ne put échapper à la taxe d'enregistrement. Tous les sujets du Grand Roi, autant dans les villes que dans les campagnes, furent admis à faire enregistrer leurs armoiries, à la seule condition de payer cette taxe⁴. Ceux qui ne répondirent pas à l'appel dans les délais prescrits se virent non seulement attribuer d'office des armoiries de qualité et de composition variables, mais durent aussi s'acquitter des droits demandés.

Le 17 décembre 1699, un dernier arrêt dispensa les individus et les communautés les plus pauvres de l'enregistrement. Les maîtrises régionales furent peu à peu

¹ Seules certaines composantes armoriales, comme les timbres et les couronnes, ont fait l'objet de restrictions, peu observées globalement, vis-à-vis des non-nobles.

² Selon Camille Pascal, la somme de 20 livres représentait à peu près, à Paris, le salaire mensuel d'un ouvrier qualifié. Les contrevenants devaient payer une amende de 300 livres et se voyaient confisquer leurs biens meubles armoriés. Ceux qui souhaitaient ensuite faire modifier leurs armes devaient à nouveau les faire enregistrer et payer ce droit.

³ Arnaud BAUDIN. *Les armoiries du chapitre de Notre-Dame de Vitry*, <http://amisdelacollegiale.free.fr/heraldique.htm>

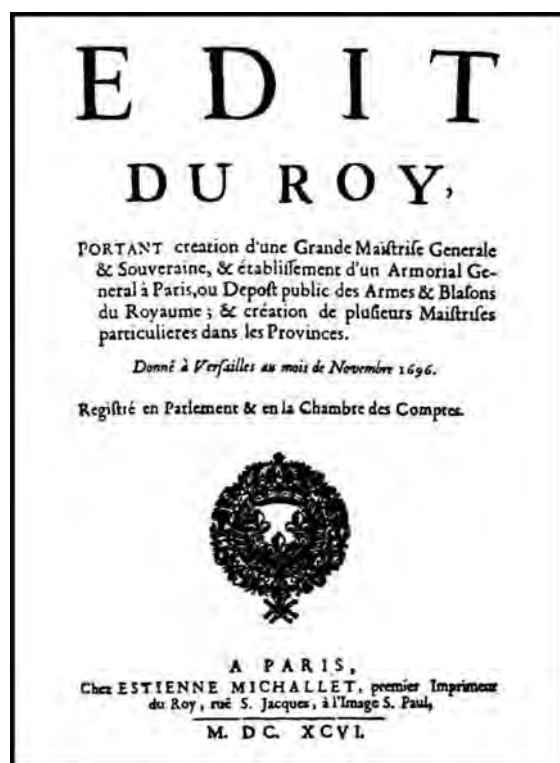
⁴ Le comte Hallez d'ARROS. *Notice sur l'origine des armoiries bourgeoises et sur l'édit fiscal de 1696*, Paris, Flammarion, 1891, p. 20.

supprimées et, en 1709, elles cessèrent définitivement leurs travaux.

LES REGISTRES DE L'ARMORIAL

L'entreprise de Louis XIV laissa à la postérité 69 registres (34 volumes de descriptions et 35 volumes d'armoiries peintes) recensant environ 120 000 armoiries françaises compilées par d'Hozier entre 1696 et 1709. L'*Armorial général* recense donc non seulement les armoiries des familles nobles mais aussi celles de notables et de corporations de différentes régions.

On trouve, par exemple, sur les 1 013 armoiries recensées dans la région de Montpellier, des représentants de la noblesse (96 – 9,47 %); du clergé (58 – 5,72 %); des officiers (286 – 28,23 %); des bourgeois (52 – 5,13 %); des marchands (93 – 9,18 %); de la basoche (64 – 6,31 %); des professions intellectuelles (42 – 4,14 %); des financiers (28 – 2,76 %); des seigneurs de... (27 – 2,66 %); des maires et viguiers (22 – 2,17 %); des maîtres de métier (12 – 1,18 %); des habitants de... (18 – 1,77 %); des ménagers (1 – 0,1 %); des femmes (105 – 10,46 %); des militaires non nobles (24 – 2,3 %); des individus sans qualité déclarée (84 – 8,2 %)⁵.



Publication de l'édit de 1696, telle que reproduite dans Camille Pascal (voir note 5, p. 44).

Aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale de France (ms. fr. 32194 à 32262), les registres de l'*Armorial* classent les armoiries par provinces et subdivisions provinciales (généralités) : (1) Alsace; (2) Auvergne; (3) Béarn; (4) Bourbonnais; (5) Bourges; (6) Bourgogne-duché; (7) Bourgogne-comté; (8) Bretagne, 1^{re} partie; (9) Bretagne, 2^e partie; (10) Champagne; (11) Dauphiné; (12) Flandres; (13) Guyenne; (14) Languedoc, 1^{re} partie; (15) Languedoc, 2^e partie; (16) Limoges; (17) Lyon; (18) Lorraine; (19) Normandie, Alençon; (20) Normandie, Caen; (21) Normandie, Rouen; (22) Orléans; (23) Paris, 1^{re} partie; (24) Paris, 2^e partie; (25) Paris, 3^e partie; (26) Picardie; (27) Poitiers, 1^{re} partie; (28) Poitiers, 2^e partie; (29) Provence, 1^{re} partie; (30) Provence, 2^e partie; (31) La Rochelle; (32) Soissons; (33) Tours, 1^{re} partie; (34) Tours, 2^e partie; (35) Versailles. Les volumes sont maintenant intégralement disponibles en ligne sur le site *Gallica* de la Bibliothèque nationale de France (<http://gallica.bnf.fr/?lang=fr>). De ces registres, il existe une table des noms patronymiques et une table des villes et des communautés⁶. À défaut d'une édition complète, de nombreuses généralités ont été éditées⁷.

L'intérêt historique de l'*Armorial général* dépasse par ailleurs la somme de ses données héraldiques⁸. En plus de détruire, de façon manifeste et près d'un siècle avant la Révolution de 1789, le mythe que seule la noblesse pouvait, de droit, porter des armoiries, il témoigne également du portrait social envisagé sous la monarchie absolue de Louis XIV.

⁵ Camille PASCAL, « L'armorial général de 1696 et la société française d'Ancien Régime », dans *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, n° 64 (1994), p. 43.

⁶ Louis PARIS, *Indicateur du grand armorial général de France*, Paris, 1865, 2 vol.; U. ROBERT, *Indicateur des armoiries des villes, bourgs, villages, monastères, communautés...*, contenues dans l'*armorial général d'Hozier*, Paris, 1879.

⁷ Voir la recension de ces éditions dans Jacques MEURGEY DE TUPIGNY, *Armorial de la généralité de Paris*, Macon, 1965, t. 1, p. XLIII-XLIV. À compléter par : Gaston SAFFROY, *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France : des origines à nos jours, imprimés et manuscrits*, Paris, Librairie G. Saffroy, 1968-1979, t. 2 et 5, au nom de chaque province à la rubrique « Armoriaux »; et Nicolas VERNOT, *L'armorial général de 1696 et son application en Franche-Comté*, Versailles, Éd. Mémoires et documents, 2003, 320 p.

⁸ Pour plus d'information, voir les numéros 67-68 de la *Revue française d'héraldique et de sigillographie* (1997-1998), entièrement consacrés à l'armorial général (Actes de la table ronde de la SFHS, Paris, 23 novembre 1996).



LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

Un chef canadien-français à Ottawa – Ernest Lapointe : 1876 à 1941

Un parlementaire canadien exprimait un jour sa déception de constater que bien des votes en sa faveur l'étaient pour la mauvaise raison. Dans la rue du quartier de Limoilou où j'ai grandi, notre député à la Chambre des communes était victime de votes contre lui pour la mauvaise raison. Bien des gens auraient voulu que le train de La Malbaie puisse arrêter près du tunnel de La Canardière, en plus du centre-ville. On tenait le député responsable de ce non-arrêt. C'était Ernest Lapointe, durant 22 ans le bras droit du premier ministre William Lyon Mackenzie KING, qui devait s'occuper de choses fort plus importantes.

MARIAGE À SAINT-ÉLOI

Les parents d'Ernest Lapointe s'étaient unis en l'église paroissiale de Saint-Éloi, comté de Rivière-du-Loup, le 3 novembre 1875. Ce sont Sifroi Lapointe, majeur, navigateur, de Sainte-Hélène de Kamouraska, et Adèle Lavoie, majeure, veuve d'Henri Danjou, fille de Jean-Baptiste Lavoie et Suzanne Anacleto Bernier. Au pied de l'acte, on lit les signatures des époux, du père de l'époux, d'Émile et Alphonsine Lavoie, suivies de celle du curé : Jean-Baptiste Blanchet (Saint-Jean-Port-Joli, 1827 – Sainte-Luce, 1907).

MARIAGE À SAINT-ANDRÉ

Le 7 octobre 1829 à Saint-André de Kamouraska, après publication des trois bans, François Audet dit Lapointe, majeur, cultivateur, épousait Olive Guéret dit Dumont, fille mineure de Pierre Guéret dit Dumont et Joseph Chassé, « de cette paroisse ». Ce sont les aïeux paternels d'Ernest Lapointe. Les parents de l'épouse consentent au mariage de leur fille. Le célébrant, Pierre-Flavien Leclerc, curé, (Québec, 1765 – Saint-André de Kamouraska, 1837) indique les présences de plusieurs personnes qu'il nomme. Aussi pouvons-nous lire les signatures des époux, Grégoire et Flavien Lapointe, Joseph Dumont et ce que je lis : Jean Moi (sic), à part celle du célébrant.

ÉPOUSAILLES À L'ÎLE AUX COUDRES

Le 7 novembre 1791, en l'église de Saint-Louis de l'île aux Coudres, Joseph Audet dit Lapointe épouse Félicité Bouchard, fille de feu Claude Bouchard et Geneviève Degagné (sic). Ce sont les bisaïeux paternels d'Ernest Lapointe. Ils ont dû obtenir de l'évêque de Québec une dispense parce que cousins au troisième degré. Sont mentionnées les présences du père puis du grand-père maternel de l'époux, et de Jean Degagné, oncle de l'épouse, comme de plusieurs autres, tant parents qu'amis, dont les uns ont signé, les autres déclarant ne le savoir. Le célébrant est le curé de Saint-Louis, Charles-Joseph Lefebvre-Duchouquet (Sainte-Anne de La Pocatière, 1761 – Québec, 1817).



Ernest Lapointe.

Source : Bibliothèque et Archives Canada
www.collectionscanada.gc.ca

C'est aussi au même endroit, en la même paroisse de Saint-Louis, que le 2 février 1765, Barthélemy Audet prenait pour épouse Madeleine Tremblay, fille d'André Tremblay et Catherine Bouchard. Cependant, au BMS2000, on indique pour les parents de l'épouse : Louis Tremblay et Brigitte Fortin. C'est un acte que je n'ai pu lire : impossible de le déchiffrer. Il fut précédé d'un contrat sous seing privé préparé par Pierre Gilbert, daté du 5 octobre 1764, signé chez les parents de l'épouse. Ce contrat fut déposé peu après dans le minutier du notaire Antoine Crépin père, qui exerça de 1751 à 1782. L'épouse y serait dite Tremblais.

Ignorant la date du dépôt dans le greffe du notaire, je n'ai pas eu la patience de parcourir tous les actes postérieurs au 5 octobre 1764 pour en tenter la lecture. J'ai préféré l'opinion de Guy Saint-Hilaire, à la mention du BMS; c'est pourquoi je conclus que les parents de l'épouse sont André Tremblay et Catherine Bouchard. Je ne sais pas qui a béni ce mariage.

AUTRES ÉPOUSAILLES INSULAIRES

À Saint-Jean, île d'Orléans, le 22 février 1740, Joseph Tremblay s'unissait à Marie-Anne Terrien, fille

de Barthélemy Terrien et Marguerite Fontaine. C'est ce que j'ai trouvé dans BMS2000. L'acte n'est pas disponible dans les microfilms Drouin. L'on explique que les fragments photocopiés proviennent de copies de la basilique Notre-Dame-de-Québec. La bobine 4M00 0231 à BAnQ m'a fourni, dactylographiés, les renseignements que j'ajoute. Veuf de Marie-Charlotte Jahan, Joseph Tremblay épouse Marie-Anne Terrien, fille de Barthélemy Terrien et Marie Fontaine. Le célébrant : François Guillory, prêtre, (Montréal, 1711 – Saint-Jean, île d'Orléans, 1758).

Le 13 décembre 1698 à Saint-Jean, île d'Orléans, Pierre Audet épouse Marie Dumas, fille « légitime » (sic) de François Dumas et Marguerite Foy. Selon le PRDH, est soulignée la présence des époux, de leurs pères et mères et de trois témoins de l'époux : René Cochon, Thibierge Dupuis et Louis St-Martin. Signe Antoine Davion, prêtre curé (né à une date inconnue à Saint-Omer, en Artois, où il est mort vers 1726; avait été ordonné en France en 1690). Fait rare, sa signature est suivie de la signature des trois témoins.

Le premier mariage Audet en Nouvelle-France a été célébré à Sainte-Famille, île d'Orléans, le 15 septembre 1670 alors que Nicolas Audet épouse Madeleine Després, fille de François Després et Madeleine Le Grand. Encore une fois, le PRDH fait mention de la présence des époux, de leurs pères et mères, de Pierre Rondeau, Mathurin Dubé, et du célébrant Thomas Morel, prêtre missionnaire (Arnalis, diocèse de Rennes, 1636 – Québec, 1687).

Censé être né en 1641 et décédé en 1700, Nicolas est le fils d'Innocent Audet et Vincente Reine (Roy). Guy Saint-Hilaire fournit comme date du mariage des parents du marié Nicolas, le 12 juillet 1637, dans la paroisse de Saint-Pierre de Maulais, au Poitou (Deux-Sèvres). Madeleine Le Grand serait de Saint-Sauveur, archevêché de Paris. Selon certaines sources, Nicolas aurait avant son mariage été portier de *M^{gr} François de Laval en son évêché et château seigneurial*. Le 30 août précédent, les époux avaient signé un contrat de mariage devant Romain Becquet, notaire royal en exercice à Québec de 1644 à 1693. Selon les termes de ce contrat, les époux seront *uns et communs, en tous biens meubles et acquets* (sic) et *conquets* (sic), *immeubles du jour de leurs épousailles, à l'advenir* (sic), *suivant la coutume de Paris* ». L'époux a déclaré ne savoir signer. Signent : l'épouse, Étienne Goffet, Anne Gagnier, Gilles Dutartre, puis le notaire.

MARIAGE, CARRIÈRE PROFESSIONNELLE ET POLITIQUE

C'est à Saint-Patrice de Rivière-du-Loup qu'Ernest Lapointe, avocat, épousa sa coparoissienne Marie-

Emma Pratte le 16 février 1904, fille majeure de Joseph-Alfred Pratte, agent de l'Intercolonial, et Emma Garon. Son père est maître de poste à Saint-Éloi; sa mère est décédée. Signent les époux, leurs pères et témoins, Louis Pratte, J. B. ?, et J. B. Martin, curé, ordonné en 1894.

C'est au séminaire de Rimouski qu'Ernest Lapointe avait fait son cours classique où il avait remporté le prix du Prince de Galles en rhétorique, ayant obtenu la meilleure note parmi tous les rhétoriciens du Québec. Cela lui permit d'entrer, pour l'apprentissage du droit à Québec, à l'étude de François-Xavier Lemieux, défenseur de Louis Riel, futur juge en chef de la Cour supérieure du Québec, et de Jules Lane, avocats de Québec.

Admis à 21 ans au barreau, sa carrière débuta à Rivière-du-Loup à l'étude d'Adolphe Stein, Émile Gagnon et J.-Camille Pouliot en 1898. Il agit comme procureur de la Couronne. Par après, il fit partie d'un cabinet à Québec formé de lui, d'Hector Laferté, d'Alfred et Jules Savard. Enfin, plus tard dans la même ville mais dans un autre cabinet, il exercera avec son beau-frère Garon, Pratte et Stanislas Germain, pour ensuite agir comme avocat-conseil avec Stanislas Germain, Guy Roberge, et son fils Hugues Lapointe.

CARRIÈRE POLITIQUE

À la suggestion de Henry George Carroll, nommé juge, il fut élu sans opposition député de Kamouraska en 1904, fonction qu'il exerça pendant 15 ans. À l'instigation du premier ministre du Canada, Wilfrid Laurier, il perfectionna sa connaissance de l'anglais, aidé par le collègue Jacques Bureau qui lui imposa une discipline de fer. Très actif comme défenseur des Canadiens français, il réussit, au théâtre Russell à Ottawa, que Laurier se compromît : *Il nous faudra lutter longtemps, longtemps*. Laurier fut le champion des francophones durant la Grande Guerre; majoritairement les Anglo firent bloc à l'inverse.

Survint la mort de Laurier en février 1919. William Stevens Fielding (1848 – 1929), ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse, ministre sous Laurier, était prévu comme successeur. Comme il avait déserté le parti Libéral pour le « Union Party » grâce auquel la conscription pour l'outre-mer avait pu être votée, Lapointe ne pouvait donc pas l'appuyer. Il se rangea derrière King, ancien parlementaire, hors du Parlement durant la guerre. Ce qui permit à King de l'emporter, grâce à un programme d'ouverture sociale. Au pouvoir, mais minoritaire, King dut compter sur les progressistes de l'Ouest et accepter comme ministres quelques parlementaires ayant des liens avec la grande finance.

CARRIÈRE MINISTÉRIELLE

Cette carrière mériterait plus que l'espace dont je dispose. King laissait à Lapointe la main haute pour le choix des ministres fédéraux au Québec. Trop souvent, il opta pour des alcooliques. Entre autres à cause de cela, à l'élection de 1925, les conservateurs, minoritaires, comptaient 15 députés de plus que les libéraux de King. En semblables circonstances, les autres premiers ministres laissèrent le pouvoir au parti majoritaire. Mais pas King. Il attendit d'être renversé en raison d'une enquête sur les douanes révélant des situations scandaleuses, et demanda une dissolution que lui refusa le gouverneur général Julian Hedworth George Byng, vicomte de Vimy, priant Arthur Meighen de former un cabinet. Son parti, en son absence (parce qu'alors il devait se soumettre à une élection comme député), fut défait par une voix, un député libéral ayant « pairé » (c'est à dire, convenu avec un conservateur que ni l'un ni l'autre ne déposerait son suffrage). King fit alors campagne sur le dos du gouverneur, « fonctionnaire britannique ». Jean-Charles Bonenfant, s'appuyant sur l'expert en droit constitutionnel Eugene Forsey (appelé au Sénat par Pierre Elliot Trudeau), émit d'avis que l'attitude de Byng était la bonne.

Il fut reproché à Lapointe sa tiédeur pour son parti dans ce débat. Lapointe était trop cultivé et intègre pour soutenir les pitreries de certains collègues. Cela pour la discussion parlementaire. Je ne peux en dire autant de la campagne électorale de 1926 où King, grâce à une promesse faite aux automobilistes, à une campagne de peur menée par le quotidien *Le Soleil*, entre autres (« *Voulez-vous aller pourrir dans les tranchées, votez Meighen* ») remporta plus de sièges que Meighen, tout en étant minoritaire.

Revenu au pouvoir, Lapointe fit sa marque à l'égard de l'autonomie canadienne. Le rapport Balfour de 1926 ouvrit la porte au traité de Westminster en vigueur le 11 décembre 1931 : le Canada comme les autres dominions avait droit à sa propre politique extérieure. Arriva le krach d'octobre 1929, début d'une crise économique qui ne prit fin qu'avec la Seconde Guerre mondiale. S'étant brouillé avec les provinces, pour lesquelles King n'avait pas un « mauvais cinq cents » (0,05 \$), les libéraux perdirent l'élection de juillet 1930, les conservateurs s'étant emparés de 24 comtés au Québec.

DE NOUVEAU DANS L'OPPOSITION

Lapointe se fit dire par King que s'il avait moins fait de politique extérieure et plus de favoritisme, le parti serait resté au pouvoir ! L'on comprend qu'une biographie de Lapointe ait consacré un chapitre à la

plaie du patronage. D'urgence, peu après l'élection, Lapointe dut être hospitalisé. Il faillit y passer, revenant fort affaibli à la suite de chirurgies.

RETOUR AU POUVOIR

La crise, perdurant, vint à bout des conservateurs du premier ministre Richard Bedford Bennett et, à la mi-octobre 1935, les libéraux revinrent plus forts que jamais, « King ou le chaos », slogan libéral, avait fait son effet. Au Québec la joie fut de courte durée : c'est que moins de un an plus tard, Maurice Duplessis écrasait les libéraux à Québec. Tout puissant, Maurice Duplessis, s'inspirant de Machiavel, se trouva un ennemi : Ottawa. Il put compter sur un allié : Mitchel Hepburn, premier ministre libéral de l'Ontario.

Lapointe voulait une politique extérieure, mais point d'engagement militaire. Pourtant la Guerre de 1939 s'avérait de plus en plus inévitable. Quand elle éclata, King promit que le Parlement qui la vota serait convoqué pour discuter de l'ampleur de la participation canadienne au conflit.

L'on verra comment il tint sa promesse. Il n'y avait pas un mois que la guerre était déclarée que Duplessis appela les Québécois à voter. Lapointe, ministre fédéral, sur la sellette, dirigea la campagne libérale au Québec, faisant valoir que les ministres canadiens-français quitteraient la vie publique si Duplessis était réélu. Lapointe gagna son pari : seuls 15 députés de l'Union nationale, parti de Maurice Duplessis, furent élus. Mais Lapointe dut prendre un long repos. Au grand dam de Lapointe vu son état de santé, King tint sa promesse de convoquer le parlement : il en réunit les membres, non pour débattre, mais pour solliciter une dissolution. C'est que Lapointe, épuisé, envisageait mal de replonger après six mois dans une autre campagne électorale. Le scrutin tenu le 26 mars 1940 fut remporté par les Libéraux haut la main. L'entente était que seuls des volontaires pourraient être mobilisés pour le service militaire hors du pays. Pour les francophones, c'était beaucoup; pour les anglophones, ce n'était pas assez. Pour Lapointe, jamais le premier ministre britannique Churchill n'avait demandé d'hommes : *Give us the tools and we will do the work*. Un cancer du pancréas emporta Lapointe le 26 novembre 1941.

DESCENDANCE D'ERNEST LAPOINTE

La fille d'Ernest Lapointe, Odette, épousa en 1937 Roger Ouimet, avocat; leur fille Élizabeth épousa Ross Goodwin, devenu juge à la Cour supérieure. Son fils Hugues Lapointe occupera le poste de lieutenant-gouverneur du Québec, après avoir représenté Lotbinière aux Communes durant 17 ans.

CONCLUSION

Le 7 décembre 1941, soit 12 jours après le décès de Lapointe, le Japon bombardait Pearl Harbor, entraînant les États-Unis dans la guerre. Aussitôt, l'Allemagne déclara la guerre aux USA. Trois jours plus tard, Louis St-Laurent devenait ministre de la Justice. Puis, King ordonna un plébiscite pour être libéré de ses engagements en faveur du volontariat pour service militaire. Une question reste sans réponse : qu'aurait fait Lapointe dans une telle situation?

Indiscutablement, même si c'était son intérêt partisan, Lapointe a voulu le progrès des Canadiens français. Il s'est battu avec courage et constance. De tempérament flegmatique, il a passé pour paresseux. Il est vrai que souvent, pour agir, il avait besoin d'être poussé. Il est courant chez ces premiers de classe, comprenant rapidement, de ne pas développer d'habitudes de travail. Son apport à la politique canadienne fut un atout pour notre nation francophone dans un univers anglo-saxon en Amérique du nord.

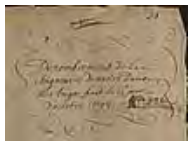
MÉDIAGRAPHIE

- AUDET-LAPOINTE, Gaston et Guy SAINT-HILAIRE. *Dictionnaire généalogique des familles Audet dit Lapointe, 1637-2008*.
- Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) à BANQ jusqu'en 1900.
- BMS à la société de généalogie de Québec jusqu'en 1941.
- BERNIER, Paul. *Ernest Lapointe, député de Kamouraska, 1904-1919*, La Pocatière, Société hist. de la Côte-du-Sud, 1979, 187 p.

- BETCHERMAN, Lita-Rose. *Ernest Lapointe : Mackenzie King's Great Quebec lieutenant*, Univ. of Toronto Press, 2002, 426 p.
- *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Toronto, Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, tomes I et II.
- *Dictionnaire national des canadiens français*, 1965, tome I.
- FORSEY, Eugene. *Constitutional annus mirabilis*, *Public Affairs* (14) 43-45, Autumn 1951.
- GAGNON, Jean-Louis. *Apostasies*, Montréal, La Presse, 1985, tome I.
- GRAHAM, Roger. *Arthur Meighen : A biography*, tome II, Toronto Clarke Irwin, 1963.
- Institut généalogique Drouin. *Dictionnaire généalogique des Canadiens-français 1760-1935*.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, 4 tomes, Québec, Maison des Ancêtres, 1998-2001.
- LEFEBVRE, Jean-Jacques, mrc. *Revue du Barreau*, 1942, p. 101 et suiv.
- MACFARLANE, John. *Ernest Lapointe and Quebec's influence on Canadian foreign policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, 270 p.
- MCGEE, Jean-Charles. *Histoire politique de Québec-Est*, Québec, Bélisle, 1948, 332 p.
- *Mémoires*, Montréal, Société généalogique canadienne française, vol. XII, p. 99.
- PRATTE, Josette. *Les honorables* (roman), éditions Pocket, 1998.
- PRDH, Programme de recherches en démographie historique.
- SAINT-HILAIRE, Guy. *Les Lapointe des Bergeronnes*.
- TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Éd. Élysée, 1975, 7 volumes.

MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE D'ERNEST LAPOINTE

LAPOINTE Ernest (Sifroi; LAVOIE Adèle)	1904-02-16 Saint-Patrice, Rivière-du-Loup	PRATTE M.-Emma (J.-Alfred; Garon Emma)
LAPOINTE Sifroi (François; GUÉRET dit DUMONT Olive)	1875-11-03 Saint-Éloi	LAVOIE Adèle (J.-B.; BERNIER Suzanne-Anaclète)
AUDET dit LAPOINTE François (Joseph; BOUCHARD Félicité)	1829-10-26 Saint-André, Kamouraska	GUÉRET dit DUMONT Olive (Pierre; CHASSÉ Josephite)
AUDET Joseph (Barthélemy; TREMBLAY Madeleine)	1791-11-07 Saint-Louis, île aux Coudres	BOUCHARD Félicité (Claude; DESGAGNÉS Geneviève)
AUDET Barthélemy (Joseph; THERRIEN M.-Anne)	1765-02-02 Saint-Louis, île aux Coudres	TREMBLAY Madeleine (André; BOUCHARD Catherine)
AUDET Joseph (Pierre; DUMAS Marie)	1740-02-22 Saint-Jean, île d'Orléans	TERRIEN Marie-Anne (Barthélemy; FONTAINE Marguerite)
AUDET Pierre (Nicolas; DESPRÉS Madeleine)	1698-12-13 Saint-Jean, île d'Orléans	DUMAS Marie (François; FOY M.-Marguerite)
AUDET dit LAPOINTE Nicolas (Innocent; ROY [REINE] Vincente)	1670-09-15 Sainte-Famille, île d'Orléans	DESPRÉS Madeleine (François; LE GRAND Madeleine)



LES ARCHIVES VOUS PARLENT DES...

Rénald Lessard (1791)

Coordonnateur, Centre d'archives de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

RAPPORTS D'INSPECTION DU CONSEIL D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC ET DE L'HISTOIRE DES FAMILLES

Enfant, le fait que la famille de mon arrière-grand-père Jean Lessard comptait peu d'enfants m'intriguait. C'était l'exception dans mon milieu. Je ne connaissais alors que mon grand-père Joseph et son frère Philippe. Plus tard, en préparant, en 1986, le *Répertoire des baptêmes, mariages, sépultures et annotations marginale - Paroisse de Saint-Côme-de-Kennebec (Linière, Beauce)*, je me suis rendu compte que la famille de Jean Lessard et Flavie Gagnon comptait plutôt neuf enfants et que quatre d'entre eux étaient décédés en avril 1894 : Marie-Clara, 4 ans, 9 avril 1894; Joseph-Ernest, 2 ans, 13 avril 1894; Alfred, 1 an, 16 avril 1894; et Joseph-Évangéliste, 11 ans, 23 avril 1894. Bref, les quatre enfants décèdent en l'espace de deux semaines. Quel drame humain avait pu les emporter? L'enquête s'est poursuivie en 1990, au moment de la rédaction d'une monographie sur Saint-Côme, en feuilletant les archives du Conseil d'hygiène de la province de Québec.

En 1885 et 1886, une violente épidémie de variole ravage le Québec et s'avère l'élément déclencheur d'un mouvement sanitaire. En effet, dès 1886, la législature modifie la *Loi d'hygiène publique* pour créer le Conseil d'hygiène de la province, à qui on confie le mandat de « s'occuper de tout ce qui intéresse la santé publique en cette province ». Pour atteindre ses objectifs, le Conseil d'hygiène procède progressivement à la mise sur pied d'un bureau d'hygiène dans chaque municipalité, divise le territoire de la province en districts sanitaires et organise un Service de génie sanitaire. À partir de 1901, il publie aussi le *Bulletin sanitaire*, grâce auquel il peut répandre des notions élémentaires d'hygiène auprès des autorités municipales, des médecins et du public en général. De mai 1887 à mai 1895, il avait publié un périodique intitulé *Journal d'hygiène populaire*.

En 1922, la *Loi d'hygiène publique* est amendée et le Service provincial d'hygiène succède au Conseil provincial d'hygiène, qui subsiste comme organisme consultatif seulement. Pour sa part, le Service provincial d'hygiène passe sous la responsabilité du secrétaire de la province.

Par la loi du 12 juillet 1888, le Conseil d'hygiène, composé de sept membres dont au moins quatre médecins, se voit confier un mandat en six points :

1. Recueillir les statistiques vitales de l'ensemble des municipalités du Québec.
2. Faire des enquêtes, inspections ou perquisitions permettant de découvrir les causes des maladies contagieuses.
3. Préparer et publier des règlements sanitaires susceptibles d'être appliqués au niveau municipal.

4. Encourager et aider la création de bureau d'hygiène local; au besoin imposer de telles structures et surveiller leur fonctionnement.
5. Conseiller le gouvernement, les autorités locales et autres autorités dans l'installation et l'entretien d'équipements hygiéniques (égouts, drainage, chauffage, approvisionnement en eau, etc.).
6. Distribuer de l'information en cas d'épidémie ou autres situations mettant en cause la santé publique.

Depuis 1895, le Conseil d'hygiène publie un rapport annuel qui comprend notamment les statistiques recueillies et les règlements promulgués.

Les archives du Conseil d'hygiène de la province et de ses successeurs sont conservées par le Centre d'archives de Québec de BAnQ dans le fonds Conseil d'hygiène de la province de Québec (E88), du fonds Secrétariat de la province (E4), et enfin dans le fonds Ministère des Affaires sociales, série Génie sanitaire (E8).

Le fonds du Conseil d'hygiène se compose essentiellement des procès-verbaux des réunions du Conseil d'hygiène de la province de Québec, de la correspondance envoyée par le Conseil, de rapports d'inspection et de décisions, de circulaires et d'un livre de comptes. Les rapports d'inspection et des décisions sont sans contredit les documents les plus intéressants pour l'histoire des familles ou l'histoire locale. Disponibles de 1887 à 1963, ils touchent des inspections, souvent avec plan, des cimetières, des réseaux d'égout et d'aqueduc, de l'état sanitaire des villes et de bâtiments publics, ou encore les maladies infectieuses épidémiques.

Les documents ne sont pas encore microfilmés ou numérisés. Même si les photocopies dans les registres sont interdites, les chercheurs peuvent les consulter et prendre des photos numériques des documents pertinents.

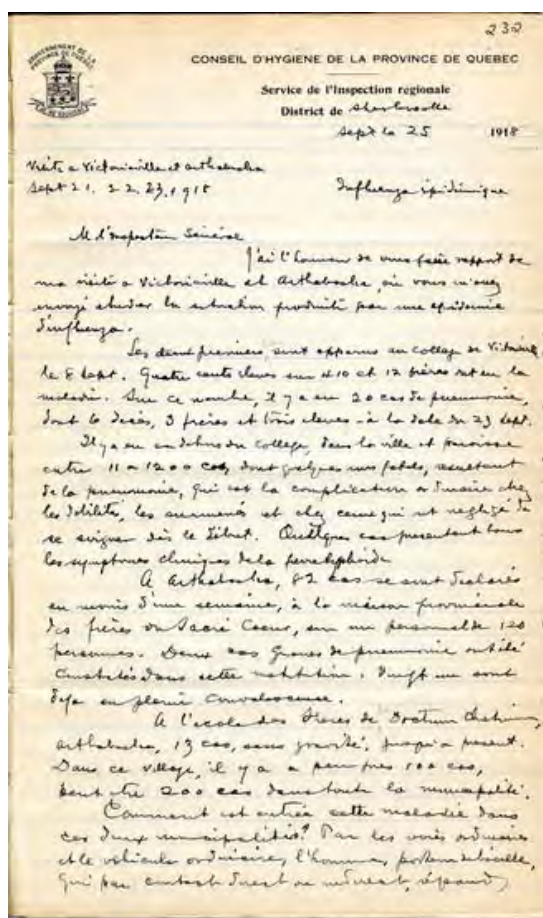
Dans chacun des volumes, on retrouve un index détaillé. Toutefois, afin de faciliter le travail du chercheur, les 3 131 rapports d'inspection touchant la période allant du 28 novembre 1887 au 14 septembre 1922 ont été décrits informatiquement, et les notices ont été intégrées à l'été 2010 dans le portail de BAnQ, sous PISTARD (http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/recherche_simple?p_anqid=20100721112551264&P_rech_type=A). Pour cette période, cinq références se rapportent directement à ma localité et une occurrence permet de comprendre ce qui s'est passé dans ma famille (tableau page suivante).

Une épidémie de fièvre scarlatine et de diphtérie est responsable de la mort des enfants. Une trentaine de décès seraient imputables à cette épidémie. L'inspecteur décrit ce qu'il a observé, dénonce les manquements à la réglementation, rappelle les responsabilités des autorités religieuses et civiles, et énumère des mesures à prendre si une nouvelle épidémie apparaît. Son

rapport s'attarde aussi à décrire la maladie, ses symptômes. L'inspecteur fait œuvre d'éducateur et de propagandiste des mesures modernes d'hygiène.

Le mot diphtérie dans PISTARD donne les 66 inspections liées à cette maladie entre 1888 et 1913. Le comté de Beauce est le plus touché durant cette période.

Lieux	Comté	Date	Sujet	Source
Saint-Côme-de-Kennebec	Beauce	1894-05-16	Épidémie de diphtérie et de fièvre scarlatine	E88 (Versement 1971-07-003/21), Rapports d'inspections et décisions du Conseil d'hygiène, vol. III, 1894, p. 217-229
Saint-Côme-de-Kennebec	Beauce	1900-08-11	Évaluation sanitaire d'un terrain pour l'établissement d'un cimetière	E88 (Versement 1971-07-003/22), Rapports d'inspections et décisions du Conseil d'hygiène, vol. VIII, 1900, p. 95-98
Saint-Côme-de-Kennebec	Beauce	1912-06-29	Évaluation sanitaire relative à une nuisance causée par le mauvais drainage du cimetière, dont les fosses creusées pour enterrer les défunts se remplissent d'eau	E88 (Versement 1971-07-003/25), Rapports d'inspections et décisions du Conseil d'hygiène, vol. XX, 1912, p. 178-184
Saint-Côme-de-Kennebec	Beauce	1918-11-26	Évaluation sanitaire de deux écoles, n ^{os} 1 et 7, afin de s'assurer de leur salubrité	E88 (Versement 1971-07-003/27), Rapports d'inspections et décisions du Conseil d'hygiène, vol. XXVI, 1918, p. 266-276
Saint-Côme-de-Kennebec	Beauce	1919-01-30	Évaluation sanitaire relative à une nuisance causée par l'insalubrité de l'école du village	E88 (Versement 1971-07-003/27), Rapports d'inspections et décisions du Conseil d'hygiène, vol. XXVII, 1919, p. 3-6



Rapport d'influenza épidémique à Victoriaville en 1918.
Source : BAnQ 03Q_E88_v26_1918_232.



Village de Saint-Côme-de-Kennebec, Beauce. Carte postale de 1909.
Source : BAnQ P547S1SS1SSS1D427.

Détail de la carte postale.





À LIVRES OUVERTS

Collaboration

SERGE GAGNON, L'ARGENT DU CURÉ DE CAMPAGNE, QUÉBEC, LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (PUL), 2010, 254 PAGES.



L'étude comprend cinq chapitres précédés d'une introduction, suivis d'une conclusion, de nombreuses annexes et d'une bibliographie fort détaillée. L'auteur situe sa recherche à l'époque du Bas-Canada (le Québec), de 1791 à 1840, période difficile pour l'Église catholique, du moins dans les débuts, qui connaît une grave pénurie de prêtres. Dans l'*Introduction*, Gagnon pose la prémisse suivante : *Vivre de peu pour donner davantage, tel était le grand commandement d'amour proclamé par Jésus-Christ*. Nous verrons si les ouvriers de Jésus-Christ au Québec de l'époque étaient à la hauteur.

Dans le premier chapitre, *Du séminaire au presbytère*, la nouvelle recrue fait son apprentissage, soit comme vicaire dans les paroisses du Bas-Canada, soit comme missionnaire dans les Maritimes. Les relations entre curés et vicaires sont souvent difficiles. On cite le cas du curé Jacques Paquin, de Saint-Eustache, et de son nouveau vicaire, Jean-François-Xavier Baillargé, qu'il a fait examiner par deux médecins : *Il n'est malade que pour l'ouvrage... Il se trouve aux festins, aux noces, y paraît très gai, y chante*.

Dans le deuxième chapitre, *Rémunération*, ces entrées comprennent la dîme, le casuel et les revenus de la terre de la Fabrique. La dîme, la partie la plus importante, équivalait au 1/26^e minot de grain de froment, de sarrasin, de seigle et d'orge et de pois cultivés par chaque paroissien agriculteur. Le casuel, revenu des célébrations liturgiques, est partagé entre le curé et la Fabrique. Le curé jouit également des fruits de la terre paroissiale. Ces revenus permettent aux curés de campagne *généralement de bien vivre et d'épargner*.

Dans le troisième chapitre, *Vers la richesse*, on se familiarise avec les stratégies d'investissement de certains : *commerce de la terre et opérations financières*. Le prêt à intérêt étant interdit par l'Église, on contourne la difficulté en contractant des rentes appelées *constituts*. Il s'agit d'hypothèques sans échéance sur des biens qui rapportent des rentes annuelles. Malgré que la dîme soit souvent grevée de rentes viagères en faveur des curés retirés, plusieurs prêtres ont amassé de petites fortunes et sont de la *notabilité rurale*.

Dans le quatrième chapitre, *L'argent : pour quoi faire?*, les curés de campagne, du moins la majorité de ceux rencontrés, ne se gênent pas pour mener *la bonne vie*. *Si les prêtres économes sont une petite minorité, [...] il faut bien en conclure que beaucoup sont dépensiers*. Ils se font construire des maisons en pierre; meubles et tableaux de valeur, argen-

terie garnissent leur intimité; font bombance, ne dédaignant point les bons vins; acquièrent des bibliothèques où l'évêque, lors de ses visites pastorales, remarque des livres pas très « catholiques »; se divertissent en allant à la pêche, à la chasse ou encore en jouant aux cartes où, semble-t-il, l'argent circule sur le tapis vert.

Dans le dernier chapitre, *Donner*, le curé fait face à un dilemme : favoriser ses proches ou son prochain. Libres de tester, les curés privilégient l'éducation des jeunes filles, souvent des nièces, les bourses d'études aux plus méritants et les donations en faveur des collèges ruraux. Mais, au bout du compte, les proches parents sont les premiers bénéficiaires : *...l'éruption du sentiment familial faisait souvent obstacle à la fraternité évangélique*.

Dans la *Conclusion*, sans doute pour justifier son sujet, l'auteur rappelle que *Le christianisme d'obéissance catholique ne serait donc pas si opposé qu'on l'a dit à l'acquisition de biens matériels*. Enfin, l'auteur se demande si la *nouvelle classe moyenne*, issue des anciens collèges classiques, est aussi généreuse que l'ancienne élite nationale d'avant la Révolution tranquille.

Les échanges épistolaires entre l'évêque et les curés ne manquent pas de piquant. Alcoolisme et libertinage sont évoqués. En page 3, une « perle » s'est glissée : Jean-François Hubert est décédé en 1797 et non en 1707. Bref, une lecture agréable (on apprend un nouveau verbe, *vicaire*), une lecture instructive sur un passé pas si lointain.

Louis Richer (4140)

RÉMI TOUGAS, MARTHA FRENCH – UNE ANGLAISE DEVENUE FRANÇAISE, QUÉBEC, LES ÉDITIONS GID, 2010, 163 PAGES.



Après *Marie Brazeau – Femme en Nouvelle-France* (Prix Septentrion 2001), *L'Allemande – La scandaleuse histoire d'une Fille du roi* (2003), et *Stanislas Tougas – L'un des plus grands cœurs du 22^e bataillon* (2005), l'auteur nous amène au début du XVIII^e siècle, dans le monde des escarmouches en Amérique. Martha French est née Anglaise en 1695, dans une famille puritaine de Deerfield, Massachusetts. Victime d'un raid de Français et d'Indiens sur cette petite communauté, elle est amenée vers Montréal dans un groupe de 112 captifs au départ. En mars 1704, 89 prisonniers arriveront en Nouvelle-France, après un voyage hivernal parsemé de souffrances.

Le choc culturel est brutal : perte de la langue, perte des coutumes, pression de conversion religieuse. Parmi ces migrants forcés, Martha French se distingue. Mariée à 17 ans à Jacques Roy, elle lui donnera 11 enfants. Remariée en 1733 à Jean Louis Ménard, elle aura cinq enfants en secondes noces.

Cet opusculé de Rémi Tougas est très bien fait. Il situe Deerfield et les mœurs du temps. Il explique les origines de la famille French en Angleterre. Il décrit le raid et la marche des captifs. Mais il reprend à Montréal et à la côte Saint-Laurent le décor de la nouvelle existence de Martha, la vie bien remplie qu'elle s'est constituée, les problèmes quotidiens des années 1730.

Les enfants de Martha sont aussi mentionnés avec leurs conditions d'établissement. Devenue grand-mère, Martha a le plaisir de voir ses petits-enfants, et de mourir Française de cœur, sans oublier ses origines. Martha French compte un petit-fils célèbre : Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, inspirateur de toute une relève de jeunes prêtres au XIX^e siècle.

Le livre de cet auteur compte de nombreuses illustrations, dont des plans de Montréal et de ses faubourgs des années 1730, avec emplacement des maisons et noms de certains propriétaires. La dernière partie contient six annexes fort instructives, et la description des nombreuses sources documentaires.

Nous recommandons la lecture de ce livre, ne serait-ce que pour la mise à jour de la généalogie de Martha French, et la découverte de ses descendants.

Jacques Olivier (4046)

CATHERINE FERLAND, *BACCHUS EN CANADA, BOISSONS, BUVEURS ET IVRESSES EN NOUVELLE-FRANCE*, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2010, 420 PAGES.



Si à peu près tous les livres d'histoire sur la Nouvelle-France font référence en quelque part aux boissons enivrantes, aucun à notre connaissance n'avait abordé ce sujet de front. Cette lacune est maintenant comblée. L'auteure, Catherine Ferland, historienne de la relève, est professeure associée en histoire à l'Université de Sherbrooke. Sa thèse de doctorat a fait le sujet d'une publication. De lecture agréable,

cette thèse nous fournit une foule de détails sur un sujet vu sous différents angles : politique, économique, social, culturel, ethnographique et même parfois démographique.

Le volume est divisé en trois parties. Dans la première, intitulée tout simplement *Boissons*, l'auteure aborde la production locale des boissons alcooliques, les importations, l'approvisionnement et la distribution. La variété et la quantité de boissons consommées a de quoi surprendre : bières et cidres de fabrication locale; vins (déjà les Canadiens préférèrent le rouge, le vin *qui tache la nappe*), leur provenance variée : de la France bien sûr, la région de Bordeaux en par-

ticulier avec son muscat et le frontignan, le plus populaire à l'époque, mais aussi de l'Espagne, les Canaries, la Navarre, Malaga; les dérivés de la canne à sucre : rhum, tafia et guil-dive provenant des Antilles; liqueurs et eaux-de-vie; puis, une exclusivité canadienne, un rossoli, mélange d'eau-de-vie et de sirop d'érable. Les Canadiens ont accès à une *carte des vins* plus élaborée que celle disponible dans la mère patrie. Une erreur en passant : à la page 109, ce n'est pas un fils de Louis XIV qui monte sur le trône d'Espagne mais bien son petit-fils, le duc d'Anjou. Dans la deuxième partie du livre, *Buveurs canadiens*, l'auteure décrit la consommation chez les trois groupes suivants : le peuple, l'élite et, dans un même bateau, les marins et les soldats. Elle aborde le sujet de l'alcool notamment comme aliment thérapeutique, comme partie intégrante du régime alimentaire (ce que le XIX^e siècle puritain fera oublier) et comme monnaie d'échange : du *pour boire*, du *pot de vin* et du *vin des épingles*.

Elle distingue le boire au féminin. Malgré un certain nombre d'exemples d'ivresse extrême, l'auteure ne cède pas à la tentation de généraliser : la majorité de la population canadienne *sait boire*. Chez les marins, on rencontre le *baptême équinoxial* et chez les militaires, les surnoms qui trahissent un penchant un peu trop prononcé mais tristement mérité : *Boistard*, *Près* (sic) à boire, ou *Vin d'Espagne*.

Dans la dernière partie, *Buveurs amérindiens*, les relations entre Français, Amérindiens et la bouteille, puis la consommation chez ces derniers sont abordées. Elle rappelle l'importance de l'alcool dans la traite des fourrures, la position de l'Église et ses démêlés avec les autorités civiles, les effets désastreux chez la population autochtone. Aussi, ne faudrait-il pas confondre *coureurs des bois* et *voyageurs* (p. 231), les premiers étant des hors-la-loi, les deuxièmes des engagés, canotiers ayant obtenu des congés de traite de la part des autorités. Une pléthore de notes et de références (il s'agit d'un travail scientifique), une bibliographie impressionnante et une table des matières détaillée, qui permet de choisir parmi les nombreux thèmes abordés, accompagnent la publication. Une coquille s'est glissée page 384, référence 8 : l'année 1722 et le gouverneur Frontenac! Cependant, il eut été souhaitable d'avoir un tableau comparatif des volumes des différents contenants mentionnés : *coquilles*, *misérables*, *pot*, *demiard*, *pinte*, *velte*, *antre* pour en nommer quelques-uns. Aussi, la conclusion quant aux boissons alcooliques et la *quête identitaire* des Canadiens (p. 308), nous laissent perplexes.

La présentation du livre mérite une mention spéciale; même la jaquette est alléchante. De nombreuses illustrations viennent appuyer les propos du livre. D'ailleurs, les acryliques de Sophie Moisan seraient dignes d'une exposition. Bref, un livre qui saura étancher notre soif de connaissances sur un sujet qui, pour d'aucuns, fait partie du beau côté de la vie mais qui, pour d'autres, peut empoisonner l'existence. Cependant, je termine sur une note plus positive, soit avec une maxime que rapporte l'auteure et qui a traversé le temps : *Jamais homme noble ne hait le bon vin*.

Louis Richer (4140)



SERVICE D'ENTRAÏDE

André Dionne (3208)

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains indices, cela nous conduit plus facilement au chaînon à découvrir. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon (Raymond Rioux 4003) ».

Légende

Q = Question du présent numéro

R = Réponse complète

P = Réponse partielle

Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande peuvent ajouter à leur question leur adresse courriel.

Par exemple : Q6132R signifie qu'à la question 6132 du présent numéro nous avons trouvé une réponse; Q6121 signifie qu'à la question 6121 du présent numéro nous n'avons aucune réponse pour le moment; 5854R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Baker	William (Bill)	McCarthy	Margaret Ann	Q6132R
Benoît	Jean-B. Napoléon	Poisson	Délina	Q6121
Boucher	Charles	Salmon	Susannah	Q6123R
Brodeur	Joseph	Descôteaux	Vitaline	Q6128R
Cordeau	Marie-Ursule	Roy dit Desjardins	Augustin	Q6127R
Dubois	Donat	Goyette	Laura	3620R
Giguère	Jean-Baptiste	Goulet	Marie-Louise	5854R
Goulet	Joseph	Dumont	Élise ou Éliza	Q6133R
Labrecque	Marie-Anne	Saint-Pierre	Hermel	Q6117
Labrecque	Thérèse	Scalise	Louis	Q6118
Lamothe	Pierre	Beaumier	Josephthe	Q6124
Lévesque	Armand-Ovila	Proulx	Laurence	3889R
Massicotte	Arthur	Laliberté	Alphonsine	0147R
McCarthy	Catherine	Ivall	James	Q6130R
McCarthy	Henry	Beyere ou Byrne	Hazel Gertrude	Q6131R
Plaisance	Pierre	Bernier	Marie-Basillise	Q6119R
Plaisance	Pierre	Bernier	Marie-Basillise	Q6120R
Pound	Josephthe	Julien	Guillaume	Q6129
Renaud	Joseph	Michon	Marie-Louise	Q6122R
Roy	Jean-Noël	Langlois	Suzanne	0146R
Roy dit Desjardins	Alexandre	Gagnon	Mathilde	Q6126R
Valley	Alexandre	Hamelin	Elisabeth Jane	Q6125R
Waddell	Charles	McNown	Sarah	6096P

QUESTIONS

6117 Parents de Sarah Marie-Anne **Labrecque** et de Hermel **Saint-Pierre**, mariés à Maria, comté de Bonaventure, QC, le 16 septembre 1950. (Jacques Olivier, 4046)

6118 Parents de Thérèse **Labrecque** et de Louis **Scalise**, et date de leur mariage. Thérèse est née vers 1898 et est décédée le 21 novembre 1968 à Deux-Montagnes, QC. (Jacques Olivier, 4046)

6119 Est-il possible de savoir si Marie-Basillise **Bernier** mariée à Pierre **Plaisance** le 29 septembre 1846 à Saint-Louis de Lotbinière avait du sang amérindien? Elle est la fille de Joseph et Scholastique Lemay. (Roberge Michaud, 6308)

6120 Pierre **Plaisance**, époux de Marie-Basillise **Bernier**, est décédé le 1^{er} mars 1870 à l'âge de 45 ans. Dans le certificat du jury (coroner), il est mentionné qu'il est mort de façon accidentelle. Pourquoi un certificat du

jury et quelle pourrait être la cause du décès?
(Roberge Michaud, 6308)

- 6121 Lors du mariage de Jean-Baptiste Napoléon **Benoît** avec Délima **Poisson** le 8 janvier 1898 à Saint-Rémi-de-Tingwick, il est dit fils de François et Léocadie Martel, de Saint-Thomas de Pierreville (Fonds Drouin). Je ne trouve qu'un François Benoît marié avec Catherine Martel à Baie-du-Febvre, le 7 janvier 1867. Ce François Benoît est dit fils d'Antoine et Josette Proulx. Je ne trouve qu'un mariage le 26 janvier 1841 d'un Joseph Benoît avec une Marguerite Proulx. Est-ce la bonne lignée? (G.-Robert Tessier, 0003)
- 6122 Mariage et parents de Joseph **Renaud** et de Marie-Louise **Michon**. (Yolande Renaud, 1023)
- 6123 Charles Paphnus Anaclet **Boucher** épouse Susannah Salmon le 25 janvier 1831. Qui est Susannah Salmon et d'où vient-elle? (Georges Roy, 3813)
- 6124 Date et lieu de mariage et parents de Pierre **Lamothe** marié à Josephite **Beaumier**. Leur fille Marguerite Lamothe a épousé François Brière le 18 novembre 1805 à Cap-de-la-Madeleine. (Danièle Brière, 2702)
- 6125 Date et lieu de mariage d'Alexandre **Valley** (Vallée) (Godfrey et Olive Cass) et Elisabeth (Eliza) Jane **Hamelin**. (Louise Reeve, 4725)
- 6126 Date et lieu de décès d'Alexandre **Roy dit Desjardins** (Pierre Roy et Marianne Roy dit Desjardins), époux de Mathilde **Gagnon**. (Louise Reeve, 4725)
- 6127 Date et lieu de naissance de Marie-Ursule **Cordeau** (Toussaint et Geneviève Michaud), épouse d'Augustin **Roy dit Desjardins**. (Louise Reeve, 4725)
- 6128 Mariage et parents de Joseph **Brodeur**, décédé le 14 mars 1905 à Saint-Félix-de-Kingsey, époux de Vitaline **Descôteaux**. Ils ont eu les enfants suivants : Phidime, Joseph-Pierre, Ernest, Napoléon, Philippe, Laura, Pierre et Diogène. (Jean Mercier, 4754)
- 6129 Recherche l'origine et les parents de Josephite **Pound** qui a épousé Guillaume **Julien** le 3 mai 1825 en l'église de Notre-Dame-de-Québec. Selon le registre de la paroisse, elle est dite mineure et son tuteur est Pierre Bonhomme qui consent au mariage. Ils ont eu une fille, Émilie, baptisée le 7 novembre 1834 en l'église de Saint-Roch à Québec; le nom de la mère, n'est pas évident (Pawn). Le 7 juillet 1840 en l'église de Saint-Roch, on retrouve un Guillaume Julien qui épouse Angélique Caron, veuf de Josephite Pothier; est-ce le même Guillaume? (François Gagnon, 5985)
- 6130 J'aimerais savoir si Catherine **McCarthy** née le 18 novembre 1879 à Saint-Basile (Portneuf?), fille de Jeremiah McCarthy et Margaret Kennedy, s'est mariée, et connaître la date de son décès. (Clothilde Genest, 4607)
- 6131 Je recherche les dates de naissance et de décès de Henry **McCarthy** et Gertrude **Beyere** mariés le

28 juin 1916 à Montréal, paroisse St. Anthony. Ont-ils eu des enfants? (Clothilde Genest, 4607)

- 6132 Je recherche les date et lieu de mariage de William (Bill) **Baker** et Margaret Ann **McCarthy**, fille de John McCarthy et Johanna Hennessy. (Clothilde Genest, 4607)
- 6133 Mariage de Joseph **Goulet** et Élise **Dumont**; leur fils Adélard épouse Odile Turcotte le 17 juillet 1917 à Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata. (Charles Goulet, 4620)

RÉPONSES

- 0146 Jean-Noël **Roy** (Jacques, Marguerite Rocbrune) épouse Suzanne **Langlois** (Joseph, Marie-Reine Richer) le 26 août 1833 à Saint-Benoît, comté de Deux-Montagnes. Source : BMS2000. (André Dionne, 3208)
- 0147 Arthur **Massicotte** (Jean-Baptiste, Catherine Céline Saint-Arnaud) épouse Alphonsine **Liberté** (Pierre, Louise Caron) le 8 mars 1886 à Gentilly, comté de Nicolet. Source : BMS2000. (André Dionne, 3208)
- 3620 Donat **Dubois** (Louis, Céline Massicotte) épouse Laura **Goyette** (Léon, Philomène Normandin) le 4 juin 1906 à Saint-Luc-de-Vincennes, comté de Champlain. Source : BMS2000. (André Dionne 3208)
- 3889 Armand-Ovila **Lévesque** (Émile, Aurore Magnan) épouse Laurence **Proulx** (Ovide, Yvonne Gagné) le 19 juillet 1947 à Saint-Louis-de-Bonsecours, Richelieu. Son père est Émile et non Aurèle. Émile Lévesque (Guilbault, Céline Langlois) épouse Aurore Magnan (William, Exilda Leblanc) le 2 mai 1916 à Sainte-Florence de Matapédia. Sources : BMS2000, Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 5854 Il y a erreur dans le prénom de la mère de Jean-Baptiste **Giguère** qui épouse Marie-Louise **Goulet** le 12 juillet 1842 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Il faut se référer à leur contrat de mariage devant le notaire Louis Ranvoyzé le 10 juillet 1842 (4MO1-5707) : Jean-Baptiste Giguère se dit fils de Pierre Giguère et Julienne Dalmint (*sic*) dit Sansouci, etc. Pierre Giguère, fils de Pierre et Marie Françoise Kéret (Quéret), épouse Julienne Damien, fille de Germain et Marie Parent, le 4 octobre 1803 à Québec, paroisse de Notre-Dame. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6096 Charles **Waddell** et Sarah **McNown** (James, Jane Martin) se sont mariés le 29 octobre 1822 à l'église presbytérienne St. Andrew de Montréal. À leur mariage, Charles est dit de Montréal et Sarah de Lachine. Sarah signe Salay, bien que le ministre l'inscrive sous le nom de Sarah. Sarah McNown se remarie avec John Young à une date inconnue et aurait eu deux filles, dont Christy née le 5 mai 1829 et baptisée le 17 juillet 1829. Sarah serait décédée entre ces deux dates. (Roger Lafrance, 0651)

- 6119 Après avoir fait une recherche très sérieuse du côté paternel comme du côté maternel de cette famille, je n'ai pu trouver aucun ancêtre ayant une filiation amérindienne. (Michel Drolet, 3674)
- 6120 Lors d'un décès accidentel, c'est la coutume d'ouvrir une enquête du coroner. Malheureusement, le palais de justice de Québec ayant été incendié en 1873, on ne retrouve aucun document pour les années 1867 à environ 1872. (Michel Drolet, 3674)
- 6122 Joseph **Renaud** (Pierre, Louise Verret) épouse Louise Fréchette le 12 septembre 1848 à Loretteville. Louise Fréchette décède le 19 mai 1854 et est inhumée le 21 à Loretteville à l'âge de 20 ans. À la tutelle de l'enfant de Joseph Renaud et Louise Fréchette le 25 juillet 1855 et aussi, à la même date, à l'inventaire des biens devant le notaire Dominique Lefrançois (minute n° 1237), Joseph Renaud déclare qu'il est veuf de Louise Fréchette et qu'il a convalué en secondes noces avec Marie-Louise **Michon**, son épouse actuelle. Louise **Michon** (Pierre, Marie Bédard) est née le 8 avril 1832 à Loretteville. Elle décède le 11 mai 1881 et est inhumée le 13 à Saint-Sauveur de Québec, à l'âge de 49 ans. Joseph Renaud, veuf de Louise Michon, décède le 3 février 1884 et est inhumé le 5 à Saint-Sauveur de Québec à l'âge de 59 ans. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6123 Susannah **Salmon** épouse Charles Paphnus Anaclet **Boucher** le 25 janvier 1831 à l'église anglicane St. James de Berthier-en-Haut, Berthier. Source : BAnQ 4M01-1815. Les époux ont obtenu une licence de mariage. Source : BAnQ 4M00-9219. L'époux est médecin et le fils de François-Xavier Boucher, marchand de Maskinongé, et Julie Olivier. Il est né le 9 février 1808 et est décédé le 16 mars 1872 à l'âge de 63 ans à Maskinongé. Susannah Salmon est la fille de William W. Salmon, de Sturminster Newton, Angleterre. Cette dernière est décédée le 10 avril 1877 à Maskinongé. Dans l'acte de décès, on la dit âgée de 77 ans. Source : BMS de Maskinongé. (Michel Drolet, 3674; Alain Gariépy, 4109)
- 6125 Enregistrement du mariage de Godfrey Valley et Olive Cass le 11 août 1834, province du Haut-Canada (source : Microfilm C-6783). Enregistrement du mariage d'Alexander **Valley** (Godfrey et Olive Cass) et d'Eliza Jane **Hamelin** (Charles Hamlin [Hamelin] et de Mercy [Marcella] Bancroft) le 29 septembre 1885 à Prescott Longueuil Methodist (aujourd'hui L'Orignal, Ontario). Alexander **Valley**, époux de Eliza Jane **Hamlin**, décède le 24 ou 25 février 1921 à Vankleek Hill, Ontario. Décédé au Ottawa General Hospital, à l'âge de 64 ans, Charles Hamlin ou Hamelin (François et Madeleine Devoyau) avait épousé Mercy Bancroft (Asa et Eliza Ann Wait) vers 1857. Presbytérien ou méthodiste, Charles Hamlin est né le 13 juillet 1831 à Hawkesbury et a été baptisé le 12 septembre 1831 à Saint-Benoît, comté de Deux-Montagnes. Charles Hamlin, époux de Mercy Bancroft, décède le 7 septembre 1903 à l'âge de 71 ans. Marcella (Mercy) Bancroft décède le 22 ou 24 septembre 1913 à Longueuil (L'Orignal), comté de Prescott, Ontario. François Hamelin épouse Madeleine Desvoyau le 24 juin 1805 à Saint-Benoît, comté de Deux-Montagnes. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6126 Alexandre **Desjardins**, veuf de Mathilde **Gagnon**, épouse Luce **Bourgoin** dit **Bourguignon** le 11 octobre 1853 à Saint-Louis de Kamouraska. Il décède le 14 novembre 1896 et est inhumé le 17 à Notre-Dame d'Hébertville, Lac-Saint-Jean. (Michel Drolet, 3674)
- 6127 Marie-Ursule **Cordeau** dit **Deslauriers** (Toussaint et Geneviève Michaud) est née et a été baptisée le 22 mai 1757 à Saint-Louis de Kamouraska. (Michel Drolet, 3674)
- 6128 Joseph **Brodeur** est né le 13 janvier 1851 à Saint-Damase, comté de Saint-Hyacinthe. Il est le fils de François Brodeur marié à Naphlet Beaudry le 13 février 1843 à Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Selon le site des Mormons, il a épousé Vitaline **Descôteaux** à Williamsburg, Leeds County, Mass., en janvier 1881. Vitaline est la fille de Peter (Pierre) Descôteaux et Séraphine, nom de famille non inscrit. Sources : LDS, fonds Drouin. (André Dionne 3208, Michel Drolet, 3674)
- 6130 Catherine **McCarthy**, fille de Jeremiah et Margaret Kennedy, a épousé James **Ivall**, fils d'Alexander et Sarah Baldwin, le 6 novembre 1905 à Montréal, paroisse St. Patrick. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 6131 L'épouse de Henry **McCarthy** est Hazel Gertrude **Byrne**, fille de John et Rose Ann Caughlin. Aucune date de naissance ou de décès n'a été trouvée. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 6132 William **Baker** (William, Mary Murphy) a épousé Margaret Ann **McCarthy** (John, Johanna Hennessy) le 8 septembre 1923 à la paroisse St. Anthony de Montréal. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 6133 Joseph **Goulet** épouse Éliza **Dumas** (Dumont) le 8 mai 1895 à St. Mary's Church, Putnam, CT. Joseph Goulet est le fils de Charles Goulet et Lucie Forgues. Il est né le 25 ou 26 avril 1876 à Saint-Vallier, comté de Bellechasse. Il décède le 4 octobre 1958 et est inhumé le 8 à St. Mary's Church, Putnam, CT. En secondes noces, il épouse Joséphine Galipeau. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

Rédacteur de la chronique : Alain Gariépy.

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. Sainte-Foy – de Sillery – Cap-Rouge
Québec (Québec)

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

1. Le mercredi 20 octobre 2010

Conférencier : Yvon Desloges, historien

Sujet : *Alimentation traditionnelle ou traditions alimentaires.*

2. Le mercredi 17 novembre 2010

Conférencier : Pierre Gagné, historien

Sujet : *L'établissement des soldats du régiment Carignan-Salière en Nouvelle-France.*

3. Le mercredi 15 décembre 2010

Conférencier : Yvan Fortier, ethno-historien

Sujet : *Noël, une histoire à raconter – Origine et évolution de cette fête.*



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Lundi, mardi et vendredi fermé

Mercredi 14 h 30 à 20 h 30

Jeudi 9 h 30 à 20 h 30

Samedi 9 h 30 à 16 h 30 fermé le 1^{er} samedi du mois

Dimanche 9 h 30 à 16 h 30

COLLECTION DU FONDS DROUIN NUMÉRISÉ DISPONIBLE POUR CONSULTATION.

Publications de la Société : Répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le lundi.

Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi et dimanche 9 h à 17 h

La communication des documents se termine
15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec
et de l'Amérique française et administration gouvernementale.
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et
audiovisuelles.

Mardi au vendredi 9 h à 17 h